

# VOTRE AGGLO

LE MAGAZINE DE CHARTRES MÉTROPOLE - HORS SÉRIE - #138 - FÉVRIER 2025

**2001** / **2025**  
**métamorphose**



### ÉPISODE 1

*On vit si bien ensemble*



### ÉPISODE 4

*Des équipements top niveau*



### ÉPISODE 7

*Toujours plus de services pour les habitants*





6



32

**ÉPISODE 2**

*Des feuilles de route  
toutes tracées*



48

**ÉPISODE 3**

*Une fiscalité maîtrisée,  
pour une agglo transformée*



58



90

**ÉPISODE 5**

*Grandeur nature*



114

**ÉPISODE 6**

*Des équipements et  
aménagements pour  
votre quotidien*



138



160

**ÉPISODE 8**

*Une stratégie  
qui a renforcé l'attractivité*



186

**ÉPILOGUE**

*Cette terre, c'est votre  
terre, engagez-vous  
dans sa réussite !*

# ADMO



## «Le succès d'une stratégie de développement solidaire.»»

**25** ans ! C'est beaucoup et c'est peu dans l'histoire d'une agglomération dont les racines remontent à plus de 2 000 ans. Et pourtant, en une seule génération, quel chemin parcouru ! Car si l'on regarde bien, qu'y a-t-il de commun entre la Communauté d'Agglomération de Chartres (COMACH) en 2001 et Chartres métropole 2025 ?

La première venait de naître, elle n'avait qu'un an, la Loi créant les intercommunalités n'en comptant elle-même que deux. Cette COMACH, un nom bien rugueux à prononcer, ne réunissait que les 7 communes de la zone urbaine. Elles sont 66 aujourd'hui, et la population concernée est passée de 90 000 à 140 000 habitants. Ils vivent dans des limites pratiquement abouties, qui collent à la réalité quotidienne de leur bassin de vie et d'activités. En 2001, ils n'en n'avaient pas conscience. Ils ne le pouvaient pas, leur territoire étant divisé en plusieurs communautés de communes, nombre de communes vivaient aussi leur vie toutes seules, et le lien historique entre les villages et la ville était oublié. Personne ne leur avait demandé leur avis, ne leur avait posé la seule question qui vaille : avec qui vivez-vous ?

En 25 ans, l'Agglo est devenue le moteur économique du département. Elle est même le bassin d'activité qui se développe le plus rapidement dans la région Centre-Val de Loire. En 2001, notre Jardin d'Entreprises n'en accueillait qu'une. Et une seule. Aujourd'hui, il déborde. D'autres zones d'activités ont vu le jour ou sont en projets avancés.

Cette croissance a financé la construction de grands équipements publics dont la dimension n'était même pas imaginable il y a un quart de siècle.

La COMACH des origines était déchirée par les querelles politiques. Elle était sans majorité. Aujourd'hui, nos 66 communes votent chaque année un budget qui est passé de 70 millions à 300 millions d'euros à des majorités souvent supérieures à 90 %. Pourtant, les différences de sensibilités existent toujours, mais le projet passe avant tout.

Le projet et la solidarité intercommunale. Quand autour de nous d'autres entités peinent à investir, cette solidarité garantit à toutes nos communes, même les plus petites, de pouvoir réaliser les investissements et les équipements de proximité qui améliorent la qualité de vie au quotidien de leurs habitants. Même dans les plus petits villages. Car Chartres métropole n'a jamais voulu se substituer aux communes mais au contraire les renforcer dans le respect d'un équilibre né de l'Histoire entre ville et campagne.

Beaucoup d'entre vous n'ont pas vécu ici ce dernier quart de siècle. C'est pourquoi nous avons voulu vous raconter comment cette dynamique s'est engagée, à partir de quelques principes simples appliqués systématiquement dans la durée. S'en dégage une cohérence qui est un gage d'avenir.

### Parce que C'Chartres !

Jean-Pierre GORGES  
*Président de Chartres métropole*

**ON VIT SI BIEN  
ENSEMBLE...**





**Entre 2001 et aujourd'hui,  
Chartres métropole s'est métamorphosée.**

**Au départ uniquement urbain,  
le territoire s'est progressivement ouvert  
à des communes périurbaines et à des villages ruraux,  
qui ont frappé à la porte pour rejoindre l'aventure,  
séduits par le modèle de développement  
et de solidarité proposé, et la dynamique impulsée.**



# LES ANNÉES 2000 : LE TEMPS DES FONDATIONS

**L'**arrivée de Jean-Pierre Gorges à la tête de l'Agglomération en 2001 a fait naître une conscience collective, une envie de vivre et de faire les choses ensemble, à l'échelle de tout un bassin de vie.

## Chacun pour soi

Le paysage politico-administratif des années 2000 était encore plus confus que le millefeuille administratif d'aujourd'hui largement critiqué.

Aux communes, aux départements et aux régions s'ajoutaient les intercommunalités naissantes et même une strate intermédiaire, les pays. Chacun voulant bien sûr s'occuper de tout. Ainsi, la Communauté d'Agglomération de Chartres (« COMACH ») et ses 7 communes urbaines était bordée par trois communautés de communes différentes, souvent constituées en rivalité politique avec la zone urbaine. Et la commune de Barjouville qui souhaitait rester seule.

## 2001 : la donne change

Toutes ces communes étaient par ailleurs membres de nombreux syndicats intercommunaux à vocation de service public sur des territoires variables. Ils s'occupaient de l'eau, de l'électricité, etc.

Heureusement, à côté de ces baronnies techniques, existait le SMEP, le Syndicat Mixte d'Études et de Programmation. Des élus originaires de 39 communes du bassin de vie chartrain y réfléchissaient sur l'aménagement du territoire.

Le basculement politique de Chartres en 2001 a changé la donne. Les 6 autres maires de la COMACH ont unanimement demandé au nouveau maire de Chartres d'en prendre la présidence. Mais le Conseil Communautaire restait marqué par les luttes politiques, il était sans majorité stable. Les membres du SMEP élirent également le nouveau maire de Chartres président de leur syndicat.

# LE PAYSAGE INTERCOMMUNAL EN 2001

*“L'idée d'une organisation commune était le signe d'une ambition collective naissante.”* ➤➤



***“Le SCoT de Chartres métropole est l'un des premiers en France à voir le jour, dès 2006. >>>”***

## Ambition collective

Se développa l'idée d'une organisation commune qui rassemblerait la COMACH et ses voisins. Dès 2004, la COMACH prit le nom de Chartres métropole. Ce n'était pas le reflet de la réalité, mais bien le signe d'une ambition collective naissante.

Deux ans plus tard, les élus du SMEP votèrent l'adoption d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Ce document organisait l'aménagement du territoire pour les années à venir : là où devaient s'implanter les zones d'activités, les espaces prioritairement destinés à la construction de logements, etc. Il prévoyait l'évolution des infrastructures de transport et l'emplacement des nouveaux grands équipements publics. Cette charte commune existe toujours, elle est réactualisée environ tous les six ans. Mais le calendrier politique ne permettait pas l'élargissement de Chartres métropole à ses voisins avant les futures élections municipales de 2008.

***“En 2009, l'ouverture de l'Odysée marque un changement d'époque.”*** ➤➤

## Changement d'époque

Chartres métropole n'attendit pas l'échéance pour lancer nombre de projets : le Plan Vert en 2003, le Pôle Gare de Chartres en 2005, à l'initiative de la Ville de Chartres, le renouvellement de la flotte des bus Filibus, etc.

Et surtout, l'Agglo prit deux décisions qui allaient marquer les esprits : en 2006, elle accorda la gratuité de l'usage des transports publics locaux à tous les jeunes, scolaires, apprentis, étudiants sur son territoire. Effet d'attractivité garanti ! Car les élus des communes en dehors de l'Agglo étaient aussi des parents et des habitants soucieux de leur pouvoir d'achat.

Ensuite, Chartres métropole, après des débats animés en Conseil Communautaire, lança la construction de l'Odysée. Ce parc aquatique n'était pas seulement le remplaçant des anciennes petites piscines à bout de course. Cet équipement de nouvelle génération marquait aussi un changement d'époque.

Avant son ouverture, certains critiquaient sa démesure supposée. Le succès fit taire les critiques et - attractivité encore - les habitants du nord de l'Agglo voulurent bénéficier des tarifs privilégiés accordés aux habitants de Chartres métropole.



# LES ANNÉES 2010 : L'ÉLARGISSEMENT

**D**e 2011 à 2018, Chartres métropole passe de 7 à 66 communes.

## La fusion en action

Le débat électoral des élections municipales de 2008 avait largement pris en compte la nécessité d'élargir le territoire de Chartres métropole aux communautés de communes voisines.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2011, Chartres métropole fusionne avec les communautés de communes de l'Orée de Chartres et du Val de l'Eure, comptant 25 communes<sup>1</sup>, pour regrouper un total de 32 communes et 112 000 habitants. L'Agglo élargissait également ses compétences pour prendre en compte la nouvelle réalité, notamment l'accueil des scolaires des nouvelles communes à l'Odyssée.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2012, Chartres métropole accueille 8 nouvelles communes<sup>2</sup> et compte 117 000 habitants.

Le 1<sup>er</sup> mars 2012, 2 nouvelles communes<sup>3</sup> rejoignent l'ensemble.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, c'est la communauté de communes du Bois Gueslin et ses 5 communes<sup>4</sup> qui fusionne avec l'Agglo.

## 66 communes, 140 000 habitants

La loi du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République, plus connue sous son acronyme loi NOTRe, incitait fortement les communes non membres d'une intercommunalité à rejoindre une communauté de communes ou d'agglomération.

22 nouvelles communes candidatent à l'entrée dans Chartres métropole. Son président, Jean-Pierre Gorges, le rappelle : « *nous n'avons démarché personne. Je suis allé rencontrer leurs élus pour leur présenter nos règles du jeu, et notamment celle de la nécessaire continuité territoriale entre communes-membres et discuter des domaines et des périodes d'adaptation éventuellement utiles* ».

Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les communes de Mittainvilliers et Véréigny fusionnent.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, 20 nouvelles communes<sup>5</sup> adhèrent à Chartres métropole, qui compte alors 66 communes et 140 000 habitants. C'est toujours sa situation aujourd'hui.

# LES 5 ÉTAPES DE L'ÉLARGISSEMENT DE L'AGGLO

1<sup>ER</sup> JANVIER  
2011<sup>1</sup>

Amilly • Bailleau-l'Évêque • Berchères-les-Pierres •  
Berchères-Saint-Germain • Briconville • Challet • Cintray •  
Clévilliers • Coltainville • Corancez • Fontenay-sur-Eure •  
Fresnay-le-Gilmert • Gasville-Oisème • Gellainville •  
Houville-la-Branche • Jouy • Meslay-le-Grenet • Morancez •  
Nogent-le-Phaye • Nogent-sur-Eure • Poisvilliers •  
Prunay-le-Gillon • Saint-Georges-sur-Eure • Saint-Prest • Sours

1<sup>ER</sup> JANVIER  
2012<sup>2</sup>

Barjouville • Dangers • Francourville • Mittainvilliers •  
Saint-Aubin-des-Bois • Thivars • Vérigny • Voise

1<sup>ER</sup> MARS  
2012<sup>3</sup>

Chauffours • Ollé

1<sup>ER</sup> JANVIER  
2013<sup>4</sup>

Dammarie • Fresnay-le-Comte • La Bourdinière-Saint-Loup •  
Mignièrès • Ver-lès-Chartres

1<sup>ER</sup> JANVIER  
2018<sup>5</sup>

Allonnes • Boisville-la-Saint-Père • Boncé • Bouglainval •  
Champseru • Chartainvilliers • Denonville •  
Ermenonville-la-Grande • Houx • Maintenon • Meslay-le-Vidame •  
Moinville-la-Jeulin • Oinville-sous-Auneau •  
Roinville-sous-Auneau • Saint-Léger-des-Aubées • Sandarville •  
Santeuil • Theuville • Umpeau • Vitray-en-Beauce

**“La seule raison d’être d’une intercommunalité, c’est de permettre à ses communes-membres de faire ensemble ce qu’elles n’auraient pas les moyens de faire seules. >>>**

**« Avec qui vivez-vous ? »**

Jean-Pierre Gorges : « Je leur avais tenu un discours simple : avec qui vivez-vous ? C’est la question à laquelle, avec les habitants de vos communes, vous les élus devez répondre. Nous avons défini un cercle approximatif de 20 kilomètres de rayon à partir des flèches de la cathédrale de Chartres. Grosso modo, là d’où l’on pouvait apercevoir les clochers des communes concernées. C’était respecter les hommes, leurs villages et leur histoire. Notre territoire est resté le même depuis 2018. Il pourrait encore évoluer, mais à la marge. Mais ce n’est pas d’actualité. »

**Conscience nouvelle**

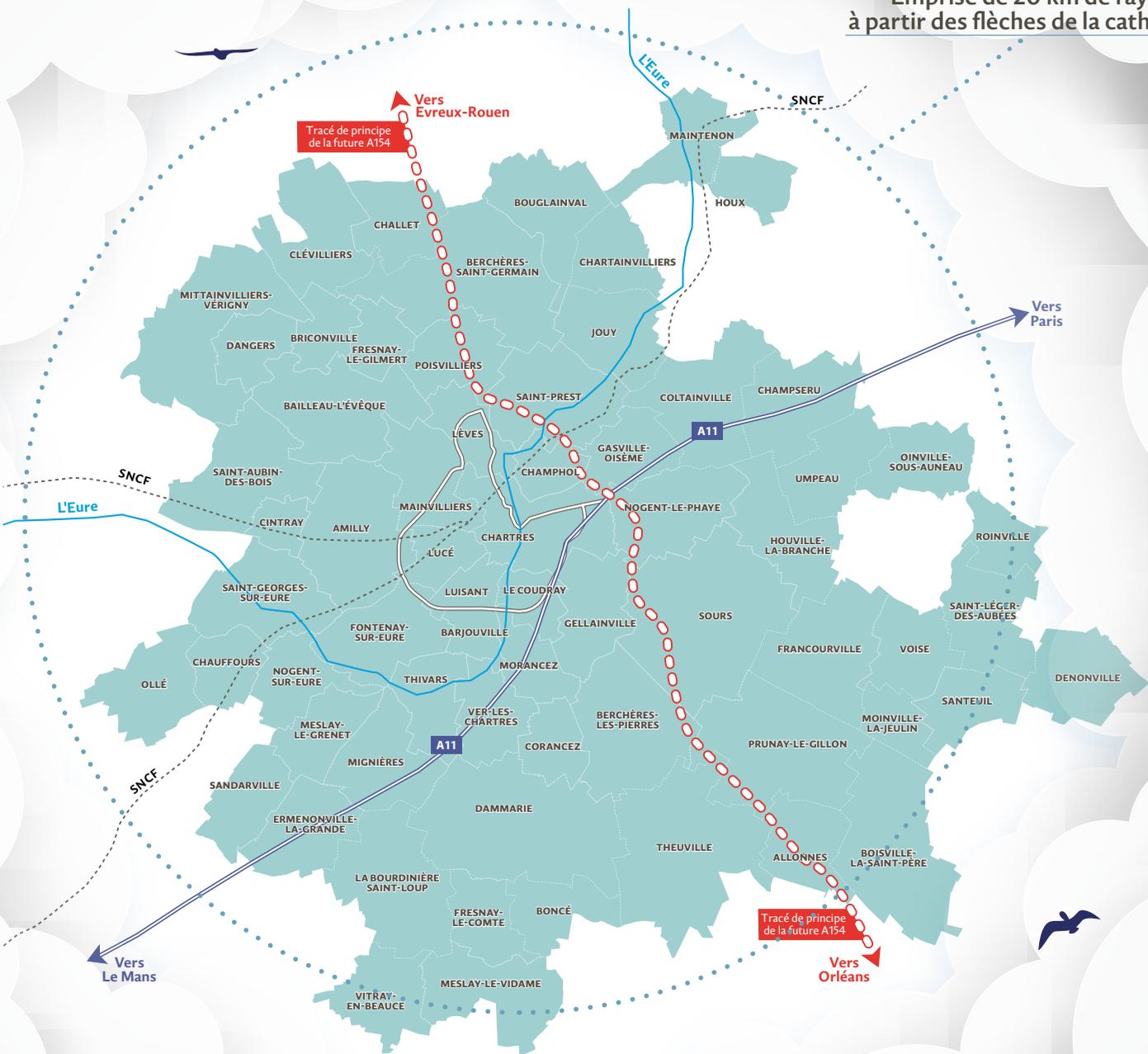
Cet élargissement résulte certes d’une incitation législative, mais le choix des nouvelles communes a d’abord répondu à une conscience nouvelle d’appartenance. Et surtout, les nouveaux membres ont compris que Chartres métropole n’avait pas vocation à se substituer aux communes. « La seule raison d’être d’une intercommunalité, c’est de permettre à ses communes-membres de faire ensemble ce qu’elles n’auraient pas les moyens de faire seules ».

Cet élargissement eut une autre conséquence, comme le rappelle Jean-Pierre Gorges : « J’ai très vite compris qu’il fallait rassurer les communes-membres et leurs maires sur notre volonté de respecter et même de défendre l’existence des communes. C’est l’histoire de notre pays, de nos premières libertés publiques, de notre démocratie. C’est pourquoi, et bien avant que la Loi de 2019 ne nous y oblige, j’ai voulu constituer et réunir régulièrement dès 2011 un Comité des Maires, qui examine tous nos projets avant leur soumission au vote du Conseil Communautaire. Chaque maire s’y exprime à voix égale ».

**“Respecter, et même défendre l’existence des communes, c’est notre volonté. >>>**

# CHARTRES MÉTROPOLE AUJOURD'HUI

Emprise de 20 km de rayon  
à partir des flèches de la cathédrale



## CHIFFRES CLÉS



**66**  
COMMUNES



AIRE DE L'AGGLO  
**860 km<sup>2</sup>**



**140 000**  
HABITANTS  
**58 500**  
FOYERS



**65 216**  
ACTIFS  
**57 861**  
EMPLOIS



**66 660**  
LOGEMENTS



**1 128**  
ENTREPRISES  
**30** PARCS  
D'ACTIVITÉS

# PRODUIRE, AVANT DE REDISTRIBUER

**L**e nouveau modèle chartrain se met immédiatement en action. Ses premiers principes ? Une politique de développement économique « endogène », au plus près des entreprises locales, créatrices de richesses et d'emploi, et une Agglomération qui montre l'exemple en donnant la priorité à l'investissement.

En 25 ans, Chartres métropole a investi 1 milliard d'euros sur le territoire.

Série en cours...

## Relancer l'économie

Pour financer ce nouvel élan, il fallait évidemment relancer le développement économique de l'Agglo. Dans un discours de rupture prononcé à l'occasion des vœux au monde économique de 2003, transformés pour l'occasion en un véritable évènement où tous les acteurs qui payaient des impôts économiques étaient invités pour la première fois, Jean-Pierre Gorgès énonça quelques principes simples, toujours en vigueur aujourd'hui (voir ci-contre).

## 1 milliard d'euros, série en cours

En 25 ans, Chartres métropole aura investi 1 milliard d'euros.

L'an dernier, 3 milliards d'euros d'investissements industriels ont été annoncés sur le territoire de l'Agglo. Ils sont en cours de réalisation. Ils proviennent d'entreprises pour l'essentiel installées chez nous depuis des années.

Ces principes d'action sont toujours valables. *« J'ai toujours cru qu'un plan, même moyen, mais poursuivi avec persévérance jusqu'à son terme, avait plus de chances de réussir qu'une politique de coups successifs, et au final incohérents. »* Le contrepied des politiques d'annonces et des coups de com'.

En 2001, la COMACH et les trois communautés de communes adjacentes comptaient 3 000 entreprises et 38 000 emplois privés. Aujourd'hui, il y a plus de 11 000 entreprises sur le territoire de Chartres métropole pour 60 000 emplois privés.

**« Nous avons choisi de nous occuper d'abord des entreprises installées sur le territoire. »**

# JEAN-PIERRE GORGES, VŒUX AU MONDE ÉCONOMIQUE, JANVIER 2003

Il y a une seule entreprise dans notre Jardin d'Entreprises. Faute de mieux, certains voudraient même y installer un cinéma, qui n'a rien à y faire. »

Nous allons cesser de chercher à attirer des entreprises extérieures à coup de subventions, cela ne marche pas. Nous allons d'abord nous occuper de vous, vous aider, mieux équiper vos zones d'activités, vous mettre en relation les uns avec les autres, et cette soirée en est une belle occasion. Et tout cela pour vous encourager à investir ici. Notre politique de développement sera « endogène ». Si nous réussissons ensemble, vous serez nos meilleurs ambassadeurs auprès des entreprises extérieures avec lesquelles vous êtes en relation d'affaires. »

Pour vous donner confiance, nous devons montrer l'exemple : désormais, l'investissement sera la priorité de nos budgets. Cela donnera en outre de l'activité à vos sociétés et du travail à vos personnels. »

Pour investir, vous avez besoin d'y voir clair. Nos règles de fonctionnement et vos charges, notamment fiscales, resteront stables du début à la fin du mandat. »

Nous allons le faire parce que nous sommes conscients que les richesses doivent d'abord être produites avant d'être réparties ou redistribuées. »

Nous le sommes d'autant plus que les ressources financières de Chartres métropole viennent principalement des impôts économiques versés par vos entreprises. Nous réussirons si vous réussissez. »

## Anticipation

Point capital : malgré les certifications positives vantées par son concessionnaire privé, la station d'épuration de Lèves connut un incident qui aurait pu conduire à une sérieuse pollution de l'Eure voisine. Elle était en fait à bout de souffle et l'État alerta l'Agglo : si vous ne remédiez pas à cette situation, c'est tout le développement des communes et des entreprises qui risque d'en être bloqué. Ainsi naquit le projet de la nouvelle station d'épuration La Mare Corbonne. Comme l'Odyssée, cet équipement de nouvelle génération permettait d'anticiper l'élargissement prévisible de Chartres métropole

**« Un plan poursuivi avec persévérance a plus de chances de réussir qu'une politique de coups successifs et incohérents. »**

# UN VISAGE SOLIDAIRE DE L'ATTRACTIVITÉ

**Q**ualité des équipements collectifs, vie culturelle et sportive, logements, cadre de vie, sécurité... L'Agglo fait preuve de compétence(s) pour faire l'attractivité de son territoire, car tout est lié.

## « Métropolisation »

Dans les années 2000, aux débuts de l'intercommunalité, métropoles, villes et agglomérations rivalisaient déjà pour attirer les entreprises et leurs emplois. La « métropolisation » de la France était en route, avec des inconvénients que l'on observe aujourd'hui. À commencer par la désertification industrielle et économique d'une partie du territoire national. Et aussi la montée des inconvénients et des drames sociaux pénalisant la qualité de vie des métropolitains.

En 2001, cette concurrence avait une dimension principalement fiscale : les collectivités subventionnaient les implantations d'entreprises, et surtout brandissaient comme principal argument le montant plus ou moins élevé de leur taxe professionnelle, qui était à l'époque le principal impôt économique local pesant sur les acteurs économiques.

## L'équilibre, c'est un tout

Progressivement, cet argument a perdu de son poids. La dimension humaine a pris le dessus. Avant d'investir à un endroit, une entreprise se préoccupe de savoir dans quelles conditions son personnel va avoir envie d'y venir, non seulement pour travailler, mais aussi s'y loger et y vivre au sens large.

La qualité des équipements collectifs, la vie associative, culturelle et sportive, le cadre de vie en général... Le bon équilibre de l'agglomération chartraine est l'un de ses principaux atouts : on peut y vivre en zone urbaine ou dans la campagne proche.

La construction de logements y reste dynamique, et ils sont de toutes sortes, du logement social au haut de gamme en passant par la catégorie essentielle des logements intermédiaires destinés aux classes moyennes qui travaillent dans les entreprises modernes d'aujourd'hui, plus proches des laboratoires que des chaînes d'autrefois.

## Montée en gamme dans tous les domaines

Les grands équipements font figure de phares : les grandes salles de spectacle et de sport sont devenues les cathédrales d'aujourd'hui. On commence juste à mesurer l'impact du Colisée, après celui de l'Odyssée.

C'est vrai également de la qualité des transports publics, déjà très denses dans l'agglomération, renforcés par l'achèvement du Pôle Gare et la mise en service prochaine du BHNS articulé autour de lui.

La qualité des espaces naturels accessibles joue également un rôle de plus en plus important. Initié dès 2003, le Plan Vert offre à cet égard un caractère rare dans les agglomérations d'aujourd'hui : il s'étend désormais sur 27 kilomètres, en traversant intégralement la zone urbaine, ne cesse de s'allonger, de se diversifier aussi, avec la création en cours et l'agrandissement du Parc du Rigéard, dédié à la biodiversité, entre Lèves et Chartres.

## Les composantes de l'attractivité s'élargissent

La qualité de nos villages fait partie intégrante de notre attractivité. Ceux qui viennent ou viendront vivre ici ont le choix de leur style de vie entre zone urbaine et ruralité proche. C'est là que l'on mesure l'importance des réseaux créés et gérés par Chartres métropole. Comme les artères dans le corps, ils irriguent l'ensemble du territoire, villages inclus.

Enfin, les composantes de l'attractivité ne cessent de s'élargir. Si la sécurité publique est une compétence de l'État, l'Agglo investit beaucoup en la matière. Au sein du Conseil Intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CISPDR), le maire de la plus petite commune a désormais facilement accès aux plus hauts responsables publics. Chartres métropole favorise, toujours à la demande de chaque maire, la création d'une police municipale intercommunale appuyée notamment sur un réseau de plusieurs centaines de caméras de vidéoprotection. Les délinquants se moquent des frontières administratives. Tout ceci dans la plus étroite collaboration avec la Police Nationale et la Gendarmerie Nationale.



***“Avant d’investir à un endroit, une entreprise se préoccupe de savoir dans quelles conditions son personnel va avoir envie d’y venir : non seulement pour travailler, mais aussi s’y loger et y vivre au sens large.➤➤***

# L'ÉLARGISSEMENT DES COMPÉTENCES, 1<sup>ER</sup> ACTE DE LA SOLIDARITÉ INTERCOMMUNALE

**P**arallèlement à l'extension du territoire de l'Agglomération pendant les années 2010, Chartres métropole élargit aussi ses domaines de compétences. Un débat parfaitement démocratique, commencé dès 2011, avec un gros travail de définition de l'intérêt communautaire dans chaque domaine.

## La main sur les réseaux

Février 2015 vit la décision majeure du Conseil Communautaire de confier à l'Agglo tous les réseaux qui, presque par nature, impliquent différentes communes aux situations diverses : la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des réseaux d'électricité, d'éclairage public, de gaz, de chaleur, de télécommunication, de haut débit et de numérique. S'y ajoutaient naturellement la gestion des services et des unités de production correspondants.

Sans cette décision, et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres, l'Agglo n'aurait pas pu réagir à la crise brutale des énergies qui a augmenté soudainement les charges des communes pendant la crise du COVID et ses conséquences inflationnistes. Ce fut particulièrement vrai de l'éclairage public où l'exécutif de Chartres métropole put accélérer le processus d'équipement des lampadaires publics en LED.

## L'enjeu de l'eau

La même réactivité peut être observée sur la question de l'eau. Elle ne fut pas seulement patente pendant les épisodes de sécheresse. Elle représente toujours un gros poste d'investissement pour les finances de Chartres métropole, solidarité oblige. Il est évident qu'un kilomètre de tuyaux (pose, entretien, raccordements éventuels, lutte contre les fuites) n'a pas le même coût en zone rurale, à l'habitat plus dispersé, qu'en zone urbaine, où beaucoup d'abonnés sont concentrés sur un espace plus réduit. C'est vrai pour l'approvisionnement en eau potable, mais aussi pour tous les types de réseaux : transports, déchets, assainissement, etc. On le constate toujours en observant la fermeture progressive des petites stations d'épuration existantes arrivées à bout de souffle, et le raccordement progressif des réseaux concernés à la grande station de la Mare Corbonne. Heureusement qu'on avait vu grand !

**“Des réseaux secs à l'eau en passant par l'urbanisme, Chartres métropole a su ajuster ses compétences aux besoins de son territoire, et de ses communes. >>**



*Le raccordement progressif des réseaux d'assainissement à la grande station d'épuration de Chartres métropole, une étape essentielle.*

## **Assistance aux communes**

Les communes entrantes ont pris leur part de cet effort de rationalisation, en acceptant de voir également concentrés sur les zones d'activités les plus pertinentes les établissements industriels et artisanaux.

En 2017, la Loi NOTRe incitait les communes encore isolées à rejoindre des intercommunalités. Elle modifiait aussi les compétences obligatoires de ces dernières. Ainsi, la politique de développement économique devint générale: de l'industrie, au commerce et au tourisme jusqu'aux aéroports. Et surtout, l'Agglo devint compétente en matière d'urbanisme communal. C'est ainsi que Chartres métropole apporte dans ce domaine majeur une assistance juridique et technique considérable aux municipalités : gage de compétence, d'économies de fonctionnement.

Dans le même esprit, l'Agglo a créé un service de secrétaires de mairie qui sont mis à la disposition des maires en cas d'absence de longue durée, de maladie ou de mutation difficile à remplacer. On sait que la continuité du service public est une exigence non seulement légale mais aussi extrêmement sensible dans la population.

# LA SOLIDARITÉ FINANCIÈRE, GARANTIE DES LIBERTÉS COMMUNALES

**C**hartres métropole entend rester fidèle à sa charte originelle, qui fonde sa légitimité : des communes qui s'associent librement pour faire ensemble ce qu'elles ne peuvent pas faire isolément. La solidarité financière de Chartres métropole les aide au quotidien.

## L'esprit de clocher

Chaque village doit donc conserver son caractère, son identité, son « esprit de clocher » au bon sens du mot. Chaque maire et son Conseil municipal doivent pouvoir continuer de choisir librement les aménagements et les équipements locaux qui améliorent le cadre de vie de leurs habitants. Personne ne pourra jamais le faire mieux qu'eux. C'est la limite des fusions de communes : deux pauvres associés ne font pas un riche. Quand des communes entrent dans une intercommunalité, elles lui cèdent l'usage et le bénéfice fiscal de leurs richesses économiques au moment de leur adhésion, c'est pourquoi la Loi leur attribue en retour une attribution de compensation.

## Une solidarité financière volontariste

L'Agglo et les communes ont subi depuis 2014 une baisse massive de leur Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et depuis 2017, elles ont perdu les recettes de la taxe d'habitation. Et cela va continuer. La récente actualité le démontre. Il suffit de lire le journal pour voir chaque jour des communes renoncer, pour 2025 au moins, à une partie ou même à la totalité de leurs investissements.

Ce n'est pas le cas ici. Le développement économique produit des recettes fiscales. Et même si la Loi ne l'y oblige pas, Chartres métropole s'est engagée dans une politique active de solidarité financière avec ses 66 communes. La solidarité de Chartres métropole envers ses communes-membres se traduit donc concrètement par des aides financières importantes.

## “**Dotation de Solidarité Communautaire et Fonds de Concours contribuent à l'équilibre financier et à l'investissement des communes.**»»

### **La Dotation de Solidarité Communautaire**

Ainsi chaque année, l'Agglo attribue une Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) à chaque commune, ce qui vient renforcer son budget. Ses montants et ses critères sont votés en Conseil Communautaire. Au total, plus de 12 millions d'euros. Le président de Chartres métropole a en outre décidé et fait voter un montant minimum pour aider les plus petites communes. D'abord d'un montant de 20 000 euros chaque année, cette DSC-plancher a été portée à 30 000 euros. Ce montant peut paraître modeste, mais seulement pour ceux qui ignorent la faiblesse des ressources des petites communes. En 2025, la moitié des 66 communes de Chartres métropole bénéficieront de cette DSC-plancher.

Dispositif facultatif, la DSC vise à soutenir les communes disposant de ressources moindres afin de leur permettre de mener à bien leurs projets et de maintenir un niveau de service public satisfaisant pour leurs habitants.

### **Les Fonds de Concours**

En même temps, toujours pour permettre aux communes périurbaines et rurales de continuer à investir pour le mieux vivre de leurs habitants, l'Agglo a créé les Fonds de Concours : la commune candidate choisit et présente librement son projet d'investissement et l'Agglomération finance ceux qui sont retenus. Chaque année, cela représente pour le budget de l'Agglo 2,5 millions d'euros.

Trois enveloppes thématiques sont prévues : l'enveloppe « investissement », qui englobe les opérations d'investissement, l'enveloppe « patrimoine », consacrée à la réhabilitation du patrimoine communal, et l'enveloppe « projets structurants », qui participe à la réalisation de projets d'envergure participant à l'attractivité de la commune, et donc du territoire.

Répetons-le encore : il s'agit d'un effort volontaire qui n'existe pas dans toutes les intercommunalités. Les communes urbaines bénéficient quant à elles de dotations au titre de la Politique de la Ville.

## **FICHE PRATIQUE**

**621** MILLIONS D'EUROS

Montant redistribué aux communes par Chartres métropole entre 2001 et 2023



**12** MILLIONS D'EUROS

Montant de DSC versé chaque année par Chartres métropole à ses communes-membres.

**2,5** MILLIONS D'EUROS

Montant de Fonds de Concours versé chaque année par Chartres métropole à ses communes-membres.





***“ Les communes et leurs clochers  
constituent l’âme de la France.  
L’urbain et le rural sont  
nécessairement complémentaires.  
La solidarité intercommunale  
est une valeur essentielle  
de Chartres métropole,  
au même titre que le développement. >> ”***

# VOS MAIRES, PIERRE ANGULAIRE D'UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

**B**ien avant que la Loi de 2019 n'oblige les intercommunalités à se doter d'une Conférence des maires, Chartres métropole avait déjà créé son Comité des maires, en 2011. Quelle que soit la taille de la commune, chaque maire dispose d'une voix d'une égale dignité.

## Naissance du Comité des maires

De 2001 à 2010, Chartres métropole se compose de 7 communes urbaines, dont les représentants siègent au Conseil Communautaire, au Bureau Communautaire et/ou dans différentes commissions thématiques (transports, économie, déchets, eau...).

Le 1<sup>er</sup> janvier 2011, 25 communes rejoignent l'Agglomération. À cette occasion, Jean-Pierre Gorges, président de Chartres métropole, entend associer le plus étroitement possible les maires de ces communes périurbaines et rurales à la gouvernance intercommunale, et propose de créer un Comité des maires.

En 2019, la Loi « Engagement et Proximité », qui a notamment pour objectif de simplifier les relations entre communes et intercommunalité, impose aux communautés d'agglomération de mettre en place une Conférence des maires. Pour Chartres métropole, qui avait pris les devants, un simple changement de dénomination s'opère : le Comité des maires devient Conférence des maires.

**“La Conférence des maires  
garantit que les spécificités  
de chaque commune  
soient prises en compte.”**



## Espace de dialogue et de concertation

La Conférence des maires de Chartres métropole constitue un organe de concertation et de coordination rassemblant l'ensemble des 66 maires des communes membres de l'agglomération. Elle se réunit périodiquement afin d'examiner les sujets stratégiques, d'échanger sur les préoccupations locales et de faciliter la mise en cohérence des politiques publiques à l'échelle intercommunale.

La Conférence des maires permet aux élus de partager leurs points de vue et de discuter en amont des projets structurants (aménagement du territoire, développement économique, gestion des services publics, etc.).

Elle facilite la mutualisation des réflexions et la construction d'une vision commune pour l'ensemble du bassin de vie, en tenant compte des spécificités de chaque commune.

« Notre Conférence des maires fonctionne à plein. Tous les projets lui sont présentés avant d'être proposés au vote du Conseil Communautaire. À la Conférence, chaque maire dispose d'une voix d'une égale dignité, quelle que soit la taille de la commune, qu'il s'agisse d'un petit village de campagne, d'une commune péri-urbaine ou de la grande ville-centre », explique Jean-Pierre Gorges

## Élaboration et suivi des orientations politiques

Par son caractère représentatif, la Conférence des maires contribue à la définition des priorités de Chartres métropole. Elle peut ainsi influencer sur l'ordre du jour des Conseils Communautaires ou préparer des arbitrages sur des sujets importants : budgets, programmes d'investissements, grands projets...

Les maires y font aussi remonter les enjeux et contraintes propres à leur commune, afin que l'agglomération puisse déployer des actions adaptées aux réalités du terrain.

## Coordination opérationnelle

La Conférence des maires veille à ce que la mise en œuvre des politiques communautaires (plans d'urbanisme, gestion des déchets, transports, habitat, etc.) soit cohérente et efficace au sein des différentes communes.

Elle favorise le partage d'informations, de bonnes pratiques et d'expertises entre les communes, permettant ainsi un pilotage plus fin et réactif de l'action publique locale.

## Lien institutionnel et représentation du territoire

En regroupant l'ensemble des maires, la Conférence des maires consolide la légitimité des décisions prises au niveau communautaire, assurant que les voix de toutes les communes soient entendues.

Dans le cadre de relations avec les partenaires extérieurs (État, Région, Département, organismes consulaires), la Conférence des maires peut contribuer à l'élaboration de positions communes et défendre les intérêts de l'agglomération de manière unifiée.





***“Associer le plus étroitement possible les maires des communes à la gouvernance intercommunale.”*** ➤➤

## **Un rôle clé**

En somme, la Conférence des maires joue un rôle clé d'instance collégiale au sein de Chartres métropole : à la fois lieu de débat politique, de coordination technique et de construction de stratégies partagées. Elle garantit que les spécificités de chaque commune soient prises en compte dans la définition et la mise en œuvre des politiques intercommunales, renforçant ainsi la cohérence et l'efficacité de l'action publique à l'échelle de l'Agglomération et se pose comme un organe fondamental de gouvernance partagée, garantissant une action publique coordonnée et équilibrée au service des habitants.



*“La Conférence des maires  
permet aux élus de partager  
leurs points de vue et de discuter  
en amont des projets structurants. >>*



ÉPISODE 2

An aerial photograph of a rural landscape. In the foreground, a multi-lane highway with several cars and a white truck is visible. To the left and top of the highway are large, vibrant yellow rapeseed fields. A small village with numerous houses and a prominent red-roofed building is situated in the middle ground. The background shows more green fields and a few trees under a clear sky.

# DES FEUILLES DE ROUTE TOUTES TRACÉES !



**Gouverner, c'est prévoir, dit-on.  
Le président de Chartres métropole, Jean-Pierre Gorges,  
use plus souvent d'une autre formule :**  
*« l'avenir n'est pas ce qui va nous arriver,  
mais bien ce que nous allons décider de faire ensemble. »*

**Une formule qui s'applique à la lettre à la façon  
dont l'Agglomération a anticipé et préparé l'avenir  
de son territoire.**



# ANTICIPER, PLUTÔT QUE SUBIR

**D**ès 2001, Chartres métropole s'est engagée dans une démarche de planification stratégique ambitieuse, destinée à structurer et maîtriser son développement territorial à moyen et long termes.

Au cœur de cette démarche se trouve l'élaboration, puis l'adoption, du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

## La « Constitution » de l'Agglomération

Outil de cadrage légal institué par la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU), le SCoT traduit les grandes orientations d'aménagement et de développement durable du territoire intercommunal.

Sorte de « Constitution » de l'Agglomération, il s'impose ainsi comme la référence à laquelle doivent se conformer l'ensemble des documents d'urbanisme, qu'il s'agisse des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) communaux ou intercommunaux, ou encore des différents schémas sectoriels.

Adopté – dans sa première version – en 2006, le SCoT de Chartres métropole a été l'un des premiers en France à voir le jour. Il a, depuis, fait l'objet de mises à jour régulières, notamment pour s'adapter à l'évolution du territoire, avec par exemple l'entrée de nouvelles communes.

## Deux piliers : démographie et sociologie

Le SCoT de Chartres métropole a été conçu en étroite concertation avec les élus locaux, les acteurs socio-économiques et la société civile, afin de répondre aux besoins du territoire (logement, déplacements, développement économique, préservation des espaces naturels et agricoles...). « *Nous aurions pu choisir de fonder notre SCoT sur un taux de croissance hypothétique. Mais non, nous l'avons construit d'abord à partir de l'évolution prévisible de la démographie de l'agglomération et de sa sociologie, sur ses habitants et leurs besoins. À partir des gens, et d'un équilibre né de l'histoire entre la ville et la campagne* », explique Jean-Pierre Gorges.



***“Le SCoT a été construit d'abord à partir de l'évolution prévisible de la démographie de l'agglomération et de sa sociologie, sur ses habitants et leurs besoins.▶▶***

*“Cohérence, équilibre  
et anticipation sont  
les maîtres-mots du SCoT.”* >>



## Les grands axes

Le SCoT est structuré autour de plusieurs axes majeurs.



### Urbanisation et équilibre territorial

- Définir une répartition harmonieuse des fonctions urbaines (logements, services, zones d'activités, etc.) entre le pôle urbain et les pôles périurbain et rural.
- Privilégier la maîtrise de l'étalement urbain, en valorisant la densification raisonnée des secteurs déjà urbanisés et en évitant la consommation excessive d'espaces naturels et agricoles.



### Habitat et mixité

- Anticiper la croissance démographique et les besoins en logements, notamment en favorisant une offre diversifiée (accession, locatif social, habitat intergénérationnel).
- Promouvoir la mixité sociale et le maintien d'un équilibre habitat-emploi-services dans chaque secteur de l'agglomération.



### Mobilité et déplacements

- Renforcer les infrastructures de transport collectif.
- Encourager les mobilités douces (marche, vélo) grâce à des aménagements dédiés (pistes cyclables, etc.).



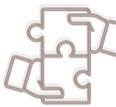
### Développement économique et enseignement supérieur

- Soutenir la dynamique des zones d'activités existantes et anticiper les évolutions des secteurs en développement (industries, services, commerce).
- Encourager la création d'emplois dans des filières structurantes, en coordination avec les bassins de vie et les établissements de formation.



### Protection et valorisation des espaces naturels, agricoles et paysagers

- Identifier et préserver les espaces sensibles, notamment en protégeant les corridors écologiques, en lien avec une politique de « Trame Verte et Bleue ».
- Maintenir et mettre en valeur les paysages (notamment les vues sur la cathédrale), en s'appuyant sur la Directive paysagère.



### Coordination avec les documents thématiques

- Assurer la cohérence entre le SCoT et ses déclinaisons (PLH, PDU, Plan Vert, etc.), de manière à déployer des actions concrètes dans chaque domaine (logement, déplacements, espaces naturels).
- Intégrer les impératifs liés au changement climatique et à la transition énergétique (économies d'énergie, gestion de l'eau, prévention des risques).

## ET DEMAIN ?

Loin d'être figé dans le marbre, le SCoT de Chartres métropole fait l'objet d'une révision et d'une mise à jour environ tous les 6 ans. Un moyen efficace de l'adapter aux évolutions (du territoire ou réglementaires), et toujours dans la concertation, puisque la population peut participer aux débats préalables, qui sont publics.

## Des déclinaisons thématiques

Sur la base de ces grandes orientations transversales, Chartres métropole a décliné son SCoT au travers de plusieurs documents stratégiques, parmi lesquels :

- le **Programme Local de l'Habitat (PLH)**, qui définit les objectifs de production et de réhabilitation de logements, pour répondre aux besoins diversifiés de la population (accession à la propriété, logement social, habitat adapté). Le PLH fixe également les principes de mixité sociale, de répartition géographique de l'offre et de performance énergétique du parc résidentiel.
- le **Plan de Déplacements Urbains (PDU)**, qui encadre la politique de mobilité de l'Agglomération, avec un double objectif : développer l'accessibilité du centre urbain et de ses pôles secondaires, tout en encourageant les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle (transports en commun, mobilités douces, etc.).
- le **Plan Vert** : il s'inscrit depuis 2002 dans une démarche d'aménagement environnemental. Il vise à renforcer la continuité écologique du territoire. Il identifie et protège les corridors naturels, valorise les parcs et jardins urbains, et accompagne la création de nouvelles zones de respiration pour les habitants.
- la **Directive Paysagère** détermine quant à elle les grandes lignes de protection et de mise en valeur des paysages urbains et ruraux de l'agglomération. Notamment destiné à protéger les vues sur la cathédrale Notre-Dame de Chartres, ce document régleme les constructions dans un rayon de 30 kilomètres autour de l'édifice. 102 communes sont concernées, et 457 vues sur la cathédrale ont été recensées.



*“La feuille de route  
en matière de logement,  
de déplacements,  
de développement économique,  
de préservation des espaces  
naturels et agricoles...>>>*



*“Loin d’être figé dans le marbre,  
le SCoT s’ajuste aux réalités  
du terrain et aux besoins.”* ➤

### **Suivi régulier et révision**

L’articulation entre le SCoT et ces documents thématiques repose sur une gouvernance intégrée, pilotée par l’échelon intercommunal. Le suivi régulier de la mise en œuvre du SCoT garantit la cohérence de l’ensemble, tandis que des procédures d’évaluation et de révision (à échéances légales ou en cas d’évolutions majeures) permettent d’ajuster la feuille de route aux réalités du terrain et aux nouvelles obligations réglementaires.

Par ailleurs, Chartres métropole veille à associer la population et les partenaires institutionnels à chaque phase d’évolution, notamment par le biais d’enquêtes publiques et de concertations préalables.

### **Voir plus loin !**

Cette méthode de planification globale et coordonnée permet à Chartres métropole de répondre efficacement aux enjeux croisés d’attractivité, de développement économique, de qualité de vie et de préservation du patrimoine naturel et paysager.

En s’appuyant sur son SCoT et sur ses déclinaisons thématiques, la collectivité dispose d’un levier solide pour encadrer la croissance de son territoire de manière harmonieuse, dans le respect des principes du développement durable et de la réglementation en vigueur.

L’ensemble de ces dispositifs constitue ainsi la feuille de route officielle d’aménagement, assurant à la fois une vision à long terme et la réactivité nécessaire pour accompagner l’évolution des besoins de la population et des acteurs locaux.

## DIRECTIVE PAYSAGÈRE : DÉFENDRE SES POINTS DE VUES

Le 8 décembre 2023, le Journal officiel publiait la Directive Paysagère, première du genre en France... Il aura fallu plus de 20 ans pour définir ce cadre, destiné à protéger les vues sur la cathédrale de Chartres. 102 communes sont concernées dans un rayon de trente kilomètres autour de Notre-Dame.



### Prise de conscience

La cathédrale de Chartres est inscrite depuis 1979 au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, qui souligne l'exceptionnel chef-d'œuvre gothique, mais également l'unique réseau de vues vers le monument, visible jusqu'à près de 30 km.

La loi de 1993 crée la notion de Directive Paysagère, outil juridique qui permet de consacrer le paysage comme non-détachable du monument lui-même, et élargit donc le périmètre de sa protection.

Élu maire de Chartres en 2001, puis président de l'Agglomération et du Syndicat mixte d'études et de programmation (qui regroupe une quarantaine de communes autour de Chartres), Jean-Pierre Gorges s'empare du sujet et anticipe la future Directive Paysagère : dès 2006, le SCoT de Chartres métropole prend en considération les 14 cônes de vues identifiés par les services de l'État.

### Longue vue

Mais le président de Chartres métropole veut voir plus loin, alors même que le paysage de l'Agglomération évolue, passant de 7 à 66 communes entre 2011 à 2017. « C'est à 360° autour du monument qu'il faut concevoir la Directive Paysagère et un urbanisme nouveau ou à reconstruire, qui préserve et organise tous les cônes de vues possibles. La Directive Paysagère n'existe pas encore à cette époque, mais ses principes sont déjà pris en compte dans tous nos projets », explique Jean-Pierre Gorges.

En 2017, alors que les parcs éoliens poussent comme des champignons, l'UNESCO s'inquiète de l'altération possible du paysage autour de Chartres. La Préfète d'alors relance l'élaboration de la Directive Paysagère. Chartres métropole y est étroitement associée. Les nouveaux outils numériques et la 3D offrent de nouvelles possibilités : ce ne sont plus 14, mais... 457 vues sur la cathédrale qui sont répertoriées.



*L'Odyssee (photo), l'aérodrome, l'Illiade et le Colisée ont été conçus en prenant en compte la préservation des cônes de vues sur la cathédrale.*



## Anticipation

La Directive, validée par le Conseil d'État en 2023, vise à assurer la pérennité et l'intégrité des 457 vues majeures : non seulement elle protège les vues existantes sur Notre-Dame en s'imposant aux nouvelles constructions situées dans son aire d'application (encadrement des hauteurs de construction, par exemple), mais elle va permettre de réparer les erreurs d'urbanisme commises pendant les années 60 à 90.

*« Il aura fallu la compréhension et l'appui des maires et des élus des 102 communes concernées par le défi patrimonial traduit dans cette Directive Paysagère. Je tiens à les en remercier. Leur prise de conscience nous a permis depuis 2006 d'anticiper dans tous nos projets les défis de cette Directive. »*

Exemples concrets : de l'Odyssee à l'Illiade en passant par l'aérodrome et le Colisée, les récents grands équipements construits par Chartres métropole sont en connexion et « dialoguent » avec la cathédrale...





### Le chaînon manquant

De Rouen à Orléans, les portions d'autoroutes et routes à quatre voies se succèdent... sauf dans la traversée de l'Eure-et-Loir. Quant à l'agglomération chartraine, elle voit sa zone urbaine entourée d'une rocade... incomplète. Conséquences directes : des camions de transport logistique qui traversent les villages de l'agglomération, un trafic régulièrement engorgé sur la rocade...

**“A154 :  
la mobilisation générale  
autour d'un projet  
d'intérêt général  
a porté ses fruits. >>>**

### L'urgence

Dès 2002, alors que l'Agglomération lance l'élaboration de son SCoT, Jean-Pierre Gorges fait valoir l'urgence d'améliorer les liaisons routières autour de Chartres, en particulier sur l'axe Rouen-Orléans et le contournement Est de la zone urbaine. L'objectif est de placer Chartres et son agglomération au cœur d'un maillage inter-régional efficace, permettant un gain de temps pour les déplacements des usagers (particuliers et professionnels) et une meilleure sécurité routière sur un axe jusqu'alors saturé. Il souligne l'enjeu stratégique d'un réseau autoroutier performant pour soutenir la compétitivité des entreprises locales et attirer de nouveaux investisseurs.

## A 154 : BIENTÔT LE BOUT DU TUNNEL

La route a été longue, mais l'arrivée est proche...

Jean-Pierre Gorges s'est très tôt - dès 2002 - positionné en faveur de l'aménagement de la RN154 en autoroute A154, considérant cette infrastructure comme un levier majeur, à la fois pour le désenclavement du territoire et pour l'essor économique de l'agglomération chartreuse.



### L'autoroute : un choix évident

Le recours à la concession autoroutière, c'est-à-dire le développement du réseau par des capitaux privés plutôt que les financements publics organisés dans le cadre des contrats de plan État-Régions, s'impose. « 77 années de Contrat de plan auraient été nécessaires pour poursuivre un aménagement partiellement engagé ! Autant dire que l'objectif était inatteignable et le besoin de sécuriser les usagers de l'axe toujours sans solution... », rappelle Jean-Pierre Gorges.

## LE FINANCEMENT

Dans ce domaine, la position des collectivités du département est constante depuis 2016. Un courrier de 2019, adressé au ministre de la Transition écologique par les agglomérations de Chartres, Dreux et le Département d'Eure-et-Loir, rappelle ces engagements et précise la répartition des contributions financières entre les trois collectivités : sur une enveloppe de subvention d'équilibre estimée à 55,7 M€, sachant que l'État supportera la moitié de la dépense, les 50 % restants seront répartis comme suit : 50 % pour le Conseil départemental d'Eure-et-Loir, 25 % pour Chartres métropole et 25 % pour Dreux Agglomération.

### Mobilisation générale autour d'un consensus

Les contacts se multiplient sans relâche auprès des ministères afin d'obtenir un arbitrage favorable et l'inscription du projet A154 dans les priorités nationales d'aménagement. Chemin faisant, les élus du territoire constituent un front commun en faveur du dossier, seule condition pour son aboutissement.

En 2009, les parlementaires d'Eure-et-Loir (Jean-Pierre Gorges, Gérard Hamel, Laure de la Raudière et Philippe Vigier, députés, Joël Billard, Gérard Cornu et Albéric de Montgolfier, sénateurs) et les présidents des chambres consulaires (Chambre de commerce et d'industrie, Chambre de métiers et de l'artisanat et Chambre d'agriculture) adressent en ce sens un courrier commun à François Fillon, Premier ministre.

En 2019, le président de Chartres métropole, Jean-Pierre Gorges, le président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, Claude Térouinard, et le président de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, Gérard Hamel, confirment au ministre de la Transition écologique François de Rugy leur engagement sur la répartition du financement (voir encadré).

En 2020, dans le courrier qu'ils adressent à Jean-Baptiste Djebbari, ministre chargé des Transports, les élus régionaux, départementaux et locaux clament d'une même voix leur attachement à ce que le dossier puisse aboutir dans les délais les plus brefs.

Cette mobilisation générale autour de l'intérêt général porte ses fruits : le 18 novembre 2021, le Premier ministre, Jean Castex confirme la mise en concession autoroutière de l'A154.

### L'Agglo, porte-voix des communes

Limiter les impacts de l'autoroute est une préoccupation majeure du président Jean-Pierre Gorges. Commune par commune, toutes les incidences et les contraintes que le projet est susceptible d'apporter (visuelles, environnementales, acoustiques, techniques...) ont été recensées, ainsi que les compensations à envisager (murs antibruit, voies de contournement, corridors écologiques...). Elles s'imposeront au futur concessionnaire.

# EPL : UN ÉCOSYSTÈME QUI FONCTIONNE EN SYMBIOSE

**P**récurseuse en la matière, Chartres métropole a fait le choix de diversifier ses modes d'intervention pour assurer plus efficacement ses services publics : les gestions en régie et les délégations de service public confiées à des groupes privés ont été progressivement complétées par le recours à des entreprises publiques locales (EPL) : le législateur les a conçues comme une réponse aux nouveaux enjeux des territoires, et une solution adaptée et innovante à l'action publique. Un modèle qui fait ses preuves.

*“Les filiales  
conjuguent expériences  
privée et publique,  
et permettent aux élus  
de conduire les projets  
avec la souplesse  
et la compétitivité  
d'une entreprise. >>>*

## Maîtrise

Afin d'assurer efficacement ses différents services publics (eau et assainissement, déchets, transports, habitat, aménagement du territoire, énergies, innovation numérique...), gagner en agilité et en maîtrise, mais aussi mettre en œuvre ses projets plus rapidement, Chartres métropole a créé ses propres entreprises publiques locales. Chaque compétence de l'agglomération se trouve ainsi confiée à une structure juridique dont l'expertise, la gouvernance et le contrôle garantissent à la fois une gestion efficace et la préservation de l'intérêt public.

Ces entreprises publiques locales, aussi appelées filiales ou satellites de Chartres métropole, disposent de moyens propres, d'expertises établies et s'appuient sur les ressources locales.

## *«Avec les entreprises publiques locales, les actionnaires publics conservent le bénéfice et le réinvestissent sur le territoire.»>>*

### **Entreprise publique locale, en trois mots**

**Entreprise** : la comptabilité de l'entreprise publique locale est la même que dans le privé. Les salariés relèvent du Code du Travail.

**Publique** : l'entreprise publique locale appartient en totalité ou en majorité aux collectivités locales actionnaires (Chartres métropole, communes...), et agissent sous leur impulsion : actionnaire de l'entreprise, la collectivité en est propriétaire et assure son pilotage. Le Conseil d'administration est composé d'élus qui décident des orientations stratégiques de l'entreprise, de sa gestion.

**Locale** : l'entreprise publique locale est liée au territoire de ses actionnaires, travaille et investit sur ce territoire.

Les entreprises publiques locales ne peuvent intervenir que pour des missions d'intérêt général, en lien avec les compétences des collectivités. Elles conjuguent à la fois expérience privée et publique, permettant aux élus de conduire les projets avec la souplesse et la compétitivité d'une entreprise.

### **Coopération étroite**

L'étroite coopération entre les filiales sur un même projet est l'une des forces du modèle EPL : un gage d'efficacité et de réussite, au service de la collectivité.

### **Autonomie financière**

Le capital des entreprises publiques locales est en partie public. Elles tirent leurs revenus des contrats qu'elles passent avec les collectivités ou avec d'autres clients.

Pendant des années, Chartres métropole a confié la mise en œuvre de ses services publics (eau, transports, déchets...) à de grands groupes qui l'exerçaient par délégation. Ils en rapatrièrent les bénéfices à leur siège et à leurs actionnaires.

Avec les entreprises publiques locales, la donne change : les actionnaires publics peuvent conserver le bénéfice d'une gestion excédentaire.

Une logique de circuit court gagnante : la richesse produite par ces entreprises publiques locales peut ensuite être réinvestie sur le territoire. Un dispositif qui contribue donc à l'autonomie financière des collectivités.

### **Transparence**

Les entreprises publiques locales sont contrôlées par le Préfet et la Chambre régionale des comptes sur le respect des règles et sur la bonne gestion des deniers publics. Elles sont aussi contrôlées – comme toute entreprise – par les services fiscaux, l'URSSAF... Elles doivent certifier leurs comptes auprès d'un Commissaire aux comptes, les déposer au Greffe et à la Préfecture. Enfin, elles sont soumises aux règles de la lutte anti-corruption, comme l'ensemble des structures publiques.

*«Nos entreprises publiques locales fonctionnent en symbiose, au service de la collectivité et de ses habitants.»>>*



**C'Chartres Innovations Numériques**  
Télécommunications  
et cybersécurité



**C'Chartres Assainissement**  
Assainissement  
des eaux usées



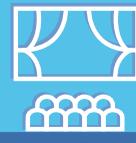
**C'Chartres Eau**  
Approvisionnement  
en eau potable



**C'Chartres Ressources**  
Mutualisation des  
fonctions supports  
des filiales



**C'Chartres Restauration Collective**  
Production et  
livraison de repas



**C'Chartres Spectacles**  
Gestion et exploitation  
de salles dédiées au  
spectacle vivant



**C'Chartres Évènements**  
Activité  
événementielle

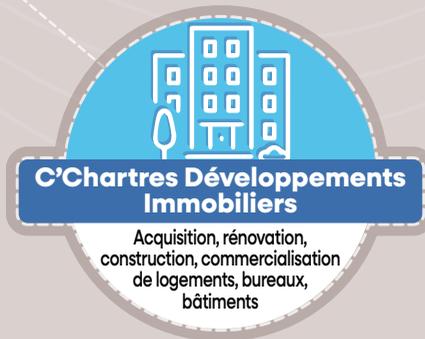
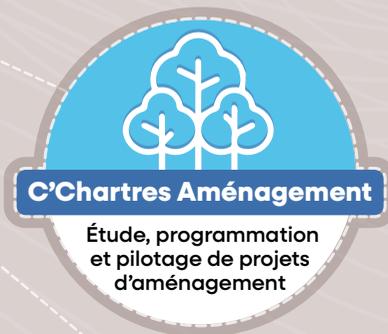


**C'Chartres Tourisme**  
Promotion  
du tourisme



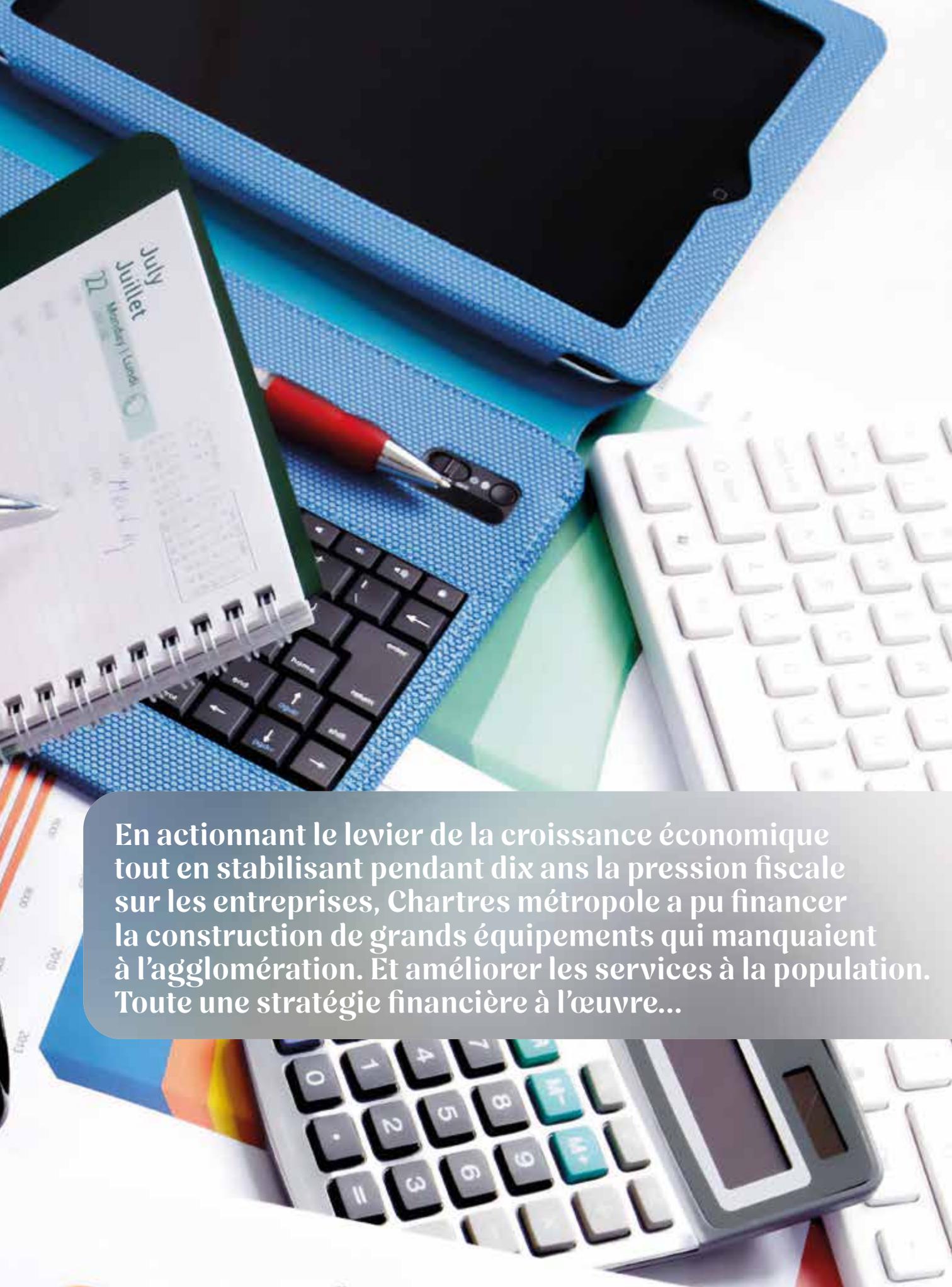
# CHARTRES MÉTROPOLITAIN

# CHARTRES MÉTROPOLE et ses satellites





**UNE FISCALITÉ  
MAÎTRISÉE,  
POUR UNE AGGLO  
TRANSFORMÉE**



En actionnant le levier de la croissance économique tout en stabilisant pendant dix ans la pression fiscale sur les entreprises, Chartres métropole a pu financer la construction de grands équipements qui manquaient à l'agglomération. Et améliorer les services à la population. Toute une stratégie financière à l'œuvre...

# FINANCES : COMMENT AVONS-NOUS FAIT ?

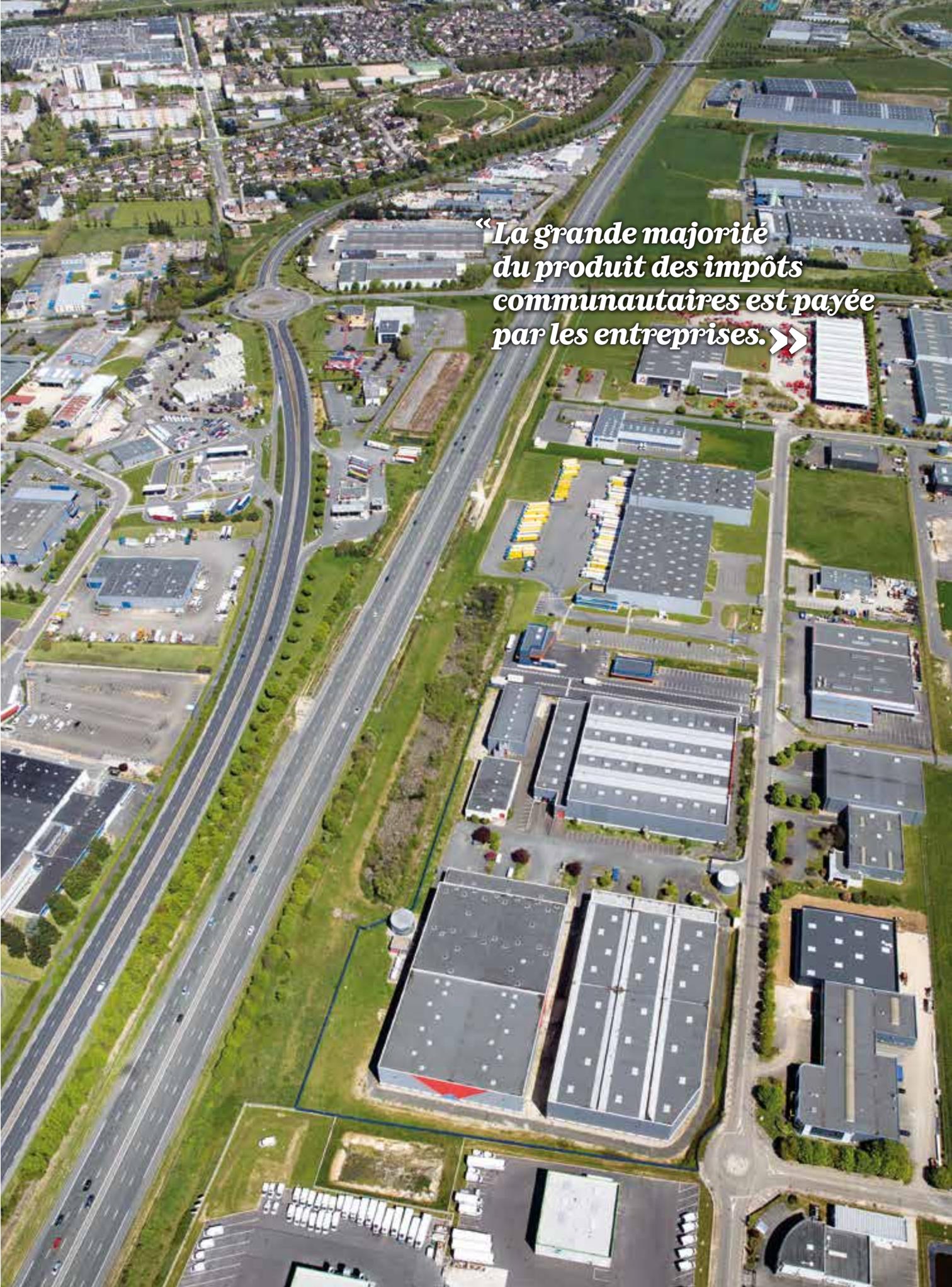
**L**a fiscalité et les finances publiques sont des domaines très techniques. Mais s'y plonger, étape par étape, permet de mieux comprendre comment l'Agglomération a construit son modèle et sa réussite.

## Dynamique

En 25 ans, le budget de l'Agglomération est passé d'un peu plus de 70 millions d'euros en 2001 à 300 millions en 2025. Vous y voyez les résultats de l'expansion économique de notre territoire. Bien sûr, les domaines de compétence de l'Agglo ont augmenté en même temps que l'élargissement de notre territoire, mais la densité des entreprises était déjà concentrée dans les 7 communes de la zone urbaine et les communautés de communes immédiatement adjacentes. Nous avons raconté plus haut

comment l'exécutif de l'ancienne Communauté d'Agglomération de Chartres (COMACH) avait radicalement réorienté les dépenses de l'Agglo vers l'investissement.

*“ En 25 ans,  
le budget de l'Agglomération  
est passé d'un peu plus de  
70 millions d'euros  
en 2001 à  
300 millions  
en 2025 :  
les résultats de l'expansion  
économique de notre territoire. >>*

An aerial photograph of an industrial park. The scene is dominated by large, rectangular warehouse buildings with grey roofs and white walls. There are several parking lots filled with cars and trucks. A multi-lane highway runs diagonally through the center of the image. In the background, there is a residential area with houses and trees. The text is overlaid on the right side of the image.

***“La grande majorité  
du produit des impôts  
communautaires est payée  
par les entreprises. >>>”***

## Nouvel élan

Or il faut bien comprendre que la grande majorité du produit des impôts communautaires est payée par les entreprises.

Entre 2001 et 2011 il s'agissait notamment de la Taxe Professionnelle (TP) et du Versement Transport (VT). Les acteurs économiques se sont inscrits très rapidement dans le nouvel élan de la collectivité, et sachant que le taux de la Taxe Professionnelle est resté stable pendant cette décennie, son produit a augmenté de 4 % par an ! Une performance rare, notamment sur pareille durée.

Le produit de cette pression fiscale a servi à financer l'investissement public local, et ainsi de suite dans un effet d'entraînement spectaculaire. En échange, l'Agglo réaménagea complètement ses zones d'activités et mit sur pied un réseau de transport public parmi les plus denses de la région et du pays.

Les usagers y trouvèrent aussi leur bonheur. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) a vu son taux rester stable depuis 2009 jusqu'à aujourd'hui, quand les colonnes des journaux retentissaient des débats agités sur le sujet dans les intercommunalités d'Eure-et-Loir et de l'ouest yvelinois

## Croissance vertueuse

C'est cette croissance qui a permis à Chartres métropole de financer la construction de grands équipements, de l'Odyssée à l'Illiade en passant par le Colisée et la nouvelle station d'épuration.

C'est cette croissance qui a financé en partie le nouveau Pôle Gare et le nouvel Hôtel de Ville et d'Agglomération.

Tous ces équipements publics ont également renforcé l'attractivité du territoire de Chartres métropole et attiré nombre d'établissements supplémentaires avec leurs emplois.

C'est cette croissance qui a enfin permis de financer des services publics au cours de la décennie suivante au fur et à mesure de l'élargissement de l'Agglo, dans le même mouvement d'attractivité qui avait poussé les élus et les populations de nombreuses communes à la rejoindre.

## Mutualisation et rationalisation

Tout ceci a représenté un énorme effort de gestion. Très vite, la Ville de Chartres et Chartres métropole ont engagé la mutualisation et la rationalisation de leurs services, gage d'une limitation de leurs charges de fonctionnement respectives. Libre encore à certaines communes de la zone urbaine de rejoindre cette dynamique d'économies de leurs charges de fonctionnement.

Les services publics que vous connaissez, de l'eau aux transports en passant par la collecte des déchets et l'assainissement, étaient à l'origine gérés par de grands groupes nationaux (Véolia, Suez, etc.) via l'outil juridique de la délégation de service public. Entre 2001 et 2010, la renégociation de ces prestations, de leur qualité comme de leur coût, fut parfois sévère. Ces groupes rapatriaient évidemment leurs bénéfices d'exploitation à leurs sièges parisiens.

D'autres services publics étaient gérés par des syndicats intercommunaux dont le périmètre d'action ne collait que rarement avec celui de Chartres métropole. De plus, leur autonomie financière laissait parfois inutilisées des trésoreries florissantes.

**“Le territoire  
de Chartres métropole  
connaît une croissance  
économique moyenne de  
4 % par an. >>>**



*« C'est cette croissance qui a permis à Chartres métropole de financer la construction de grands équipements et de financer les services publics. »*



## L'émergence des sociétés publiques locales

Ce double système prit fin à partir de 2009, avec la création de Chartres Aménagement et de Chartres Développement Immobilier, nos deux premières entreprises locales (EPL).

À partir d'une disposition européenne, le législateur venait de créer une nouvelle catégorie d'entreprise publique locale (EPL) aux actionnaires 100 % publics. L'Agglo et des communes-membres (selon leur libre volonté) restaient ou devenaient leurs actionnaires publics mais ces EPL étaient désormais régies par le droit privé, avec la souplesse et l'efficacité de gestion induites. Et, différence importante avec le système précédent, les excédents d'exploitation éventuels n'étaient pas obligatoirement réinvestis dans l'activité de l'EPL, mais pouvaient en tout ou partie être rapatriés dans le budget de Chartres métropole pour financer d'autres priorités. Cette nouvelle liberté a permis à Chartres métropole de conserver ici l'argent public dépensé sur notre territoire

## Autonomie financière

Chartres métropole dispose aujourd'hui de 12 entreprises publiques locales qui conduisent et gèrent autant de services publics.

Pour éviter toute dérive de gestion, et suivant en cela les recommandations de la Chambre Régionale des Comptes, l'Agglo a créé un Groupement d'Intérêt Economique (GIE), C'Chartres Ressources, qui assure les fonctions supports de ces EPL : personnel, comptabilité, etc.

Si, comme on va le voir, les intercommunalités et les collectivités locales et territoriales en général ne peuvent pas atteindre l'autonomie fiscale, toujours sous la coupe de l'État central, elles peuvent désormais aspirer à une autonomie financière partielle, voire croissante

Chartres métropole participe activement à ce nouveau système, qui tend à se généraliser en France, quelle que soit la couleur politique des exécutifs locaux.



## Baisse des subventions

C'est une orientation nécessaire, car nous assistons depuis 2012 à une recentralisation de la France, du moins au plan fiscal.

Sous la présidence Hollande, et avec l'objectif proclamé de faire participer les collectivités locales au désendettement de l'État, celui-ci a diminué considérablement les subventions versées aux collectivités, dont Chartres métropole : moins 3 millions d'euros chaque année depuis 2014 !

Sous la présidence Macron, cette baisse importante a été stabilisée, même si depuis 2017, les communes et les intercommunalités ont perdu le bénéfice du produit de la Taxe d'Habitation, désormais supprimée. L'État s'était engagé en contrepartie à compenser intégralement cette baisse de ressources. Il l'a fait par le versement d'une fraction de la TVA. Mais cette compensation a été baissière depuis 2024, et elle le sera encore davantage en 2025, selon les prévisions budgétaires actuelles dans le contexte financier que vous connaissez.

De plus, le montant de la fraction de TVA varie évidemment en fonction de la situation de l'économie en France. Sans commentaires. Les collectivités ont donc perdu toute liberté et tout dynamisme en la matière.

«*Chartres métropole a investi 1 milliard d'euros depuis 25 ans. »*»

**« Grâce aux entreprises publiques locales, Chartres métropole peut désormais aspirer à une autonomie financière partielle, voire croissante. »**

### **Impôt économique**

Chartres métropole pouvait également compter sur le produit de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des entreprises (CVAE), qui a remplacé en partie l'ancienne Taxe Professionnelle (TP) supprimée à la fin de la présidence Sarkozy. Mais l'actuel pouvoir a souhaité également supprimer celle-ci pour la raison - certes défendable - que les impôts de production en France étaient trop élevés. Cette suppression n'est pas totalement achevée, et son remplacement encore incomplètement précisé. Mais l'État collecte désormais le produit de la CVAE, il en rétrocède le montant à l'Agglo, additionné éventuellement d'une fraction de TVA, mais seulement selon la moyenne des trois dernières années de CVAE perçue par celle-ci. Fini le dynamisme de cette recette fiscale que la croissance de l'Agglo pouvait générer.

Reste en fait un seul impôt économique inchangé, la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE). Son taux local est resté pratiquement stable depuis 10 ans, et la croissance des 10 dernières années a permis à son produit d'augmenter d'un tiers ! De plus, les finances de Chartres métropole devraient bénéficier des gros investissements industriels en cours sur son territoire.

**« La dette, parfaitement sécurisée, est consacrée exclusivement à l'investissement, jamais au fonctionnement. »**

### **Taxe foncière additionnelle**

L'exécutif de l'Agglo avait anticipé cette évolution financière et fiscale largement prévisible, et ses conséquences négatives pour les finances locales.

C'est pourquoi en 2020 Chartres métropole a institué une taxe foncière additionnelle sur le foncier bâti sur son territoire, avec l'engagement de ne pas en augmenter le taux (7,5 %) pendant la durée du mandat en cours. Ce qui est toujours le cas. Son produit est évidemment consacré exclusivement à l'investissement. Annoncée dès 2020, cette création avait suscité quelques controverses. Mais depuis, tout un chacun peut constater l'augmentation des impôts fonciers un peu partout dans notre pays, et dans des pourcentages parfois bien plus considérables.

### **Dettes sécurisées**

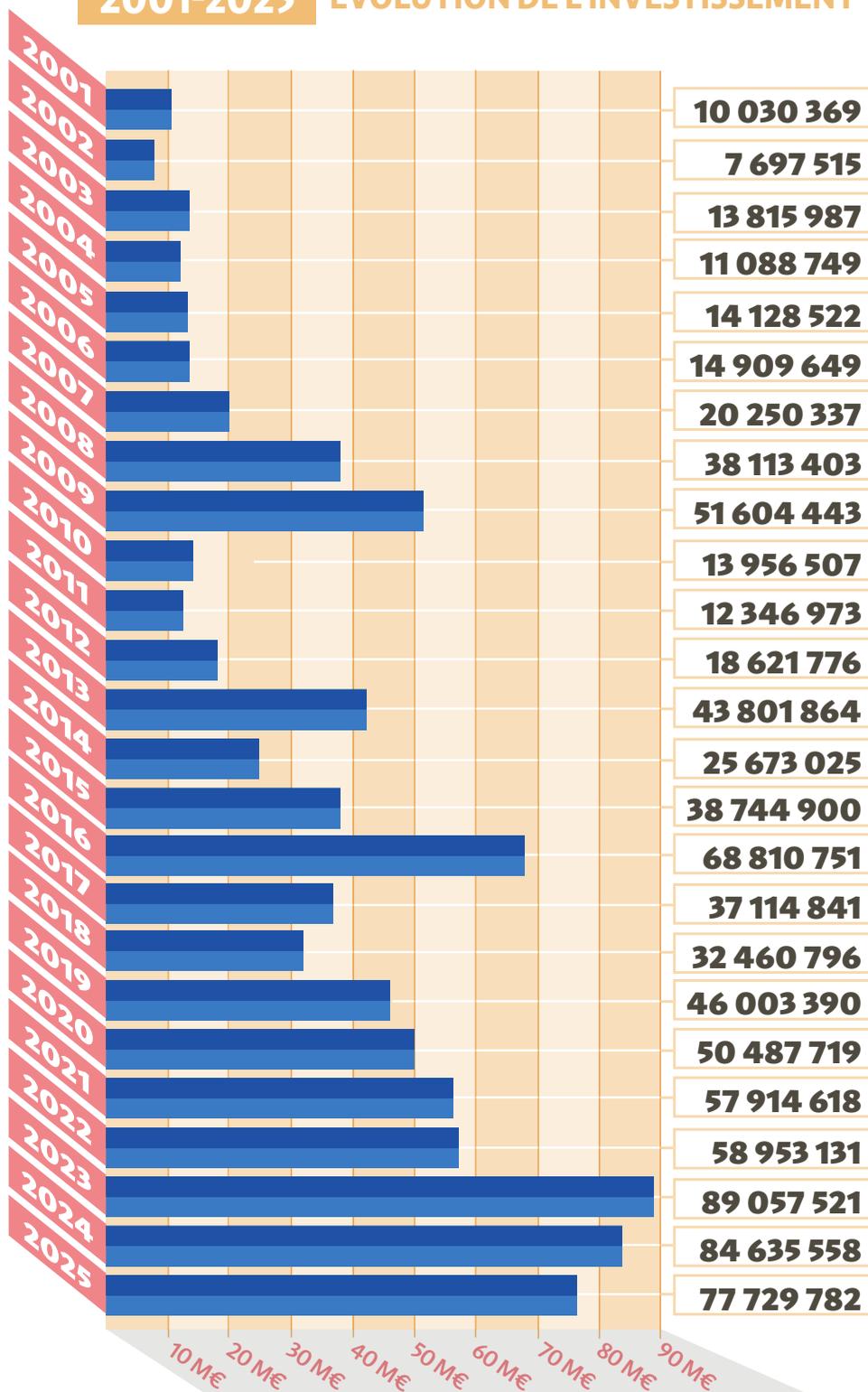
Chartres métropole a investi 1 milliard d'euros depuis 25 ans. Elle a eu aussi recours à l'emprunt et donc à la dette, celle-ci consacrée exclusivement à l'investissement et jamais au fonctionnement. L'Agglo a toujours dégagé des capacités d'autofinancement importantes produites par la baisse régulière de ses charges de fonctionnement.

Rappelons qu'une dette se juge d'après la capacité de son emprunteur à la rembourser. Il est beaucoup plus aisé de réguler l'investissement en fonction des nécessités, que de gérer une dérive des dépenses de fonctionnement. L'État en France le démontre à l'évidence.

Ajoutons qu'en investissant vite et fort, nous avons pu bénéficier de la période rare des taux d'intérêt faibles. Notre dette est par ailleurs complètement sécurisée. À taux fixes ou à taux variables en fonction du taux d'intérêts du Livret A.

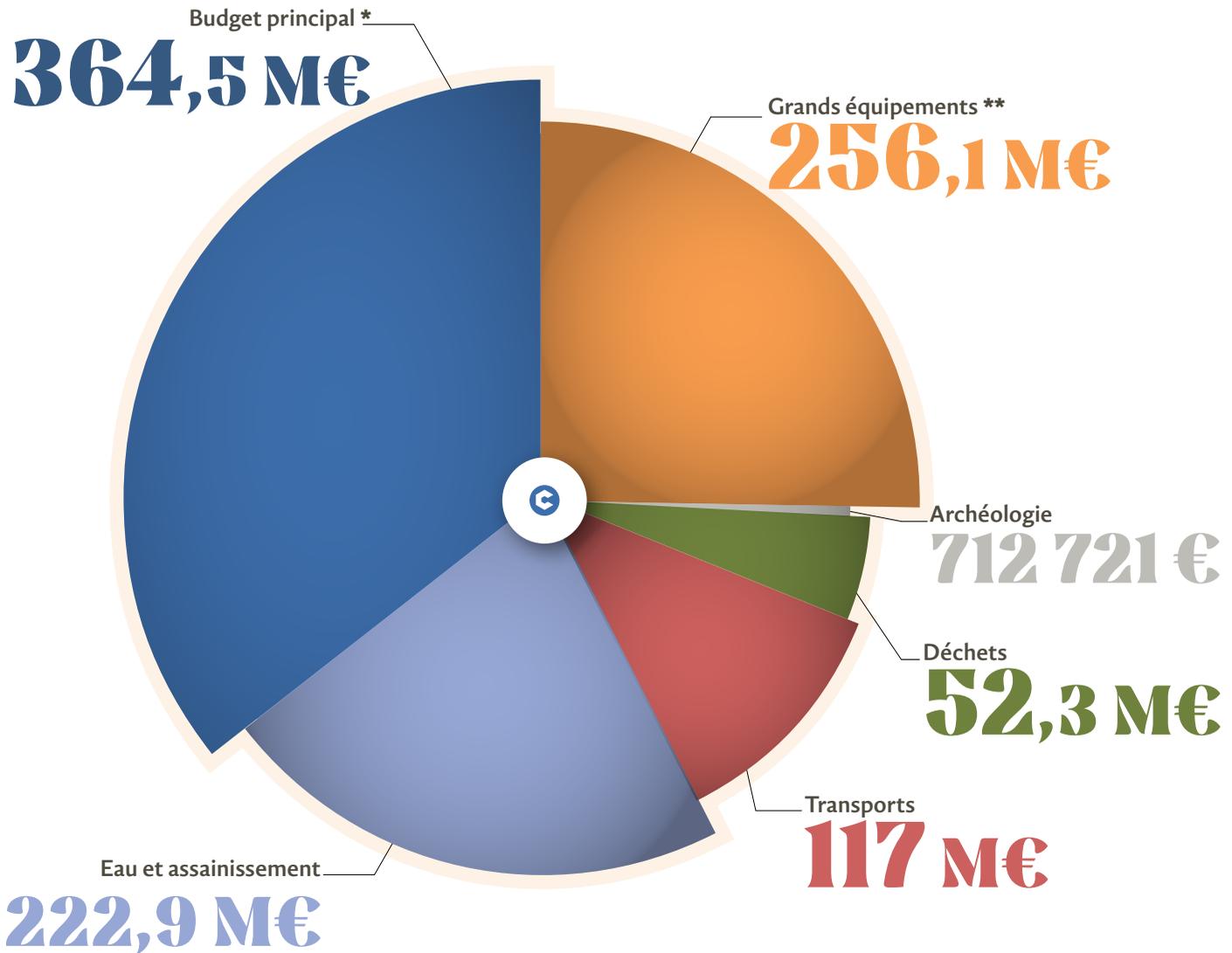
Enfin, rappelons que cet endettement serait bien moindre si l'Agglo ne consentait pas chaque année un effort de solidarité financière considérable à l'égard de ses communes-membres. Cet effort n'est pas imposé par la Loi, mais c'est notre ADN.

## 2001-2025 ÉVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT



2001-2025

## RÉPARTITION DES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS



\* Plan Vert et rivière, vidéoprotection, aides à l'habitat, éclairage public, bâtiments, Fonds de Concours...

\*\* Complexe aquatique-patinoire, complexe culturel et sportif, parc des expositions, aérodrome, unité de restauration collective.

## SOLIDARITÉ À L'ÉGARD DES COMMUNES

Fonds de Concours :  
**18,6 millions d'euros**  
versés par Chartres métropole depuis 2012.

Dotation de Solidarité Communautaire :  
**176,4 millions d'euros**  
versés par Chartres métropole depuis 2001.

# DES ÉQUIPEMENTS TOP NIVEAU



**En matière de loisirs, de sport et de culture, Chartres métropole est entrée ces dernières années dans une nouvelle dimension, en investissant massivement dans des équipements qui manquaient cruellement.**

**Coup double : non seulement ces nouveaux outils répondent à des besoins et des attentes des habitants de tout un bassin de vie, mais en plus, ils contribuent à renforcer l'attractivité du territoire.**

**Avec eux, l'Agglo est équipée pour les 50 ans à venir.**





# L'ODYSSÉE : PLONGÉE AU CŒUR D'UN SUCCÈS

**E**n 2009, Chartres métropole ouvrait l'Odysée, le plus grand complexe aquatique-patinoire de France. Un équipement dimensionné pour répondre non seulement aux besoins des habitants de l'agglomération, mais aussi de tout un bassin de vie.

## Vieilles piscines : un si lourd héritage...

Retour en arrière. En 2001, juste avant l'arrivée aux commandes de Jean-Pierre Gorges, l'équipe sortante décide de transférer la gestion de trois piscines communales (La Courtille et Beaulieu à Chartres, Les Vauroux à Mainvillers) à l'Agglomération. Un non-sens : d'abord, parce qu'au regard de la Loi sur l'intercommunalité, une communauté d'agglomération n'a pas vocation à s'occuper de ce type d'équipements de proximité, mais doit au contraire gérer des équipements structurants, qui concernent l'ensemble des habitants de l'Agglomération, voire du bassin de vie ; ensuite, parce que ces trois piscines sont vieilles (Courtille 57 ans ; Vauroux 32 ans ; Beaulieu 31 ans), en fin de vie, et donc coûteuses : elles nécessitent régulièrement des travaux d'entretien et de rénovation importants. Pire : en 2005, un incident contraint les élus de l'Agglomération à suspendre toute activité aux Vauroux pour raisons de sécurité (voir par ailleurs)...

## La genèse du projet

En 2003, les élus de l'Agglomération commandent un audit sur les trois piscines. Celui-ci confirme leur vétusté et leur sous-dimensionnement (trois petits bassins) par rapport aux besoins des habitants et des associations sportives de natation.

Le bureau d'étude propose trois scénarios : reconstruire les 3 piscines actuelles en les mettant en conformité (coût : 6,6 millions d'euros) ; créer un nouveau complexe unique répondant quantitativement et qualitativement à l'ensemble des besoins ; réhabiliter les Vauroux (coût : 3,8 millions d'euros) et créer un nouvel équipement de taille moyenne.

Les scénarios 1 et 3 ne répondant ni aux besoins, ni aux attentes des différents usagers, les élus de l'agglomération adoptent en 2004 un scénario « 2 bis » : construire un nouveau grand complexe et maintenir en activité réduite les Vauroux, tant que l'équipement ne nécessite pas d'investissement majeur.



**“Avec ses dimensions impressionnantes, et son offre de sport et loisirs fournie, l’Odyssée répond non seulement aux attentes des habitants du bassin de vie, mais aussi bien au-delà.➤➤**

Un terrain de 11 hectares est trouvé à l'emplacement de l'ancienne base aérienne 122, au nord-est de Chartres, où la Ville de Chartres a lancé un marché d'étude et de définition. Le cahier des charges du futur complexe aquatique est élaboré en étroite concertation avec les associations de natation, et un concours d'architectes est lancé.

### **Une réponse aux besoins des différents publics**

- **Côté grand public** : le futur complexe doit répondre aux attentes des nageurs, des familles avec enfants en bas âge (pataugeoires intérieure et extérieure pour les plus petits), et des apprentis nageurs (bassin d'apprentissage). Les amateurs de loisirs auront leurs espaces dédiés (bassin à remous, toboggan animé de 80 mètres, rivière à courant...), ainsi qu'une patinoire. Chaque espace sera autonome, et une tarification à la carte proposée.
- **Côté scolaires** : avec une surface d'eau 3 fois plus importante que les trois anciennes piscines réunies, le futur complexe doit permettre d'accueillir les enfants non seulement de l'Agglomération, mais de l'ensemble du bassin de vie. Le coût du transport des élèves vers l'Odyssée est pris en charge par Chartres métropole.

- **Côté associatif** : l'aménagement des bassins et leur surface doit répondre à la forte demande des clubs (contraints de refuser des adhérents lors des inscriptions) et de ceux qui souhaitent pratiquer des activités telles que l'aquagym, l'apprentissage de la natation, les bébés nageurs, etc.

### **2009 : dans le grand bain !**

Après deux ans de travaux, et après deux jours de portes ouvertes (25 000 visiteurs !), le complexe aquatique-patinoire l'Odyssée – le plus grand en France à ce jour – ouvre ses portes le 28 septembre 2009.

**“Le coût du transport des élèves vers l’Odyssée est pris en charge par Chartres métropole.➤➤**





## Un équipement économe

Comme pour chaque projet de Chartres métropole, la démarche environnementale a occupé une place centrale dans la conception de l'Odyssée. L'équipement est labellisé HQE (Haute Qualité Environnementale).

- Production d'eau chaude sanitaire grâce à des panneaux solaires ;
- préchauffage de l'eau des bassins par récupération d'énergie liée à la production de la glace de la patinoire ;
- traitement de l'eau à l'ozone ;
- récupération de chaleur sur les fumées de combustion pour le chauffage ;
- traitement de l'air contrôlé pour un confort été comme hiver ;
- raccordement à l'usine biomasse de Chartres pour le chauffage.

L'optimisation de la gestion de l'énergie permet de minimiser les factures d'eau, gaz et électricité, qui pèsent pour moitié dans les dépenses d'un tel équipement.

## Trop grand ? Non, trop petit !

« On nous a souvent répété que ce projet était surdimensionné. J'ai toujours soutenu le contraire, en disant : « Méfiez-vous, on fait quelque chose de trop petit ». On a cru que je plaisantais... Mais cela se vérifie aujourd'hui ! », déclarait en octobre 2010 Jean-Pierre Gorges, président de Chartres métropole, dans ce magazine.

Les chiffres lui donnent raison. Le 18 décembre 2009, moins de trois mois après son ouverture, l'Odyssée enregistre déjà sa... 100 000<sup>e</sup> entrée. 600 000 visiteurs s'y pressent la première année.

Le succès de l'équipement est tel qu'il est même parfois saturé en été. En 2010, un nouveau bassin à vagues de 500 m<sup>2</sup> est mis en service à l'extérieur, complété par une pataugeoire et un jardin ludique (cascade, fontaines...). Au même moment, la réflexion sur la construction d'un bassin olympique supplémentaire en extérieur est lancée. Il est inauguré en février 2014. À l'été 2015, un toboggan extérieur de six pistes complète l'offre ludique...

## Une attractivité avérée

Avec ses dimensions impressionnantes, et son offre de sports et loisirs fournie, l'Odyssée répond non seulement aux attentes des habitants du bassin de vie, mais aussi bien au-delà, en témoignent les usagers qui viennent de tout le département et de la région parisienne.

Ses deux bassins se prêtent en outre à l'accueil de compétitions nationales et internationales qui font rayonner Chartres (voir par ailleurs).



**“L’Odyssée  
est dimensionnée  
et homologuée  
pour les compétitions  
nationales  
et internationales. »**

## **NOM : C’EST VOUS QUI L’AVEZ CHOISI**

En 2007, Karine Dorange, vice-présidente de Chartres métropole en charge des grands équipements, a invité les habitants à faire des propositions de noms pour le futur complexe aquatique-patinoire par le biais d’un concours. 600 réponses ont été reçues. Le jury a choisi la proposition « l’Odyssée ».

La gagnante, une habitante de Lucé, a reçu des mains de Jean-Pierre Gorges, président de Chartres métropole, et de Karine Dorange, un pass annuel pour profiter de l’équipement.



## **L’Odyssée des compétitions**

Outre les compétitions départementales et régionales de natation, l’Odyssée est dimensionnée et homologuée pour les compétitions nationales et internationales.

Plébiscité par les instances de natation, l’équipement chartrain a ainsi notamment accueilli les Championnats de France de natation à cinq reprises (en 2009, 2010, 2013, 2014 et 2021), les Championnats d’Europe en 2012, la Coupe du Monde (2015 et 2016) et l’Open de France (2017 et 2018).

De 2022 à 2024, l’Odyssée était même le camp de base en Europe de la délégation australienne, qui s’y est préparée pour les JO de Paris (3<sup>e</sup> nation mondiale la plus titrée).

## **2021 : Les Vauroux repris en main par Chartres métropole**

Le 17 décembre 2020, les élus de Chartres métropole acceptent de reprendre la gestion du complexe aquatique des Vauroux, à Mainvilliers. Depuis 2007, le site était géré par un syndicat intercommunal regroupant les communes de Lucé et Mainvilliers, à la demande du maire de Mainvilliers de l’époque, Jean-Jacques Chatel. Avec cet équipement aquatique complémentaire, l’Agglomération dispose de lignes d’eau en plus pour accueillir les élèves du secteur, qui voient par la même occasion leur temps de transport réduit.

# DE QUOIS'AMUSER

- la plus grande rivière à courant d'Europe ;
- un bassin olympique intérieur (50 mètres, 10 lignes d'eau) ;
- un bassin olympique extérieur (50 mètres, 10 lignes d'eau) ;
- un bassin de récupération de 25 mètres ;
- un grand bassin de loisirs et de balnéothérapie (remous, bulles...) ;
- une piscine à vague extérieure de 500 m<sup>2</sup> ;
- une fosse de plongée ;
- un toboggan animé ;
- un pentagliss (toboggan extérieur à plusieurs pistes) ;
- une pataugeoire intérieure ;
- une pataugeoire extérieure ;
- une patinoire de 1 300 m<sup>2</sup> ;
- un espace fitness/bien-être ;
- un espace restauration...



*“ Les bassins de l’Odysée proposent une surface d’eau 3 fois plus importante que les trois anciennes piscines réunies. »*





## FICHE PRATIQUE

**OUVERTURE :**  
septembre 2009

**CONSTRUCTION :**  
avril 2007 à août 2009

**MAÎTRE D'ŒUVRE :**  
Chartres métropole

**ARCHITECTE :**  
ARC&A



**COÛT DU PROJET :**

**75 M€ HT**



**SURFACE DES BASSINS :**

**3 500 m<sup>2</sup>**



**VISITEURS PAR AN :**

**800 000**



**LE COLISÉE**  
CHARTRES MÉTROPOLE

# LE COLISÉE : SPORT ET CULTURE, ROIS DE L'ARÈNE

**I**l est venu, il a vu et il a vaincu !  
Livré en avril 2024, le Colisée n'a pas tardé à conquérir son public, qu'il soit amateur de sport de haut niveau ou de spectacles culturels.

## Des besoins, une réponse

Qui dit agglomération dynamique dit attentes fortes des habitants en matière d'offre culturelle et sportive. Encore faut-il disposer des équipements pour y répondre dans de bonnes conditions...

La Halle Jean-Cochet, terrain de jeu des équipes élites chartraines de handball et de basket, s'est vite révélée sous-dimensionnée avec ses 1 200 places, en particulier à partir de 2019, quand le C'Chartres Métropole Handball est remonté en 1<sup>re</sup> division.

Quant aux salles de spectacles existantes, de tailles modestes, elles ne permettent pas d'accueillir les têtes d'affiche et les spectacles d'envergure qu'attendent les amateurs, obligés d'aller ailleurs pour étancher leur soif culturelle.

Autant de raisons qui ont motivé la décision de construire le Colisée.

## Un emplacement stratégique

L'implantation du Colisée, près de la gare, en plein cœur de Chartres et de l'Agglomération, a été définie en pensant aux spectateurs : un maximum d'entre eux peut s'y rendre à pied ou à vélo. Et pour ceux qui ne le peuvent pas, le pôle d'échanges multimodal de la gare est le point de convergence des lignes de transports en commun, cars et bus. Enfin, un parking souterrain de 1 200 places, avec station de taxis et point dépose-minutes, apporte une offre de stationnement pour les voitures.

**«L'attente des habitants en matière d'offre culturelle et sportive était forte.»>>**



**“L’implantation  
du Colisée en plein cœur  
de l’agglomération  
a été définie en pensant  
aux spectateurs.➤➤**

### Un équipement vertueux

Comme pour chaque projet de Chartres métropole, la démarche environnementale occupe une place centrale dans le projet Colisée.

- **Pas d’artificialisation des sols** : le Colisée est construit sur d’anciennes friches industrielles ferroviaires, qui retrouvent une utilité. Son installation en périphérie aurait nécessité l’artificialisation de 14 hectares de terrains.
- **Sobriété énergétique** : intégré dans le sol aux 2/5<sup>e</sup>, le bâtiment est moins sensible aux conditions climatiques extérieures que s’il était entièrement hors sol. En outre, son dispositif de chauffage combine un système de thermofrigopompes et de groupes froids réversibles, ce qui permet de générer simultanément du chaud et du froid, selon les besoins, qui sont distribués via différents dispositifs : planchers chauffants, terminaux de climatisation, centrales de traitement d’air...
- **Un toit pour la biodiversité** : cerise sur le gâteau, un toit végétalisé coiffe le Colisée. D’une surface de 4 300 m<sup>2</sup>, c’est un jardin aux 16 000 plantes et arbustes de 14 essences différentes, havre de biodiversité où des ruches butinent et donnent naissance au miel du Colisée !

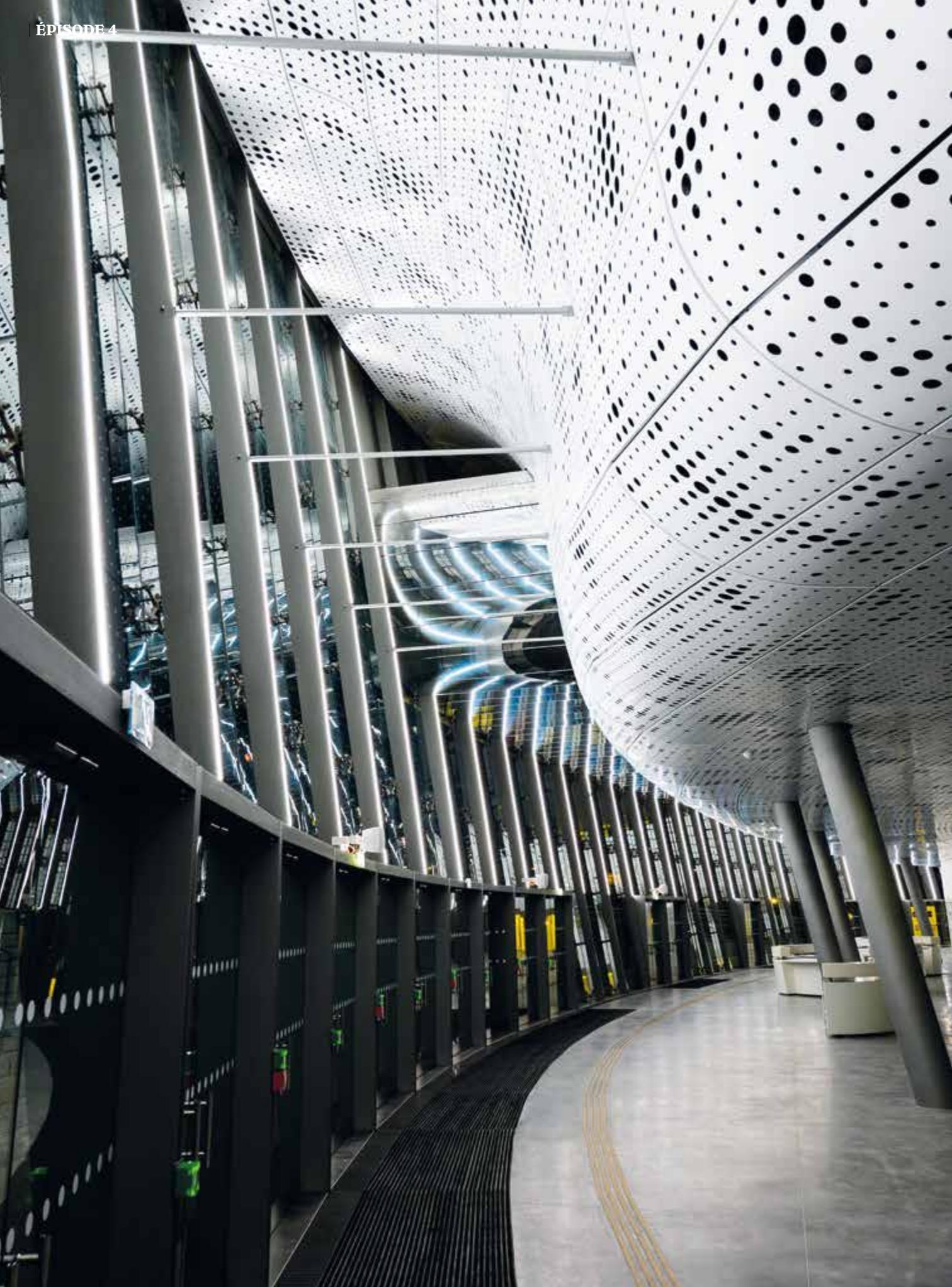
### Un vecteur d’attractivité

Avec ses événements sportifs d’envergure nationale et ses spectacles avec des têtes d’affiche, le Colisée attire aussi à Chartres des spectateurs de la région Centre-Val de Loire et de la région parisienne. D’autant plus que l’équipement est directement accessible par le train, avec la gare à deux pas, et par autocar ou en voiture, avec le parking Gare-Colisée à proximité.

Le Colisée constitue ainsi une véritable porte d’entrée sur le territoire, ses nombreuses animations touristiques, sa richesse patrimoniale, son offre commerciale, hôtelière et de restauration.

Depuis le Colisée, les visiteurs ont un premier aperçu des illuminations de Chartres en Lumières grâce au belvédère sur le toit qui offre une vue imprenable sur les flèches illuminées de la cathédrale...

Une fois sur place, chacun peut profiter des charmes et du dynamisme du cœur urbain chartrois : terrasses des cafés et restaurants, rues piétonnes propices au shopping, hôtels pour prolonger le séjour et le plaisir...





## Sport : ça matche !

Trois équipes chartraines performant à haut niveau au Colisée.

- C'Chartres Métropole Handball évolue en 1<sup>re</sup> division (Liqui Moly Starligue) pour la 6<sup>e</sup> année consécutive.
- C'Chartres Métropole Basket Féminin évolue en 1<sup>re</sup> division (Boulangère Wonderligue) depuis cette saison.
- C'Chartres Métropole Basket évolue en 2<sup>e</sup> division (ProB).

**Ici, c'est Chartres !**

***“En plus des matchs des équipes locales, le Colisée peut accueillir des événements sportifs d'envergure nationale et internationale.”***

Chartres métropole apporte son soutien financier à ces trois clubs, qui portent haut partout en France le drapeau de Chartres métropole avec le label « C'Chartres ».

À la demande de Chartres métropole, les clubs ont été amenés à professionnaliser leur organisation juridique, confiant à des sociétés (SAS) le soin de gérer leur secteur pro. En combinant Colisée, succès sportifs et ferveur populaire, nul doute que les clubs attireront davantage de partenaires financiers et sponsors privés, ce qui permettra à la collectivité de diminuer progressivement son soutien.

Modulable, le Colisée peut aussi accueillir d'autres types d'événements sportifs d'envergure nationale et internationale : tournoi de tennis, compétitions de sports de combats... En juillet 2024, l'équipe de France de handball a ainsi effectué son dernier match de préparation aux JO au Colisée, qui accueillera le 29 mars prochain les finales féminine et masculine de la Coupe de France de volleyball, puis, le 12 avril, l'équipe de France féminine de handball pour un match amical face aux Pays-Bas.

## Spectacles : « On ira tous au Colisée... »

L'ouverture de la première saison culturelle du Colisée, et son inauguration par Michel Polnareff, a suscité d'emblée l'intérêt des programmeurs de spectacles.

Les têtes d'affiches se succèdent pour venir se produire à Chartres : Pascal Obispo, Jean-Louis Aubert, Zaho de Sagazan, Patrick Fiori, Alain Souchon, Renaud, ont été ou sont programmés côté concert.

### C'est bon de rire

L'humour se taille la part du lion avec des artistes comme Artus, Paul Mirabel, Nawell Madani, Anne Roumanoff, Manu Payet, Dany Boon, Laurent Gerra, Inès Reg, Jarry, Élodie Poux...

Comédies musicales, ballets et performances ne sont pas en reste : *le Lac des Cygnes*, *Murmuration*, *Casse-noisette*, *Carmina Burana*, *le Boléro de Ravel* ou encore *Celtic Legends* sont à l'affiche.

De quoi répondre à un large public.

**« L'offre culturelle est conçue pour répondre à un large public. »**

## Un travail d'équipe

Le Colisée est le fruit d'une coopération efficace entre trois entreprises publiques locales.

Lancé en 2004 sur un périmètre de 32 hectares, le programme Pôle gare, piloté par la Ville de Chartres et Chartres métropole, a été porté par la société publique locale C'Chartres Aménagement. Il vise à la fois à faciliter la mobilité, à dynamiser l'attractivité économique, à doter le territoire d'un équipement culturel et sportif – le Colisée – et à développer des projets immobiliers : une approche globale qui renforce l'attractivité du centre-ville de Chartres, au cœur de l'agglomération.

De son côté, l'entreprise publique locale C'Chartres Événements fait office de maîtresse de cérémonie : c'est elle qui gère et exploite le Colisée, et partage la programmation entre les rencontres sportives et les rendez-vous culturels.

C'Chartres Événements travaille en partenariat étroit avec l'entreprise publique locale C'Chartres Spectacles, qui lui fait bénéficier de son savoir-faire, de son expertise et de son réseau pour proposer une programmation culturelle variée et de qualité (environ la moitié de la saison), complémentaire des promoteurs et producteurs privés qui souhaitent voir leurs artistes performer au Colisée.



Chartres  
aménagement



Chartres  
événements



Chartres  
spectacles

## NOM : C'EST VOUS QUI L'AVEZ CHOISI



LE COLISÉE  
CHARTRES MÉTROPOLÉ

En 2021, Karine Dorange, vice-présidente de Chartres métropole en charge des grands équipements, a invité les habitants à faire des propositions de noms pour le futur complexe culturel et sportif par le biais d'un concours.

1000 réponses ont été reçues. Le jury a choisi la proposition « le Colisée », qui reflète à la fois le côté culturel et sportif

de l'équipement, ainsi que l'histoire de la ville de Chartres, ou Autricum à l'époque romaine. Les participants ayant proposé ce nom ont reçu des pass annuels pour la première saison culturelle et sportive du Colisée des mains de Jean-Pierre Gorges, président de Chartres métropole, et Karine Dorange.







# FICHE PRATIQUE

**CONSTRUCTION :**  
décembre 2020 à avril 2024

**OUVERTURE :**  
avril 2024

**MAÎTRE D'OUVRAGE :**  
Chartres métropole

**ASSISTANT À MAÎTRISE D'OUVRAGE :**  
C'Chartres Aménagement

**ARCHITECTE :**  
Groupe 6 Architectes

**PARTENAIRES :**  
État et Conseil régional Centre-Val de Loire



**COÛT DU PROJET :**

**74 M€ HT**



**SURFACE :**

**14 500 m<sup>2</sup>**



**JAUGES :**

**3 920**

**PLACES POUR LE HANDBALL**



**4 187**

**PLACES POUR LE BASKET**



**3 393**

**EN CONFIGURATION SPECTACLE**  
(places assises uniquement)



**4 200**

**EN CONFIGURATION CONCERT**  
(et jusqu'à 5 800 en configuration exceptionnelle)



# L'ILLIADE : L'ÉPOPÉE DES GRANDS RENDEZ-VOUS

**P**our accompagner son dynamisme économique, et pouvoir accueillir de grands salons dans de parfaites conditions, Chartres métropole s'est dotée en 2024 d'un nouveau parc des expositions, l'Illiade.

## Une maîtrise foncière pour entrer dans une nouvelle ère

En 2007, Chartres métropole et la Ville de Chartres ont acquis les immenses terrains de l'ancienne Base Aérienne 122, qui s'étendent sur un plateau au nord-est des villes de Chartres et de Champhol. « *Il était capital à nos yeux de maîtriser cet espace foncier, qui pouvait accueillir une bonne partie du développement urbain de l'Agglomération* », explique Jean-Pierre Gorges, faisant notamment allusion au projet de déplacement de la « zone Carrefour », permettant le desserrement du quartier voisin de la Madeleine et la création d'un nouveau quartier avec espaces sportifs et de loisirs. Dès 2009, l'Odyssée a d'ailleurs été implantée sur une partie de l'ancienne emprise foncière de la base aérienne. Au milieu de cet espace libéré de 40 hectares se trouve ChartrExpo.

## Remplacer un ChartrExpo vieillissant

Le constat est sans appel : le parc des expositions ChartrExpo, en service depuis 35 ans, a fait son temps. S'il a assuré ses missions d'animations, majoritairement locales ou départementales, il ne répond plus aux attentes (se révélant par exemple trop petit pour des Artisanales qui ont pris une ampleur nationale), notamment celles des organisateurs de grands salons nationaux, qui sollicitent régulièrement Chartres métropole. Deux raisons expliquent cet engouement : la situation géographique de Chartres, à 50 minutes de Paris depuis l'autoroute A11, et une agglomération de plus en plus attractive, grâce à la politique de fort investissement menée par Jean-Pierre Gorges depuis 2001 à l'échelle de la Ville de Chartres et de l'Agglomération, marquée notamment par la construction de grands équipements, comme le complexe aquatique-patinoire l'Odyssée, ou le complexe culturel et sportif le Colisée. Le nouveau parc des expositions doit accompagner cette dynamique.

An aerial photograph of the Illiade building in Chartres, France. The building is a large, modern structure with a blue roof and a facade of vertical slats. It is surrounded by a large parking lot with several cars and a few trucks. In the foreground, there is a road interchange with multiple lanes and green grass. The background shows a landscape of green fields and trees under a clear sky.

***“Premier marqueur de l’entrée de ville de Chartres, l’Illiade est située près d’un accès autoroutier (A11), ce qui facilite les allées et venues du public tout en réduisant les nuisances. >>”***



## RUDY RICCIOTTI, ARCHITECTE DE RENOM ET DE CONVICTION

C'est l'architecte Rudy Ricciotti, Grand prix national de l'architecture, qui a dessiné l'Illiade et lui a donné une vraie empreinte esthétique, en l'enveloppant d'un drapé béton qui lui donne cet effet impressionnant et unique. Une première en France !

« J'ai une particularité forte : j'interdis sur mes chantiers les produits fabriqués à l'étranger. Le béton, c'est une production locale, qui crée des emplois sur le territoire », détaille l'architecte.

Rudy Ricciotti avait déjà marqué Chartres de son empreinte : c'est lui qu'a choisi Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres, pour mettre en valeur la façade Art Déco du cinéma Les Enfants du Paradis en l'entourant d'une résille préfabriquée en béton de fibres à ultra-hautes performances, qui habille la structure du complexe et les logements. Une première mondiale, que l'architecte a ensuite utilisée pour le MUCEM (Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée) à Marseille.



***“L'architecte Rudy Ricciotti  
a dessiné l'Illiade en lui donnant  
une vraie empreinte esthétique,  
en l'enveloppant  
d'un drapé béton unique. >>>***

## Plus grand, plus beau, plus moderne

L'Illiade se veut plus grande, plus belle, plus moderne et plus fonctionnelle que Chartreexpo. Son gabarit est imposant : 170 mètres de long, 80 de large et 14 de haut. Mais son traitement architectural extérieur, dessiné par le cabinet Rudy Ricciotti Architecte (voir par ailleurs), s'intègre parfaitement dans le paysage.

L'intérieur se compose de 10 000 m<sup>2</sup> d'espaces d'exposition modulables (5 000 m<sup>2</sup> + 2 500 m<sup>2</sup> + 2 500 m<sup>2</sup>). À titre de comparaison, Chartreexpo en comporte 6 750. Cette modularité permet plus de souplesse, puisque plusieurs événements peuvent être accueillis simultanément.

À l'étage, un espace panoramique très lumineux offre une perspective inédite sur la cathédrale.

L'Illiade dispose en complément d'un grand espace d'exposition extérieur de 2 000 m<sup>2</sup>, qui en comptera bientôt 20 000 m<sup>2</sup> de plus.

## Entrée de ville et accès facile

Premier marqueur de l'entrée de ville de Chartres, l'Illiade est intelligemment située près d'un accès autoroutier (A11), ce qui facilite les allées et venues du public tout en réduisant les nuisances. Son architecture respecte en outre la Directive Paysagère, qui protège les vues sur la cathédrale de Chartres.

***“L'Illiade accueille  
des événements  
grand public et  
professionnels. >>>***



## Quand l'Illiade tient salon

Du 3 au 6 octobre 2024, l'Illiade accueillait son premier salon d'envergure nationale : L'Artisanat C'Chartres (nouvelle version des Artisanales), organisé par la société publique locale filiale de Chartres métropole, C'Chartres Évènements (voir par ailleurs). Le succès était au rendez-vous avec 84 000 visiteurs, 500 exposants, 250 métiers représentés et 1000 apprentis mobilisés.

Depuis, l'Illiade a accueilli de nombreux événements grand public (salon des vins et de la gastronomie, salon du tissu, salon du chat et du chien...) et professionnels (congrès des enjeux réglementaires de la filière cosmétique mondiale, congrès Polepharma Industrie du futur, déballages d'antiquaires internationaux...).

## Un acteur local aux manettes

L'entreprise publique locale C'Chartres Évènements a en charge la gestion de l'Illiade : elle gère et exploite également le Colisée, partageant la programmation entre rencontres sportives et rendez-vous culturels.



**«Attractivité : les organisateurs sollicitent Chartres métropole pour de grands salons nationaux.»**



## NOM : C'EST VOUS QUI L'AVEZ CHOISI



En 2023, Karine Dorange, vice-présidente de Chartres métropole en charge des grands équipements, a lancé un concours invitant les habitants à proposer des idées de noms pour le futur parc des expositions. 450 participants ont répondu. C'est le nom « l'Illiade » qui a été choisi.

Un nom qui fait écho à d'autres équipements majeurs de Chartres métropole (l'Odyssée, le Colisée), et qui est à la mesure de ce palais des expositions, qui accueille des événements de rayonnement national voire international.



Julien Gallou  
Macarons  
Macarons  
Macarons

Julien Gallou  
Macarons  
Julien Gallou  
Macarons  
Julien Gallou  
Macarons



Le Cordon  
Rouge  
Pâtisseries  
Pâtisseries  
Pâtisseries







## FICHE PRATIQUE

**CONSTRUCTION :**  
juin 2022 à avril 2024

**OUVERTURE :**  
septembre 2024

**MAÎTRE D'OUVRAGE :**  
Chartres métropole

**ASSITANT À  
MAÎTRISE D'OUVRAGE :**  
C'Chartres Aménagement

**ARCHITECTE :**  
Rudy RICCIOTTI



**COÛT DU PROJET :**  
**52 M€ HT**



**SURFACE :**  
**10 000 m<sup>2</sup>**

# L'AÉRODROME : VOLS SANS TURBULENCES

**D**evenue gestionnaire de l'aérodrome en 2007, Chartres métropole s'est d'abord employée à limiter les nuisances sonores de l'équipement pour les riverains et à lancer des études pour son déplacement. Avant, faute de solutions, de se doter d'une toute nouvelle plate-forme et d'en faire un atout pour son développement économique et la vie associative.

## Un transfert réglementaire

Promulguée le 13 août 2004, la Loi relative aux Libertés et Responsabilités Locales prévoit que « *l'aménagement, l'entretien et la gestion des aérodromes et hélistations civiles appartenant à l'État (...) seront transférés aux Collectivités Territoriales au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2007.* »

À défaut de candidature déposée avant le 1<sup>er</sup> juillet 2006, il appartiendra au représentant de l'État de désigner l'attributaire du transfert.

Compte-tenu de l'importance de l'aérodrome et de son positionnement dans l'agglomération, le Conseil Communautaire de Chartres métropole se porte candidat, par délibération du 16 juin 2005.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2007, Chartres métropole devient propriétaire de 53 hectares de terrains et bâtiments au nord-est de Chartres, comprenant l'aérodrome.

## Premier objectif : limiter le bruit

Alerté par les riverains du secteur, Jean-Pierre Gorges s'engage à limiter les nuisances sonores pour la population. Très vite, des mesures sont prises : modification du circuit de vol pour éviter au maximum les zones urbanisées, contrôle des règles de vol et application d'une taxe d'atterrissage pour les visiteurs occasionnels, soutien financier aux clubs de l'aérodrome pour les aider à équiper leurs avions de silencieux et à acheter un treuil de lancement pour les planeurs en remplacement des avions-remorqueurs...

Autant de décisions prises en concertation avec les associations utilisatrices de l'aérodrome (aéroclub, club de vol à voile...).





## DES CLUBS DE HAUT VOL !

Cinq clubs dynamiques animent l'aérodrome, réunissant plusieurs dizaines de licenciés :

- l'aéroclub de Chartres ;
- le centre de Vol à Voile ;
- l'association Chartraine des Constructeurs Amateurs d'Aéronefs ;
- l'association des Dézing'Eure ;
- le club d'Aéromodélisme de Chartres.



## Déplacement : c'est dans l'air...

Parallèlement, Chartres métropole lance en 2008 des études pour déplacer l'aérodrome dans un rayon de 15 kilomètres, comme le prévoit son Schéma de cohérence territoriale (SCoT). Un groupe de travail, composé d'élus du bassin de vie chartrain (Chartres métropole, communautés de communes alentour...) et d'utilisateurs de l'aérodrome (association des usagers de l'aérodrome, aéro-club, centre de vol à voile) planche sur le sujet, en étroite collaboration avec la Direction générale de l'aviation civile.

Mais les différentes pistes n'aboutissent pas.

## Changement de cap !

En 2010, la décision est donc prise de conserver l'aérodrome à sa place, et d'en faire un atout pour le territoire, son attractivité, son développement économique (aviation d'affaires...) et son tissu associatif, plutôt qu'une contrainte.

L'objectif est de déplacer les hangars de l'autre côté du terrain d'aviation, avec toujours comme priorité la réduction des nuisances pour les riverains.

Le projet décolle après un gros travail de concertation avec les pilotes et clubs installés. Chartres métropole investit 8 millions d'euros.

Les anciens hangars en tôle laissent place à un équipement moderne et fonctionnel, que les architectes subliment avec des bâtiments posés tels des ailes d'avions gigantesques.

Outre les hangars, 1 500 m<sup>2</sup> de lieux de vie permettent désormais aux activités associatives regroupées sur la plate-forme de se rencontrer, d'échanger, de partager des moments, de créer des synergies entre elles... Bref, un bel écrin pour réunir la grande famille de l'aéronautique, tous secteurs confondus : pilotes d'avions et instructeurs, constructeurs amateurs, licenciés des clubs, jeunes en stage ou en formation...

Le nouvel aérodrome est inauguré en septembre 2007.



## MEETING AÉRIEN : LES YEUX DANS LES CIEUX...

Un ciel bleu azur, une température extérieure de 24 degrés, un vent inexistant... Toutes les conditions étaient réunies pour un vol sans encombre. Le 24 septembre 2023, l'aérodrome de Chartres métropole a accueilli un meeting aérien exceptionnel, sous l'égide de l'Aéroclub de France et de l'Aéroclub de Chartres Métropole, avec le soutien de Chartres métropole.

Sublime, extraordinaire... Les superlatifs n'ont pas manqué pour décrire ce rendez-vous, qui a marqué les quelque 70 000 (!) spectateurs, passionnés et curieux, toutes générations confondues, qui se sont posés sur le site de l'aérodrome et aux alentours pour admirer le spectacle.

Bonne nouvelle : le meeting aérien revient cette année, le 21 septembre 2025.



An aerial photograph showing a cityscape in the background with a prominent church spire. The foreground is dominated by a large, vibrant green field with a winding white path. The text 'GRANDEUR NATURE' is overlaid in the center of the field.

# GRANDEUR NATURE



**Chartres métropole s'emploie à préserver cette ressource essentielle et fragile qu'est l'eau, à sécuriser et anticiper son approvisionnement pour l'avenir de ses habitants, tout en assurant son traitement et son rejet dans le milieu naturel dans le plus pur respect de l'environnement.**

**Et au fil de l'eau - car au milieu coule une rivière - Chartres métropole fait de son territoire un havre de biodiversité, notamment avec son Plan Vert, qui fait référence en la matière.**

# L'EAU : TOUTE UNE STRATÉGIE DANS LES TUYAUX

**D**epuis 2001, Chartres métropole s'est engagée dans une démarche structurée et ambitieuse pour améliorer et sécuriser la gestion de l'eau et de l'assainissement sur l'ensemble de son territoire.

Les différentes actions menées témoignent d'une volonté politique forte : assurer à la population un accès permanent à une eau de qualité, garantir la préservation des ressources naturelles, et soutenir les exigences réglementaires en constante évolution.

À travers des investissements ciblés, une organisation rigoureuse et une sensibilisation accrue, la collectivité a progressivement renforcé son positionnement en tant que modèle de bonne gouvernance de la ressource en eau et de l'assainissement.

## Une double mission

L'eau est une ressource à la fois vitale et précieuse. Chartres métropole remplit une double mission : produire une eau potable de bonne qualité en quantité suffisante, puis assainir les eaux usées avant de les rendre purifiées au milieu naturel.

Au titre de sa compétence en matière d'eau et d'assainissement, Chartres métropole, en lien permanent avec sa filiale C'Chartres Eau, rassemble sous une même autorité la planification, la gestion opérationnelle et l'entretien des réseaux. Cette mutualisation a permis d'unifier

les pratiques, de réduire les coûts et de faciliter la prise de décisions stratégiques. Les élus locaux, les techniciens de la collectivité et les représentants des usagers ont pu travailler de concert, notamment au sein de commissions dédiées, pour définir une politique cohérente et adaptée aux besoins du territoire, en particulier lors de l'intégration de 36 nouvelles communes en 2013 et de 20 en 2018, où des schémas directeurs ont organisé les investissements pluriannuels nécessaires (29 M€ HT en eau potable, et 30 M€ en eaux usées à partir de 2017). À ce jour, les investissements sont encore en cours et avoisinent les 20 M€ HT.

*« Chartres métropole  
remplit une double mission :  
produire une eau potable  
en quantité suffisante,  
puis assainir les eaux usées  
avant de les restituer purifiées  
à la nature. »*



## LE CYCLE DE L'EAU DANS L'AGGLO



- 1** L'eau est prélevée dans la nappe phréatique, au moyen de 30 forages, et dans la rivière.
- 2** Pour devenir potable, l'eau est traitée dans différents équipements pour être débarrassée des impuretés et autres particules polluantes.
- 3** Des contrôles de qualité sont effectués en permanence par C'Chartres Eau et l'Agence régionale de santé.
- 4** L'eau est stockée.
- 5** L'eau potable est ensuite acheminée, via 1 200 kilomètres de réseaux souterrains, vers les habitations et les entreprises.
- 6** Après usage, l'eau rejoint les stations d'épuration. Les eaux, dites usées ou grises, y sont traitées : elles sont débarrassées des sous-produits (graisses, boues...). Des contrôles permettent de s'assurer que leur état respecte les normes environnementales, avant leur rejet dans le milieu naturel.

## **“Chartres métropole et C’Chartres Eau luttent contre les fuites : 240 000 m<sup>3</sup> d’eau sont économisés chaque année. >>**

### **Interconnexion et forages**

Pour produire l’eau que vous utilisez quotidiennement, Chartres métropole puise majoritairement dans la nappe phréatique, au moyen de 37 forages, complétés par un prélèvement dans l’Eure. Dans le cadre de son programme Résilience 2050 (voir par ailleurs), Chartres métropole recherche de nouveaux captages pour trouver de nouvelles ressources.

Pour sécuriser la ressource, les différents réseaux sont progressivement interconnectés.

L’eau est ensuite traitée pour assurer sa qualité, dans des stations de dénitrification, dénitrification et de traitement des pesticides. En 2024, Chartres métropole a construit puis mis en service deux nouveaux équipements : une unité de traitement du fer et du manganèse à Saint-Georges-sur-Eure (3 M€), et une station de pompage à Fontenay-sur-Eure (1 M€).

### **Modernisation des infrastructures**

D’importants efforts ont été déployés pour rénover et étendre les réseaux d’eau potable et d’assainissement. Des travaux de renouvellement de canalisations vétustes ont été entrepris, réduisant ainsi les pertes en eau et les risques de fuites.

Sur le volet assainissement, la séparation des eaux pluviales et des eaux usées a fait l’objet de nombreux chantiers afin d’optimiser le fonctionnement des stations d’épuration, et de limiter la pollution des milieux naturels.

En parallèle, Chartres métropole a procédé à la sectorisation du réseau d’eau potable, c’est-à-dire la division en tronçons géographiques plus réduits et plus facilement contrôlables. Cette approche, combinée à une instrumentation accrue (pose de compteurs intelligents, télésurveillance, etc.), a permis de repérer avec précision les éventuelles anomalies, d’améliorer le rendement (de 84 % à 91 % en zone urbaine, de 65 à 75 % en zone rurale), et d’assurer une gestion plus fine de la distribution.

## **LUTTER CONTRE LES FUITES : 240 000 M<sup>3</sup> D’EAU ÉCONOMISÉS CHAQUE ANNÉE !**

La protection de la ressource passe aussi par la chasse au gaspillage. Chartres métropole et C’Chartres Eau mènent une lutte acharnée contre les fuites dans les réseaux.

Entre 2018 et 2022, le travail de sectorisation et d’écoute des réseaux via des capteurs, puis de travaux en cas de fuite identifiée, a permis d’économiser 240 000 m<sup>3</sup> d’eau par an (l’équivalent de 120 bassins olympiques) soit plus d’un million de m<sup>3</sup> d’eau en 5 ans.

Depuis 2021, des compteurs connectés permettent d’alerter les usagers : une consommation soudain anormale peut révéler une fuite. 47 000 abonnés en sont équipés.

D’autres mesures contribuent aux économies d’eau dans l’Agglo : la facturation mensuelle avec alerte pour les gros consommateurs, la facturation trimestrielle sur consommation réelle avec alerte fuite pour tous les consommateurs, la sensibilisation des usagers aux mesures de restrictions décidées par l’État en cas de sécheresse, les projets d’urbanisme visant à limiter l’impermeabilité des sols...

## Consolidation du traitement et de la qualité de l'eau

Pour satisfaire aux normes nationales et européennes toujours plus exigeantes, qui garantissent à la population une eau conforme et de qualité, Chartres métropole a investi – et va continuer de le faire – dans la modernisation des unités de production d'eau potable, en intégrant notamment des procédés de traitement plus performants (ultrafiltration, osmose basse pression, désinfection par UV, etc.).

En matière d'assainissement, Chartres métropole a supprimé 8 équipements vétustes, et a entrepris la modernisation et l'extension de plusieurs petites stations d'épuration. En 2017, après des années de procédures (voir par ailleurs), Chartres métropole a mis en service la principale station d'épuration de l'Agglomération, capable de traiter les eaux usées de 160 000 équivalents-habitants (40 millions d'euros d'investissement).

Les technologies mises en œuvre (traitement biologique, déphosphatation, réduction des nitrates...) se sont constamment adaptées à l'évolution de la réglementation et aux nouvelles exigences environnementales. Les installations ont gagné en capacité et en fiabilité, permettant de traiter un volume croissant d'eaux usées et de rendre une eau épurée de meilleure qualité aux milieux récepteurs.



## BONUS POUR AGRICULTEURS VERTUEUX ET AGROFORESTERIE

Afin de préserver la qualité des eaux souterraines, en particulier dans les zones de captages, Chartres métropole accompagne financièrement et techniquement les agriculteurs qui s'engagent vers des cultures moins gourmandes en eau et en pesticides, et donc moins impactantes pour les nappes phréatiques. Ce dispositif, appelé Paiement pour service environnemental, est en quelque sorte un « bonus financier pour agriculteurs vertueux ».

Depuis 2021, **34** agriculteurs se sont déjà engagés sur cette voie, sur une surface de plus de **1 000 hectares**.

Toujours dans le cadre de sa mission de protection de la ressource en eau, Chartres métropole accompagne également les agriculteurs du territoire qui réintroduisent l'agroforesterie dans leurs pratiques. Cette pratique ancestrale qui associe arbres et cultures permet une meilleure gestion de l'eau, une diminution du ruissellement, une meilleure adaptation au changement climatique, une préservation de la biodiversité, une amélioration de la fertilité du sol et la création d'un microclimat favorable à un meilleur rendement.



## Protection de la ressource et préservation de l'environnement

Consciente des risques de pollution diffuse, la collectivité s'est engagée dans la protection des captages d'eau potable. Des périmètres de protection ont été établis ou renforcés autour des sources et des forages, avec un suivi strict des pratiques agricoles et industrielles.

Des partenariats avec les agriculteurs ont notamment permis depuis 10 ans de promouvoir des méthodes plus respectueuses de l'environnement (réduction des intrants nitrates et des produits phytosanitaires, aménagements pour limiter le ruissellement, etc.).

Parallèlement, Chartres métropole a développé une politique de gestion intégrée des eaux pluviales pour limiter l'imperméabilisation des sols. Des bassins de rétention, des noues paysagères et des zones de décantation ont ainsi été créés afin de maîtriser les débits de pointe et limiter les risques d'inondation. Cette démarche s'inscrit dans une logique de développement durable et de résilience face aux aléas climatiques.

**“La protection des captages d'eau potable est essentielle pour préserver la ressource. >>>**



## FICHE PRATIQUE



**37**  
FORAGES POUR  
L'APPROVISIONNEMENT  
EN EAU POTABLE



**1200**  
KM DE RÉSEAUX DE  
DISTRIBUTION D'EAU  
POTABLE



**9,3**  
MILLIONS DE M<sup>3</sup>  
D'EAU POTABLE  
PRODUITS PAR AN



**1** UNITÉ DE  
DÉNITRATATION



**1** USINE DE  
TRAITEMENT  
DES PESTICIDES



**1** STATION DE  
DÉNITRIFICATION



**47 000**  
ABONNÉS ÉQUIPÉS  
D'UN COMPTEUR  
INTELLIGENT



**9** STATIONS  
D'ÉPURATION

## STATION D'ÉPURATION : VITALE POUR LE TERRITOIRE

**C'est un (regrettable) feuilleton qui a rythmé la vie de l'Agglomération durant... 15 longues années : la construction de la nouvelle station d'épuration de Chartres métropole n'a pas été un long fleuve tranquille.**

### Un coup à avaler de travers...

En 2001, lorsqu'il est élu président de Chartres métropole, Jean-Pierre Gorges hérite d'un cadeau empoisonné. L'Agglomération, qui est en charge de l'eau et de l'assainissement, se voit remettre en grandes pompes une certification environnementale pour saluer les performances de sa station d'épuration, située au cœur de Lèves, au bord de l'Eure. Jusqu'ici, tout va bien.

Sauf que. Cette station, qui fonctionne depuis 50 ans, est en fait en fin de vie, sujette à de fréquents dysfonctionnements, à la merci des crues de la rivière, obsolète et sous-dimensionnée par rapport aux besoins : initialement conçue pour traiter les eaux usées de 85 000 « équivalent-habitants », elle en reçoit en moyenne 96 000.

Son remplacement aurait dû être anticipé dans les années 1990 par l'ancienne équipe aux manettes de l'Agglo : il n'en a rien été.

### Urgence et nécessité absolue

Une situation critique pointée du doigt par l'État qui, en 2003, demande expressément à Chartres métropole de construire un nouvel équipement de traitement des eaux usées. Avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête : sans nouvelle unité de traitement des eaux, tout le développement de l'Agglomération sera bloqué, interdisant la construction de nouveaux logements, l'implantation de nouvelles entreprises...

Pire : en 2005, une fuite de méthane nécessite l'évacuation momentanée pour raison de sécurité des proches riverains de la station de Lèves (installée à quelques mètres d'habitations). Il y a vraiment urgence...



*L'ancienne station d'épuration, à Lèves, était au bord de l'Eure et proche de logements. À l'opposé, Chartres métropole a fait le choix d'implanter sa nouvelle unité de traitement loin des habitants, et loin de la rivière.*



## Loin des habitants, loin de la rivière

Dès l'alerte de l'État en 2003, Chartres métropole fait de la construction d'une nouvelle station d'épuration une priorité et s'investit pleinement dans le projet. Démarre alors un long processus réglementaire et administratif (enquêtes publiques, etc.)... L'État valide le projet en 2007. Loin des habitants, loin de la rivière : le choix de Chartres métropole pour une implantation aux côtés de l'Usine de valorisation énergétique de l'Agglomération, à Seresville, s'est imposé. C'était sans compter sur une multitude de procédures, recours et autres contestations diverses d'opposants, très éloignés du bon sens et de l'intérêt général, qui retardent de plusieurs années l'émergence du projet.

Qu'importe. La nouvelle station d'épuration de Chartres métropole peut - enfin - entrer en service en 2017.

## Pour aujourd'hui, et pour demain

Aménagée sur quinze hectares, la station d'épuration a été imaginée pour se fondre le mieux possible dans le paysage. L'entreprise locale Aqualter, qui a construit les installations, en assure l'exploitation.

Calibrée pour traiter les eaux usées de 160 000 «équivalents-habitants», elle répond aux besoins actuels, et futurs.

Plus qu'une station d'épuration, il s'agit d'une véritable usine de traitement des eaux usées moderne, disposant des dernières technologies les plus innovantes et les plus respectueuses de l'environnement.



## FICHE PRATIQUE

MISE EN SERVICE :  
été 2017



COÛT DU PROJET :

**54,5 M€**



CAPACITÉ DE TRAITEMENT :

**160 000**  
ÉQUIVALENTS-HABITANTS



*“Chartres métropole travaille en partenariat étroit avec la Chambre d'Agriculture, et le monde rural en général.” ➤➤*

## ET DEMAIN ?

### EAU : LE PROGRAMME RÉSILIENCE 2050

Lancé début 2024, le programme Résilience 2050 de Chartres métropole illustre l'approche proactive et intégrée de l'Agglomération pour la **gestion durable de l'eau**, en tenant compte de la fragilité de la ressource (les tensions quantitatives observées ces dernières années en sont l'exemple), des défis climatiques et environnementaux futurs.

L'un des enjeux consiste à rechercher de nouveaux captages : **5 millions d'euros** sont engagés pour cette tâche.

En modernisant ses infrastructures, en surveillant de près la qualité et la quantité des ressources en eau, et en collaborant étroitement avec tous les acteurs concernés, Chartres métropole se positionne comme un territoire exemplaire en matière de résilience et de durabilité.

#### Plan de sobriété

Ainsi, un plan de sobriété sera adopté par l'Agglomération dès 2025, prévoyant d'améliorer encore les rendements de réseau, distribuant des kits

d'économie d'eau aux abonnés, et en s'engageant d'ici 2030 à réduire de 14 % le prélèvement d'eau sur la ressource, sachant que 10 % sont déjà acquis et résultent des efforts et des optimisations déjà consentis.

Par ailleurs, Résilience 2050 permettra dès 2026 de délimiter les aires d'alimentation des 37 captages de Chartres métropole (jusqu'ici, seuls 11 captages prioritaires étaient concernés) pour mieux cibler les actions de protection à y mener.

Un schéma de sécurité sanitaire sera également finalisé en 2025 pour prévoir et organiser les situations de crise, en complément du Plan de Gestion Sanitaire de Sécurité de l'Eau potable (PGSSE) achevé en 2024.

Enfin, un programme de l'ensemble des actions et travaux à mener sur 15 ans conclura le programme Résilience 2050, constituant une feuille de route stratégique complète pour Chartres métropole.

# LE PROGRAMME RÉSILIENCE 2050

## RÉSUMÉ EN 5 AXES

### 1 SURVEILLANCE ET ANALYSE

- Suivi renforcé : mise en place d'un suivi de la qualité de l'eau sur plus de 300 paramètres pour détecter et traiter rapidement les contaminations.
- Réseau piézométrique : développement d'un réseau de surveillance pour suivre l'évolution des nappes phréatiques et anticiper les pénuries.

### 2 MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES

- Renouvellement des réseaux : remplacement et modernisation des réseaux de distribution d'eau potable et d'assainissement pour réduire les pertes et améliorer l'efficacité.
- Technologies innovantes : adoption de nouvelles technologies, telles que les systèmes de gestion intelligente de l'eau, pour optimiser l'utilisation des ressources.

### 3 COLLABORATION ET PARTENARIATS

- Concertation avec les acteurs locaux : collaboration avec les agriculteurs, industriels, associations et citoyens pour promouvoir des pratiques durables et responsables.

- Partenariats institutionnels : renforcement des partenariats avec les agences de l'eau, les instituts de recherche et les collectivités territoriales.

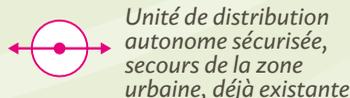
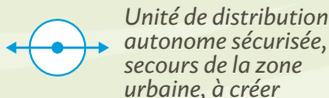
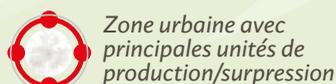
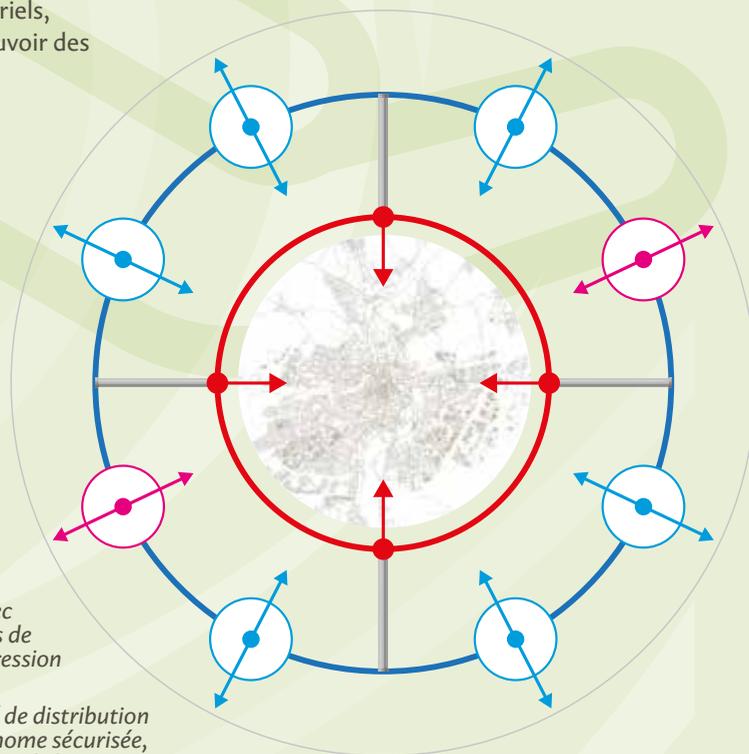
### 4 ACTIONS AGRICOLES DURABLES

- Plan d'action agricole : développement et mise en œuvre de pratiques agricoles durables pour réduire la pollution des eaux et améliorer la qualité des sols.
- paiements pour services environnementaux : bonus pour inciter les agriculteurs à adopter des cultures et des pratiques ayant un faible impact sur l'environnement.

### 5 GESTION QUANTITATIVE

- Interconnexions de secours : mise en place de connexions entre différentes sources d'eau pour garantir un approvisionnement continu en période de sécheresse.
- Outils prédictifs : utilisation de l'intelligence artificielle pour prévoir les besoins en eau et planifier les interventions nécessaires.

### INTERCONNEXION : SCHÉMA DE PRINCIPE DE LA SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE DE CHARTRES MÉTROPOLE



# BIODIVERSITÉ ET PLAN VERT : C'EST TOUT NATUREL !

**D**epuis 2003, Chartres métropole déploie une stratégie ambitieuse de protection et de valorisation de son patrimoine naturel, formalisée dans un document fondateur : le Plan Vert. Une démarche exemplaire.

## Avant, le néant

L'agglomération chartraine a ce privilège et cette particularité d'être traversée par une rivière, l'Eure, bordée d'espaces naturels. Pendant longtemps, ces espaces sont restés à l'abandon, ne faisant l'objet d'aucune attention particulière. Mais ça, c'était avant. Dès 2001, Jean-Pierre Gorges entreprend, en compagnie du maire du Coudray Étienne Bordet, de valoriser ce patrimoine. C'est ainsi que naît le Plan Vert de Chartres métropole, qui est adopté en 2003.

## Principes fondateurs

Le premier principe du Plan Vert de Chartres métropole consiste à préserver et protéger les espaces naturels de l'Agglomération le long de l'Eure : prairies, zones boisées, étangs, bassins de rétention et autres mares font dès lors l'objet d'une gestion durable et raisonnée, propice à la préservation et au développement de la biodiversité.

La rivière, épine dorsale du Plan Vert, fait l'objet d'un soin particulier : un entretien adapté lui permet de se la couler douce, tout en contribuant à sa qualité écologique et à l'épanouissement de la faune et de la flore qui y vivent.

Mais la partie la plus visible du Plan Vert, c'est aussi ce maillage de cheminements doux : en une vingtaine d'années, ce sont 24 kilomètres de pistes de promenade qui ont été aménagés au fil de l'eau le long de l'Eure. Piétons et cyclistes s'y déplacent en toute quiétude





## ZOOM

### QU'EST-CE QUI SE TRAME ?

Le Plan Vert s'appuie sur la notion de **Trame Verte et Bleue**, qui répertorie les corridors écologiques à protéger pour que la faune et la flore y effectuent leur cycle de vie dans les meilleures conditions.

La composante verte fait référence aux milieux naturels et semi-naturels terrestres : prairies, parcs, zones boisées...

La composante bleue concerne les milieux aquatiques : rivières, étangs, mares, zones humides...

Dans le cadre du Plan Vert, tous les espaces naturels recensés dans la Trame Verte et Bleue sont protégés de toute urbanisation. Une règle qui s'applique à toutes les communes de l'agglomération.

Pour aller encore plus loin, Chartres métropole a lancé en 2021 les études de sa Trame Nuit, qui vise à agir sur la pollution lumineuse nocturne pour préserver les espèces qui y sont sensibles.

#### Pistes vertes

Entre 2003 et 2024, 27 kilomètres de pistes cyclables, piétonnes ou mixtes ont été aménagés dans le cadre du Plan Vert.

En marchant, en pédalant, en roller ou au pas de course, les habitants de l'agglomération les empruntent pour leurs loisirs, promenades, activités sportives ou trajets du quotidien.

Sans oublier les touristes et cyclotouristes, qui les plébiscitent.

Gratuites et accessibles toute l'année, ces pistes font le bonheur de leurs utilisateurs !

Évolutif, le Plan Vert a régulièrement été mis à jour au fur et à mesure de l'élargissement de l'agglomération.

#### Tout en douceur

Préalable à l'aménagement des pistes, la maîtrise nécessaire des terrains en bord de rivière s'est effectuée tout en douceur, toujours dans la négociation, sans expropriation.

Dès 2003, Chartres métropole a mis en place une démarche d'acquisition foncière, lui permettant au fur et à mesure, au rythme des habitants, de construire progressivement son maillage cohérent de cheminements. Donner du temps au temps...

## Lien entre ville et campagne

En zone urbaine, des pistes doubles s'offrent à la promenade : une piétonne, l'autre cyclable, avec un éclairage raisonné pour respecter la biodiversité.

En s'éloignant du cœur urbain, des pistes mixtes et sans éclairage prennent le relais.

Les coulées vertes ne sont pas que de « simples » pistes : elles constituent aussi de véritables observatoires de biodiversité accessibles à tous, offrant des vues imprenables sur des paysages naturels préservés.

L'aspect paysager des aménagements est important : les promeneurs se sentent au milieu de la nature et non dans des espaces verts urbains. En s'insérant au sein d'espaces boisés, de prairies et le long de la rivière, le Plan Vert contribue donc à leur entretien, à leur protection, en même temps qu'il les ouvre au public.

Chaque aménagement de piste s'accompagne de plantations : **20 000** arbres, arbustes et plantes vivaces ont pris racine en 20 ans le long du Plan Vert.

## Marcher sur l'eau

Pour permettre aux promeneurs le franchissement des cours d'eau, et assurer la continuité des promenades, de nombreux ponts et passerelles ont été créés. Chartres métropole a fait le choix d'ouvrages confortables et accessibles à tous : piétons, cyclistes, rollers, patinettes, parents avec poussette, personnes à mobilité réduite... Des matériaux demandant peu d'entretien et durables sont privilégiés, s'intégrant bien dans le paysage : plancher en bois, acier corten aux teintes de rouille, garde-corps en câbles inox...

**12** passerelles ont été créées en 20 ans.

*«**Gratuites et accessibles toute l'année, ces pistes font le bonheur de leurs utilisateurs. >>***



*“La reconnaissance  
Territoire engagé pour la nature  
récompense 20 ans d’actions menées  
par Chartres métropole en faveur  
des espaces naturels et de la biodiversité. >>*



## La biodiversité au cœur du projet

Les espaces naturels le long de l'Eure constituent le poumon vert de Chartres métropole. Leur préservation est au cœur du Plan Vert. Des milieux diversifiés (espaces boisés, prairies, haies, cours d'eau, étangs, mares, chemins...) offrent une richesse écologique qu'il convient de protéger.

Dès 2003, Chartres métropole a donc mis en place une gestion raisonnée de ces espaces.

Progressivement, les modes d'entretien ont évolué : fauchage tardif, recours au broyage annuel, taille des haies en port libre plutôt que rectiligne...

En 2019, Chartres métropole a créé son Observatoire de la biodiversité, afin d'approfondir sa connaissance des milieux naturels de l'agglomération, tant en matière de flore que de faune.

En étroite collaboration avec les acteurs locaux (Office Français de la Biodiversité, Agence Régionale de la Biodiversité, Conservatoire des Espaces Naturels de la Région Centre-Val de Loire, association Eure-et-Loir Nature, Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques...), Chartres métropole procède à des inventaires réguliers, qui montrent que la faune et la flore s'épanouissent sur le territoire.

## Et au milieu coule une rivière...

L'Eure, qui traverse l'agglomération, est la colonne vertébrale du Plan Vert.

Chartres métropole exerce depuis 2001 la compétence « Entretien de l'Eure et de ses affluents » à l'échelle de son territoire. Elle gère à ce titre 136 kilomètres de cours d'eau.

Dès 2002, l'Agglomération a mis en place des programmes pluriannuels de restauration et d'entretien de la rivière. Avec des objectifs clairs : contribuer à améliorer l'état écologique des cours d'eau, la libre circulation des animaux et leur accès aux zones indispensables à leur reproduction, leur croissance, leur alimentation ou leur abri : c'est ce que l'on appelle la continuité écologique.

Différents chantiers de plus ou moins grande envergure ont été menés ces dernières années pour décompartmenter la rivière, afin de favoriser la libre circulation des sédiments, des poissons et plus largement de l'ensemble des espèces de faune et de flore aquatiques.

Il peut s'agir de redessiner ou d'élargir le lit de la rivière pour fluidifier la circulation de l'eau, ou encore d'effacer, de réaménager ou d'équiper des ouvrages pour permettre le franchissement des poissons. Une eau « vivante » et énergique, qui se répartit sur l'ensemble du linéaire, favorise également sa dépollution par filtration.

Cette démarche de restauration écologique de l'Eure est souvent citée en exemple par les services de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et de l'État.



A person is sitting on a wooden bench in a lush green field, with a bicycle parked next to them. The scene is framed by large green leaves in the foreground, and a line of trees and a hill are visible in the background under a bright sky.

***“20 000 arbres, arbustes  
et plantes vivaces ont pris racine  
en 20 ans le long du Plan Vert. >>***



## FICHE PRATIQUE



**27** KILOMÈTRES DE PROMENADES CRÉÉS



**12** PASSERELLES CRÉÉES



**20 000** PLANTES, ARBRES ET ARBUSTES PLANTÉS



**136** KILOMÈTRES DE COURS D'EAU GÉRÉS



**71** HECTARES D'ESPACES NATURELS PROTÉGÉS



**14** MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS



## Des « éponges » pour prévenir les inondations

Depuis 2018, Chartres métropole a également en charge la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI).

Elle gère à ce titre une quarantaine de bassins de rétention des eaux pluviales, qui permettent de temporiser l'apport des eaux vers la rivière en cas de fortes précipitations.

En matière de gestion des crues, les zones d'expansion jouent également un rôle essentiel « d'éponge » pour prévenir les inondations dans les zones d'habitations. La prairie de Luisant en est le parfait exemple : en amont de Chartres, elle capte l'eau en cas de débordement de l'Eure, limitant les inondations en zone urbaine.

Dans le cadre des aménagements du Plan Vert et de la rivière, Chartres métropole s'emploie à maintenir, voire à développer, ces zones d'expansion, comme ce fut récemment le cas sur le site de l'ancienne station d'épuration de Lèves, qui a retrouvé sa vocation initiale de prairie humide et d'éponge.

Bassins de rétention et zones d'expansion de crues constituent en outre des espaces très favorables au développement de la biodiversité, abritant une faune et une flore variées.

*« Les prairies humides ont retrouvé leur rôle d'éponge pour stocker l'eau en cas de fortes pluies et de crues. »*

## ET DEMAIN ?

### PROLONGER LE PLAISIR...

Entre 2003 et 2023, Chartres métropole a aménagé 24 kilomètres de pistes piétonnes et cyclables le long de l'Eure, de Barjouville à Saint-Prest. Et ne compte pas s'arrêter en si bon chemin...

L'objectif, dans les années à venir, est de prolonger ces pistes en longeant l'Eure, jusqu'à Maintenon au nord, et Saint-Georges-sur-Eure à l'ouest.

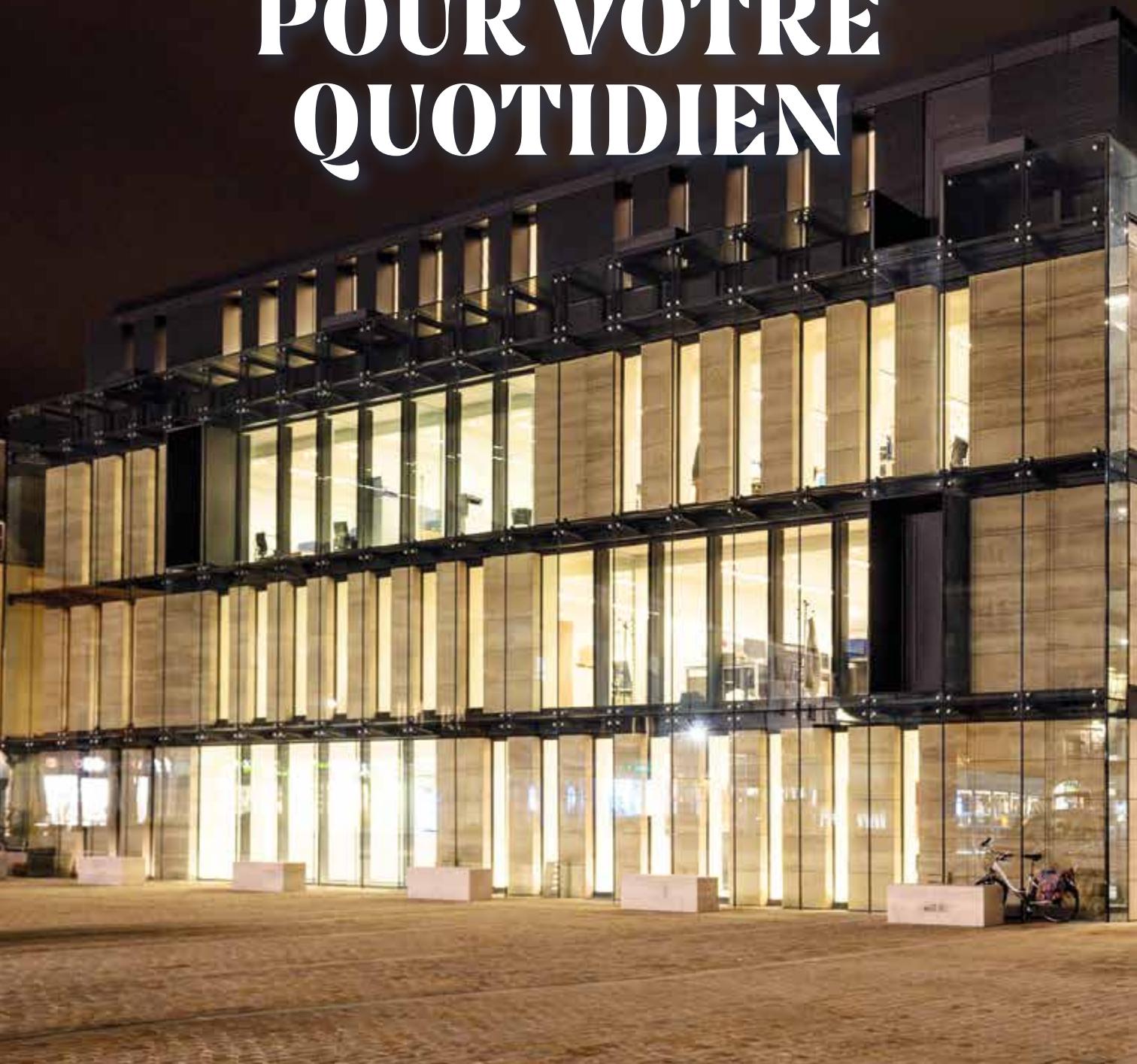


*“ La partie la plus visible du Plan Vert, ce sont 27 kilomètres de promenades aménagés au fil de l’Eure. >> ”*





# DES ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENTS POUR VOTRE QUOTIDIEN



**Pour simplifier la vie des usagers, Chartres métropole et la Ville de Chartres ont scellé leur union en donnant naissance au Pôle administratif, un lieu unique pour toutes vos démarches.**

**Pour répondre aux besoins alimentaires des bébés, écoliers, élèves du secondaire, personnes âgées et patients hospitalisés de tout son territoire, Chartres métropole s'est dotée d'un établissement de production de repas aux petits oignons.**

**Et pour s'assurer une certaine sérénité - et sobriété - énergétique, Chartres métropole a fait des choix forts en misant notamment sur la géothermie.**



# AUTRICUM

Hôtel de Ville et d'Agglomération

## UN POUR TOUS, TOUS POUR UN !

**C**onçu dans une démarche audacieuse alliant respect du patrimoine et innovation architecturale, le Pôle administratif de Chartres métropole reflète la synergie opérationnelle de l'agglomération au profit de services publics plus accessibles et performants. Coup de projecteur sur un équipement aux vertus fonctionnelles et rassembleuses.

### Modernisation

Ouvert en 2021, le Pôle administratif de Chartres métropole incarne une étape majeure dans la modernisation des services publics locaux. L'édifice de 14 000 m<sup>2</sup>, répartis sur cinq niveaux, regroupe avec intelligence l'ensemble des services de la Ville de Chartres et de Chartres métropole, auparavant dispersés sur 11 sites distincts. Ce qui réduisait considérablement l'efficacité de la coopération interservices, comme celle des démarches quotidiennes des usagers. Sans oublier les coûts de fonctionnement et d'énergie, puisque les onze sites étaient anciens.

### Un dialogue entre passé, présent et futur

Singulier et avant-gardiste, ce centre névralgique globalisé est édifié en lieu et place de l'ancien Hôtel de Ville de Chartres, devenu obsolète et trop petit. Le cahier des charges exigeait un bâtiment nouveau, qui respecte et (re)mette en valeur l'Hôtel Montescot, ce superbe héritage néo-classique du 17<sup>e</sup> siècle trop longtemps tapi dans l'ombre, en recourant à des matériaux indissociables de l'histoire locale (parmi lesquels la pierre de Berchères, qui sublime depuis toujours la cathédrale Notre-Dame) et en le couvant de vastes structures vitrées. Dans le but de créer un effet de transparence à l'image d'un dialogue entre passé, présent et futur...



*L'austère hôtel de Ville des années 1960 a laissé place à un Pôle administratif moderne, fonctionnel et économe en énergie.*

*“Un guichet unique  
accessible à tous,  
car en plein cœur  
de l’agglomération.” >>*



# FICHE PRATIQUE

**OUVERTURE :**  
décembre 2021

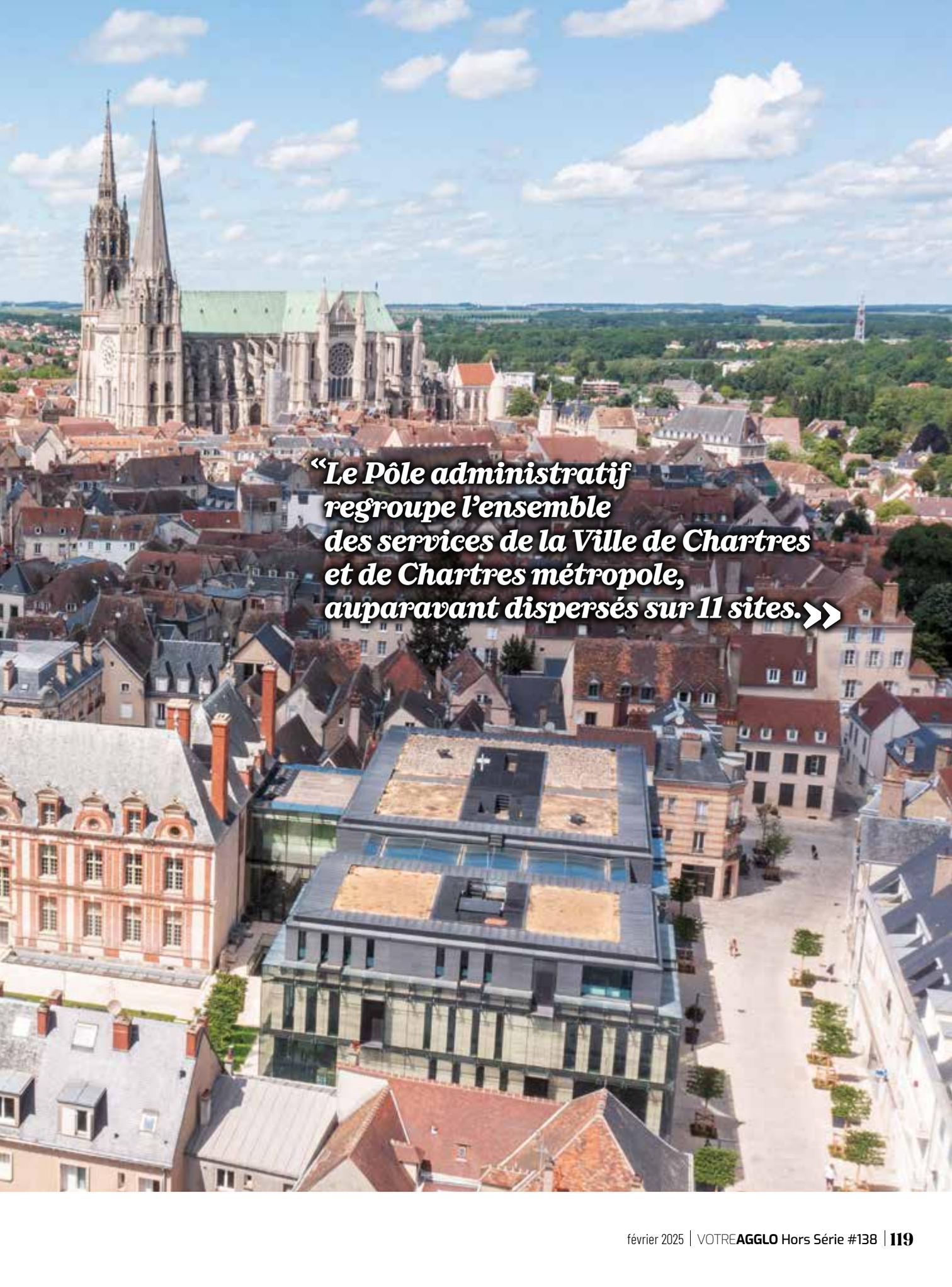
**MAÎTRES D'OUVRAGE :**  
Chartres métropole  
et Ville de Chartres

**ARCHITECTES :**  
Wilmotte & Associés  
et Trouvé-Tchépelev



**14 000 m<sup>2</sup>**  
4 BÂTIMENTS, 5 NIVEAUX



An aerial photograph of Chartres, France, showing the Chartres Cathedral with its two tall spires and green roof. The surrounding area is a dense urban landscape with various buildings, including a modern glass-fronted building in the foreground. The sky is blue with scattered white clouds.

***“Le Pôle administratif regroupe l’ensemble des services de la Ville de Chartres et de Chartres métropole, auparavant dispersés sur 11 sites. ➤➤”***

## Dans l'air du temps

Autre information de taille : le Pôle administratif se distingue par ses performances environnementales. Une distinction qui lui a d'ailleurs valu une certification HQE (Haute Qualité Environnementale). Parmi les dispositifs vertueux intégrés figurent notamment des sondes géothermiques qui extraient la chaleur du sol en hiver et sa fraîcheur durant l'été, afin d'assurer une climatisation 100 % naturelle. Mais également une enveloppe à double peau vitrée, pensée à l'image d'un tampon thermique. Sans oublier son immense toiture végétalisée de 1 000 m<sup>2</sup>, garantissant elle aussi une isolation thermique maximale et non polluante, capable de gérer en parallèle les eaux pluviales.

## Mutualisation des services et guichet unique

Initié à l'aube des années 2010, le processus de mutualisation des services de la Ville de Chartres et de Chartres métropole a renforcé l'efficacité administrative, rationalisé les dépenses et centralisé plusieurs domaines clés, dont les finances, les ressources humaines, les services techniques, la gestion des équipements sportifs et culturels...

Grande nouveauté pour les habitants : la mise en place d'un guichet unique au Pôle administratif. Accessible à tous, car en plein cœur de l'Agglomération (bus, parking, etc.), son objectif premier consiste à donner accès à la totalité des services municipaux et communautaires sur un même site, là où 17 guichets répartis sur 11 sites étaient proposés auparavant. De quoi réduire de manière drastique les déplacements, ainsi que le temps consacré aux formalités, comme les demandes de cartes d'identité, de badges de stationnement, de cartes de bus, de dépôts de dossiers d'urbanisme, d'enregistrement de demande de logement social, etc.

*“Un modèle de mutualisation réussie.”* >>

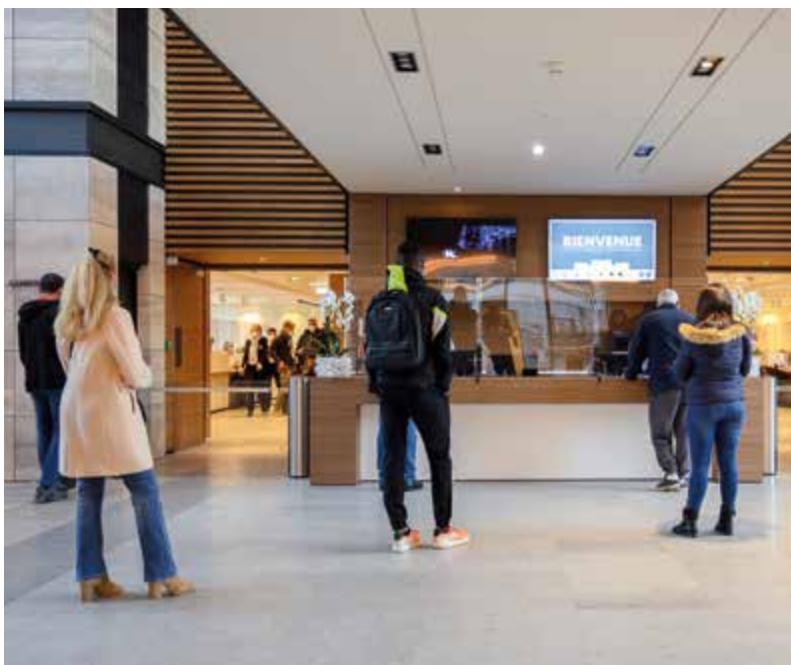


## Tourné vers l'avenir

Depuis son ouverture, l'Hôtel de Ville et d'Agglomération enregistre une fréquentation soutenue, en parfaite adéquation avec les besoins constants des résidents.

Mieux : le Pôle administratif est conçu de A à Z pour anticiper les besoins futurs des citoyens ainsi que l'évolution en temps réel des missions de la municipalité et de son agglomération. Sa modularité permet d'envisager des adaptations en fonction des besoins.

En centralisant ses services, Chartres métropole s'est positionnée comme un modèle de mutualisation réussie, conciliant efficacité opérationnelle, qualité des prestations et respect de l'environnement. Cette réalisation contribue à renforcer le lien entre les citoyens et leur administration, tout en soutenant de manière équitable le développement du territoire.



## AUTRICUM : L'ORIGINE DU NOM

Ce nom, tiré de l'appellation antique de Chartres sous les Carnutes, célèbre l'identité millénaire de la ville tout en affirmant sa modernité. Il incarne un ancrage culturel fort, en rendant hommage à notre histoire gallo-romaine, tout en positionnant Chartres comme une cité fière de ses racines et résolument tournée vers l'innovation et le rayonnement contemporain.

*“Des performances HQE  
(Haute Qualité  
Environnementale). >>>*





# LE PLEIN D'ÉNERGIE

**É**lectricité, gaz, éclairage public, réseau de chaleur, télécommunications... Chartres métropole a décidé de prendre la main sur la compétence « réseaux », afin de piloter et de mieux coordonner les interventions des différents opérateurs, en cohérence avec son projet d'aménagement du territoire et ses priorités.

Chartres métropole et ses communes ont notamment fait le choix d'innover, ensemble, en créant leurs propres outils de production d'énergies. Mix et sobriété énergétiques permettent d'assurer à l'Agglomération une certaine autonomie. À la clé aussi : des économies et un confort renforcé pour tous.

## Mise en réseau(x)

Les réseaux sont les nerfs de notre territoire. Quand on parle des réseaux, on pense aux transports et à l'eau (domaines de compétences historiques de Chartres métropole. Mais il y a aussi les télécommunications (téléphonie, fibre optique...), l'énergie (électricité, gaz), le chauffage urbain, l'éclairage public... Autant de réseaux auparavant gérés par de multiples acteurs, mais pas toujours sur le même périmètre et avec les mêmes priorités.

En 2015, Chartres métropole a pris la main sur la compétence réseaux. Objectif : devenir seul maître d'ouvrage et interlocuteur unique, afin de mieux coordonner les travaux à l'échelle de l'agglomération, générer des économies et optimiser le fonctionnement des services, dans l'intérêt des communes et des usagers.

## Chartres métropole Énergies : un acteur local

Chartres métropole Énergies (CME), société publique locale filiale de Chartres métropole, a été créée en 2015 pour assurer la gestion des réseaux d'énergie et les services et équipements associés. Chartres métropole a fixé le cap : mettre en place un mix énergétique réfléchi et pertinent. Jusqu'en 2019, CME gère la chaufferie qui alimente en chaleur le quartier de la Madeleine. En parallèle, l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Chartres métropole, mise en service en 1999, valorise l'incinération des déchets en produisant de l'électricité.

Pour accroître sa production de chaleur et répondre aux besoins croissants d'une agglomération qui s'est élargie, Chartres métropole décide de construire une centrale biomasse de cogénération. L'objectif est multiple : garantir une plus grande autonomie, moderniser les installations devenues vétustes, et étendre le réseau de chaleur pour l'interconnecter à de grands équipements de l'Agglomération.



*“En prenant la compétence réseaux, Chartres métropole est devenue l’interlocutrice unique, dans l’intérêt des communes et des usagers. >>>*

## Une centrale de cogénération biomasse qui envoie du bois

La construction de la centrale commence en 2017 à Gellainville. En parallèle, des travaux sont menés sur les 8 kilomètres de canalisations du réseau de chaleur existant. Mise en service en 2019, la centrale biomasse de Chartres métropole est la première du genre en France.

Son principe de fonctionnement est simple, mais efficace : incinérer nos déchets de bois, issus notamment des déchetteries (à 75 %) et des encombrants en bois collectés en porte-à-porte. La vapeur produite chauffe l'eau du réseau de chaleur et produit de l'électricité. L'équipement alimente une partie des quartiers de La Madeleine et Beaulieu, mais aussi le Centre Technique Municipal, des entreprises, les Hôpitaux de Chartres et l'Odysée. C'est d'ailleurs ce raccordement qui a permis au complexe aquatique de rester ouvert l'hiver en 2022, quand la hausse soudaine des prix de l'énergie a contraint bon nombre de piscines à fermer.

Chartres métropole Énergies étendra ce réseau dans les années à venir, notamment pour alimenter en chaleur les futurs logements collectifs du plateau nord-est de Chartres. Cette production d'énergie verte répond à des enjeux environnementaux, réduit les émissions de gaz à effet de serre et la consommation en énergie fossile, valorise les combustibles renouvelables et réduit la facture énergétique des usagers.



*« La centrale biomasse valorise les déchets de bois pour produire de la chaleur et de l'électricité. >>*

## FICHE PRATIQUE



**50 M€ HT**

**D'INVESTISSEMENT**, dont 39 millions pour la centrale, et 11 millions pour la rénovation et l'extension du réseau



**54 000**

**TONNES DE BOIS DE RÉCUPÉRATION BRÛLÉES PAR AN**



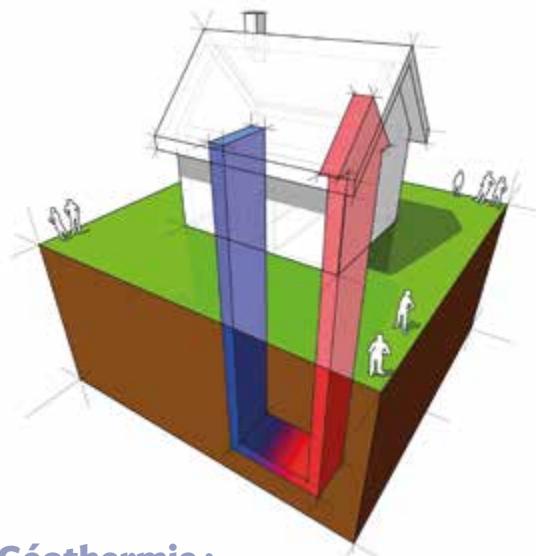
**70 GWh\***

**DE CHALEUR PRODUITE PAR AN**, soit l'équivalent de 6 000 logements, et 50 GWh d'électricité par an, soit 10 000 logements



**20 EMPLOIS CRÉÉS**

\* (gigawatt/heure)



## Géothermie : l'énergie de l'avenir est sous nos pieds !

Dans son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) adopté en 2021, Chartres métropole a inscrit l'objectif de multiplier par deux la production d'énergies renouvelables d'ici 2050, notamment par le déploiement d'un mix énergétique. Mais pas n'importe lequel. La méthanisation, jugée trop polluante, dangereuse, et gênante, n'est donc pas retenue, au même titre que l'éolien, difficile à recycler et également polluant : il est de plus incompatible avec la Directive paysagère, promulguée en 2023, qui recense et protège les cônes de vues sur la cathédrale.

Chartres métropole arrête son choix sur la géothermie : une technologie efficace, facile à mettre en œuvre et qui utilise une source d'énergie renouvelable contenue dans les sols pour se chauffer et se rafraîchir.

***“La géothermie :  
une technologie efficace,  
facile à mettre en œuvre  
et qui utilise une source  
d'énergie renouvelable. >>>***



## Hôtel de Ville et d'Agglo : le modèle

Inauguré en 2022, le nouveau Pôle administratif est certifié Haute Qualité Environnementale. Il allie développement durable, pertinence énergétique et optimisation des coûts d'exploitation. Équipé de 26 sondes géothermiques enfouies à 150 mètres de profondeur, le bâtiment capte la chaleur terrestre en hiver et la fraîcheur en été. Cette innovation est complétée par la récupération de la chaleur des systèmes informatiques, une enveloppe double peau composée de façades vitrées et une toiture végétalisée. Résultat : malgré une surface bien plus importante que les 11 bâtiments qu'il remplace, l'hôtel d'Agglomération affiche une consommation énergétique divisée par 10 !



**« La géothermie, ça marche !  
Au Pôle administratif,  
Chartres métropole a divisé par 10  
ses dépenses d'énergie. »»**

### **Un territoire pilote, pour une énergie d'avenir**

Loin de s'en tenir à ce coup d'essai, Chartres métropole entend devenir un territoire-pilote en la matière. Le 9 mai 2023, l'Agglomération a signé une convention avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM). Le but : généraliser autant que possible l'utilisation de la géothermie pour alimenter en chaleur les bâtiments et équipements publics, les logements collectifs, voire les entreprises du territoire. Pour Jean-Pierre Gorgès, « *cette énergie décarbonée, peu chère, locale et inépuisable, nous assure toute l'autonomie souhaitable, ce qui est aussi un facteur d'attractivité pour notre territoire* ».

La création d'une carte de l'Agglomération d'un point de vue géothermique de surface et de grande profondeur (à plus de 200 m de profondeur) permet, avant tout projet de construction, d'étudier la possibilité et la pertinence du recours à la géothermie. Pour soutenir le développement de cette filière géothermique, Chartres métropole et le BRGM accompagneront au niveau local la formation professionnelle et la montée en compétence des différents acteurs du secteur.



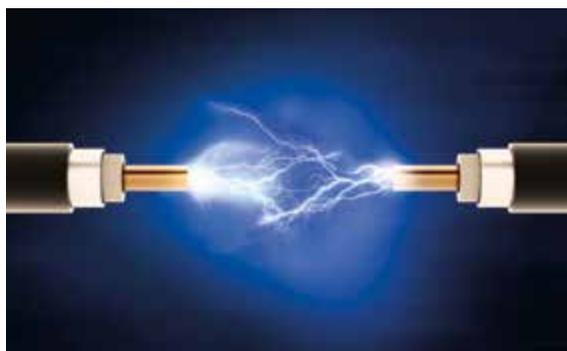
**“25% de l’électricité  
du réseau géré par Synelva  
est produite localement. ➤➤**

## Une Agglo branchée

Pour accompagner sa prise de compétence sur les réseaux, Chartres métropole a créé en 2017 la société Synelva Collectivités, qui s’est en fait substituée au centenaire Syndicat électrique du Pays Chartrain. Synelva gère, exploite et entretient des réseaux d’électricité, de gaz et d’éclairage public sur un périmètre de 70 communes de l’Agglomération et ses alentours.

Avec 80 % de réseaux électriques enfouis sur ce périmètre, le service dispensé par Synelva est de qualité et très sécurisé : un plus pour les usagers, particuliers comme professionnels. Cela participe directement à l’attractivité de notre territoire : les entreprises industrielles de secteurs comme la pharmacie ou les cosmétiques, ou les data-centers apprécient cette fiabilité. Quant aux habitants, ils bénéficient d’un service de proximité.

Synelva est également fournisseur de gaz et d’électricité. 25 % de l’électricité consommée sur le réseau de Synelva sont en outre produits dans le territoire en provenance notamment de la centrale biomasse de Chartres métropole Énergies et de l’unité de valorisation énergétique de Chartres métropole Traitement et Valorisation (voir aussi en pages précédentes).



## Le photovoltaïque prend de la hauteur

Synelva Collectivités a créé sa filiale Synelva Production avec pour mission de développer des installations de production d'énergie à partir de sources d'énergies renouvelables. Elle propose ainsi aux entreprises tertiaires, industrielles et aux collectivités, l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits de leurs bâtiments pour produire de l'électricité.

Pour les collectivités, c'est là l'occasion d'optimiser leurs coûts d'achat de fourniture d'électricité sans risque, et sans supporter le moindre investissement : celui-ci est en effet pris en charge par Synelva, qui exploite et assure la maintenance des équipements.

Plusieurs communes de l'Agglomération ont équipé ou ont pour projet d'équiper leurs bâtiments communaux (mairie, école, salle des fêtes...) de ce dispositif, qui leur permet de tendre vers l'autoconsommation.



*“L’éclairage public n’est plus  
à la charge des communes :  
une économie non négligeable. >>*



## Éclairer les lanternes

La prise de compétence réseaux par Chartres métropole a eu un effet immédiat pour ses communes-membres : l'éclairage public n'est désormais plus à leur charge. Une économie non négligeable, alors même que les coûts de l'énergie ont augmenté, et que les aides de l'État aux communes diminuent.

Chartres métropole investit massivement pour rénover et enfouir les réseaux d'éclairage public sur tout son territoire, en privilégiant la technologie led : **50 %** des lanternes du territoire étaient équipées de led en 2023, pour **3,76 %** en 2018.



## Une Agglo connectée

Chartres métropole met l'accent sur le numérique pour faire de la collectivité un territoire connecté et innovant.

Sa filiale C'Chartres Innovations Numériques (C'CIN) a été créée en 2016. Le satellite déploie et commercialise le très haut débit, connecte particuliers et entreprises à leur territoire et à l'international, sécurise leurs données et innove avec de nouveaux services autour du numérique.

En 2022, C'CIN a obtenu les certifications ISO 27001 (sécurité de l'information) et HDS (Hébergeur de données de santé) et a élargi son champ d'action à la cybersécurité.

**« C'Chartres 5G,  
l'innovation  
numérique  
au service  
d'un territoire. »**



# UNE RECETTE DE BON GOÛT

**C**onstruite par Chartres métropole à partir de 2018 et ouverte en 2021, l'unité de restauration collective fournit quotidiennement 12 000 repas de qualité établis avec soin aux cantines, structures hospitalières, crèches, maisons de retraites... de l'Agglomération. Une étape supplémentaire dans la construction de la solidarité du territoire commun.

Tout commence en 2012, lorsque Chartres métropole accueille les communes des inter-communalités voisines et décide de se doter de la compétence de restauration collective. La petite cuisine centrale de la rue de Sours alors en place fait face à une augmentation de plats à préparer : la construction d'un nouvel équipement s'impose, main dans la main avec les Hôpitaux de Chartres, dont la cuisine fait face au même problème.

C'Chartres restauration collective voit alors le jour sous la forme d'un Groupement d'intérêt public (GIP), seule structure juridique permettant l'association d'équipements d'État comme l'hôpital et de collectivités locales. La restauration scolaire n'étant pas une compétence obligatoire de l'Agglomération, chaque commune ou organisme doit y adhérer séparément. Aujourd'hui, C'Chartres restauration collective compte 31 membres : communes, centres communaux d'action sociale, syndicats intercommunaux de regroupement pédagogique...

## Brigade culinaire

La cuisine de l'Agglo a été construite dans un endroit stratégique : le Jardin d'entreprises. De là, elle dessert efficacement toutes les structures qu'elle doit alimenter. Les trajets entre point de production et points de livraisons sont ainsi optimisés dans un souci de cohérence territoriale et de maîtrise des coûts.

Chaque jour, 15 salariés gèrent la logistique : réception des matières premières, avitaillement, préparation des commandes, chargement des camions et livraisons aux restaurants et selfs des crèches, écoles, maisons de retraites et structures hospitalières des membres adhérents de C'Chartres restauration collective.

En cuisine, ils sont 21 chargés de la préparation des repas, répartis entre ateliers de cuisson, production froide et conditionnement. 8 salariés composent l'équipe technique et administrative. Une organisation aux petits oignons, qui permet la production de 12 000 repas par jour.



## UNE ALIMENTATION LOCALE ET ACCESSIBLE

Adopté en décembre 2023, le Projet alimentaire territorial (PAT) de Chartres métropole a été élaboré en concertation avec les agriculteurs, les distributeurs, les habitants et les acteurs locaux (services de l'État, agence de l'eau, etc.) de l'Agglomération.

Il répond aux enjeux du développement durable : une économie viable pour les producteurs et agriculteurs, un accès équitable pour tous à des produits de qualité, la préservation de l'environnement. Il comprend 26 fiches action pour relever trois défis : reconnecter la production et la transformation locales à notre consommation, adapter les pratiques agricoles aux enjeux climatiques, et sensibiliser les habitants de l'Agglo au bien-manger et à la lutte contre le gaspillage.

La restauration collective est incluse dans ces fiches, et se fait forte de se tourner vers davantage de productions locales. À ce titre, il est prévu la construction de serres maraîchères alimentées en énergie et eaux traitées par la station d'épuration de Mainvilliers, pour fournir à C'Chartres restauration collective des aliments locaux, qui seront consommés localement.

**En savoir plus sur le Projet alimentaire territorial :**  
<https://www.chartres-metropole.fr/projet-alimentaire-territorial>



*“2 millions de repas  
sont élaborés et distribués par  
C’Chartres restauration collective  
chaque année. >>>*



## Un menu bien assaisonné

Les convives sont en effet variés : bébés, enfants, personnes âgées, patients hospitalisés... Chaque repas, composé d'une entrée, d'un plat protidique, d'un accompagnement, d'un produit laitier et d'un dessert, doit donc être adapté. C'est le rôle de la diététicienne de C'Chartres restauration collective, qui, avec ses homologues des Hôpitaux de Chartres pour ce qui concerne les repas des personnes hospitalisées, élabore les mets selon deux objectifs : une cuisine non seulement goûteuse, variée, équilibrée, et de saison, mais respectant aussi les recommandations nutritionnelles de santé publique.

Dès 2001, la volonté de Jean-Pierre Gorges était que les écoliers chartains mangent du pain de boulanger, et non plus du pain industriel, et leur donner le choix de leurs plats, dans le but de lutter contre le gaspillage. C'était là le point de départ d'une démarche écologique et qualitative qui s'est répercutée à C'Chartres restauration collective auprès de certains de ses membres.

## La qualité et la proximité au rendez-vous

Mieux, l'équipement a aussi anticipé la loi Egalim, laquelle impose depuis 2022 aux cuisines centrales de proposer une fois par semaine un menu végétarien, et les oblige à s'alimenter en produits affectés d'un « signe de qualité » : Label Rouge, Indication géographique protégée, Haute valeur environnementale, etc.

**“La majorité  
des aliments  
est acheminée  
en circuit court,  
dans un rayon de moins  
de 100 kilomètres. >>>**



Petit à petit – et c'est là l'un de ses points forts – C'Chartres restauration collective a veillé à la provenance des aliments. Une majorité d'entre eux est acheminée en circuit court dans un rayon de moins de 100 kilomètres, depuis des fournisseurs reconnus et agréés, et en s'engageant notamment à ne pas fournir de produits ni de denrées pouvant contenir des OGM. Ainsi, les viandes de bœuf, de veau et de porc proviennent d'abattoirs de la Sarthe et de l'Eure, les yaourts d'Auneau (Eure-et-Loir) et de l'Orne, le lait de l'Orne également, les fruits et légumes d'un fournisseur chartrain, et les baguettes de tradition des boulangeries de la Porte-Guillaume, Boulangerie Faubourg et Atelier Banette. Une alimentation locale et de qualité en constante évolution, et en cohérence avec les projets envisagés dans le cadre du Projet alimentaire territorial (voir encadré).

## Le compte passe à table

2 millions de repas sont ainsi élaborés et distribués par C'Chartres restauration collective chaque année. Chaque repas est facturé aux membres en moyenne 3,42 euros hors taxes. En moyenne, parce que le coût du repas diffère selon le consommateur : un enfant de maternelle ne mange pas la même quantité qu'un adulte. Chaque membre est ensuite libre de fixer sa politique tarifaire selon ses frais structurels et de fonctionnement.

*“Les convives de C’Chartres  
restauration collective  
sont variés : bébés,  
enfants, personnes âgées,  
patients hospitalisés... >>>*



OUVERTURE :  
2018

MAÎTRE D'OUVRAGE :  
Chartres métropole



**7,4 M€**  
COÛT DU PROJET



**12 000**  
REPAS PRODUITS CHAQUE JOUR



**2 millions**  
DE REPAS PAR AN



**43** SALARIÉS



**4** VÉHICULES  
FRIGORIFIQUES



UNE MAJORITÉ  
D'ALIMENTS ACHEMINÉS  
DEPUIS MOINS DE

**100 km**



**200 000**  
BAGUETTES DE TRADITION  
ÉLABORÉES ET CONSOMMÉES  
LOCALEMENT CHAQUE ANNÉE

# TOUJOURS PLUS DE SERVICES POUR LES HABITANTS !





**En matière de services à la population, Chartres métropole a mis le turbo pour améliorer le quotidien de ses habitants. Illustrations concrètes dans les domaines des transports et de la mobilité, de la gestion des déchets, mais aussi de la sécurité, de la santé, de l'habitat ou de l'action sociale.**



# TRANSPORTS ET MOBILITÉ : UNE AFFAIRE QUI ROULE !

**S'**il est un domaine dans lequel Chartres métropole a mis un sacré coup d'accélérateur entre 2001 et aujourd'hui, c'est bien celui des transports publics et de la mobilité.

L'offre, qui évolue en permanence, est à même de répondre aux besoins des habitants – et notamment des jeunes, qui bénéficient de la gratuité – des salariés, et des entreprises du territoire, que ce soit en zone urbaine comme en zone rurale.

## Une offre qui évolue en fonction des besoins

Depuis 2001, Chartres métropole s'emploie en permanence à adapter l'organisation de son réseau de transports publics aux besoins et à la réalité du quotidien. Fréquentation des bus, profil des lignes, extension de l'Agglomération à de nouvelles communes, émergence d'un nouveau quartier, nécessité d'irriguer une zone d'activité dans laquelle les entreprises se développent pour y acheminer des salariés... Tout est examiné pour optimiser l'offre au plus juste, et répondre efficacement aux besoins, en créant de nouvelles lignes, de nouveaux arrêts ou en renforçant le service sur certains parcours.

## Un réseau très dense

L'offre de transports publics à l'échelle de l'agglomération est très dense : les bus de Chartres métropole, sous l'égide de sa filiale locale C'Chartres Transports (voir plus loin), parcourent 3,5 millions de kilomètres par an, contre 1,8 millions de kilomètres en moyenne dans les agglomérations de taille comparable. 5,6 millions de voyages sont enregistrés chaque année.

## MAIS QUI PAIE ? MERCI AUX ENTREPRISES !

Le saviez-vous ? Le coût du fonctionnement et des investissements dans les transports publics de l'Agglomération est financé à 85 % par les entreprises du territoire qui paient une taxe, le Versement Mobilité. Le reste est couvert par les tickets et abonnement achetés par les usagers.

Le Versement Mobilité perçu par Chartres métropole, d'un taux de 2 %, est prélevé sur les entreprises ou structures de plus de 11 salariés, le pourcentage s'appliquant sur la masse salariale.

***“C’Chartres Transports est aujourd’hui le bras armé de Chartres métropole pour gérer au quotidien le service de transports publics. >>>***



### **Gratuité pour les jeunes : un vrai gain de pouvoir d’achat**

En 2006, le président de Chartres métropole, Jean-Pierre Gorges, propose de créer la carte Jeune, qui permet à ses bénéficiaires de voyager gratuitement, toute l’année, sur le réseau de transport de l’Agglomération. Pour les familles, le gain de pouvoir d’achat est énorme : un abonnement pour leur enfant leur coûtait jusqu’alors en moyenne 200 euros...

15 385 jeunes de l’agglomération (collégiens, lycéens, étudiants...) en bénéficient aujourd’hui, moyennant 10 euros de frais de dossier.

***“Le coût du fonctionnement et des investissements dans les transports publics de l’agglomération est financé à 85 % par les entreprises. >>>***





*“Tout est analysé  
en permanence  
pour optimiser l’offre  
et répondre efficacement  
aux besoins. >>>*

### 2007 : passage à l’orange !

L’année 2007 marque un virage important dans la qualité du service proposé par Chartres métropole aux usagers des transports publics. L’ensemble de la flotte - soit 51 bus à l’époque - est remplacé par des véhicules neufs, moins polluants, plus confortables, mieux sécurisés (car équipés de caméras de vidéoprotection), et adaptés aux personnes en situation de handicap (rampes pour fauteuils roulants, boutons en braille, affichage dynamique dans les bus et aux arrêts...). Le billet sans contact, permettant de valider son titre de transport en le passant simplement devant une borne, est mis en place.

## Les navettes, c'est chouette !

### Relais des Portes : un tour gratuit

En 2007, Chartres métropole met en place un nouveau service : le Relais des Portes. Le principe ? Deux navettes, accessibles à tous gratuitement et sans billet, circulant dans les deux sens sur les boulevards ceinturant l'hypercentre de Chartres.

Le service fonctionne du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 6h30 à 19h30. Depuis 2016, le service est prolongé jusqu'à 23h30 le vendredi et le samedi soir.

1 000 personnes utilisent le Relais des Portes chaque jour, qui bénéficie de véhicules neufs depuis 2017.

### Transport à la Demande : un plus pour les communes rurales

Avec l'adhésion à l'Agglomération de communes périurbaines et rurales, et donc l'extension du territoire, les besoins évoluent. En 2011, Chartres métropole crée un nouveau service de navette : Transport à la Demande. Sur réservation, ce service permet aux habitants des communes périurbaines et rurales de se déplacer vers le centre-ville de Chartres et les établissements de santé de l'Agglomération.

### C'la Navette

En 2021, Chartres métropole crée ce service de navette pour permettre aux résidents chartrains des secteurs dépourvus de commerces de se rendre facilement vers le cœur de ville, centre commercial à ciel ouvert.



## Vélo : l'Agglo en connaît un rayon

2012, Chartres métropole crée la Maison du Vélo. L'objectif ? Permettre aux habitants du territoire de louer, pour une courte ou longue durée, un vélo pour leurs déplacements vers le lieu de travail ou d'études, l'école, ou tout simplement pour leur loisir. Installée en gare de Chartres, la Maison du Vélo dispose d'un parc de près de 400 bicyclettes (vélos de ville, VTC, vélos électriques...). En parallèle, Chartres métropole a aménagé des abris à vélos sécurisés, accessibles 24/24h en gares de Chartres, Saint-Prest et Saint-Georges-sur-Eure.



## C'Chartres Transports aux manettes

Si, en 2001, le service de transports était confié par délégation de service public à un groupe national, Chartres métropole a souhaité reprendre la main et la maîtrise fin 2014 en créant l'entreprise publique locale C'Chartres Transports.

C'Chartres Transports est aujourd'hui le bras armé de Chartres métropole pour gérer au quotidien le service de transports publics et de mobilité à l'échelle de l'Agglomération : lignes régulières, transport scolaire du réseau Filibus, navettes (Transport à la Demande, Transport de Personnes à Mobilité Réduite...), Maison du Vélo...

C'Chartres Transports accompagne également Chartres métropole dans le programme Bus à haut niveau de service (voir en pages suivantes).

**BUS ET CARS :****3,5** MILLIONS DE KM PARCOURUS/AN

(contre 1,8 million dans les agglomérations de taille comparable)

**VOYAGES :****5,6** MILLIONS/AN**GRATUITÉ JEUNES :****15 385** BÉNÉFICIAIRES**117** MILLIONS D'€ INVESTIS DEPUIS 2001**62** BUS**40** CARS**24** LIGNES RÉGULIÈRES**65** SERVICES SCOLAIRES**1** SERVICE DE SOIRÉE**3** CIRCUITS « DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS »**382** VÉLOS EN LOCATION**Pôle d'échanges multimodal : convergence**

La mise en service en novembre 2024 de la gare routière, et plus largement du pôle d'échanges multimodal (PEM), a constitué une étape clé du programme Pôle gare, piloté par la Ville de Chartres et Chartres métropole et porté par C'Chartres Aménagement, et qui a métamorphosé le quartier de la gare sur 32 hectares. Tous les modes de transport (trains, bus, cars, voitures, vélos avec la Maison du Vélo, taxis, piétons...) convergent vers le PEM, qui simplifie la vie des usagers, qui peuvent passer en toute fluidité d'un mode de transport à l'autre pour leurs déplacements.

5 000 jeunes y transitent chaque matin pour rejoindre leurs établissements scolaires.





## ET DEMAIN ?

## LE BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE SUR LES RAILS !

Projet porté par Chartres métropole et sa filiale C'Chartres Aménagement, en lien étroit avec C'Chartres Transports, le Bus à haut niveau de service va constituer une nouvelle offre pour faciliter et encourager l'usage des transports en commun dans l'Agglomération. Mise en service : septembre 2025.

Le principe ? Un « métro sur route » avec une vitesse commerciale plus élevée, grâce notamment aux aménagements urbains lui permettant de circuler en toute fluidité : voies dédiées, priorité aux carrefours, suppression de feux...

Le BHNS fera étape toutes les 10 minutes à chaque station : davantage de souplesse pour les usagers, informés en temps réel sur un écran à chaque arrêt de l'heure de passage du prochain bus.

Les aménagements sont l'occasion de redessiner le paysage urbain : trottoirs élargis pour une cohabitation sécurisée entre les différents usagers, traversées piétonnes plus nombreuses, îlots de verdure, plantations d'arbres et d'arbustes...

Sur une distance totale de 14 kilomètres, la première ligne du BHNS entrera en service en septembre 2025, et comportera 3 branches reliées au centre-ville de Chartres et à la gare.

## ET AUSSI...

## DES BUS TOUT NOUVEAUX TOUT BEAUX !

Chartres métropole et C'Chartres Transports prévoient pour septembre 2025 un renouvellement quasi complet de la flotte de bus. Plus d'infos dans les prochains numéros de *Votre Agglo...*



# DÉCHETS : C'EST DU PROPRE !

**D**epuis 2001, Chartres a progressivement mis en œuvre une politique de gestion des déchets visant à concilier service aux habitants, exigence environnementale et maîtrise des coûts. Les initiatives déployées visent à réduire la production de déchets, à optimiser la collecte, et renforcer la valorisation.

## Optimisation permanente

Dès 2001, Chartres métropole s'est attachée à structurer son dispositif de collecte des déchets afin de répondre à la fois aux exigences légales nationales et aux attentes locales. Un premier axe fort a consisté à réorganiser et optimiser le ramassage en porte-à-porte pour faciliter le tri des ordures ménagères et des emballages recyclables. Ce travail s'est affiné et ajusté au fil des années, au fur et à mesure de l'évolution du territoire, avec notamment l'adhésion de nouvelles communes, dans lesquelles Chartres métropole assure la collecte des déchets.

## Conteneurs et bacs : plus de souplesse, moins de nuisances

À partir de 2005, Chartres métropole a progressivement mis en place différents dispositifs offrant de nombreux avantages : plus de souplesse pour les usagers, une diminution des nuisances, notamment olfactives et visuelles, mais aussi une fluidification des opérations de collectes. C'est ainsi que se sont d'abord généralisés les conteneurs enterrés et les points d'apport volontaire pour les ordures ménagères, les emballages et papiers, et le verre (l'agglomération en compte plus de 1 200), puis, à partir de 2011, les bacs roulants noirs et jaunes, dont les habitants de 66 communes sont aujourd'hui dotés.

*“Prévention, collecte, valorisation, traitement :  
Chartres métropole assure des missions concrètes  
pour optimiser la gestion des déchets  
pour tous ses habitants. >>>”*



## Déchets verts : rien ne se perd...

2006 voit l'émergence d'un nouveau service en zone urbaine : la collecte des déchets végétaux en porte-à-porte. Les premiers sacs, en plastique, sont rapidement remplacés par des sacs kraft biodégradables. Avec l'extension de son périmètre à des villages périurbains et ruraux, Chartres métropole a mis en place des bennes de collecte partagées pour les communes les plus éloignées des déchetteries.

## Sensibilisation et mobilisation des habitants

Chartres métropole a multiplié au fil des années les actions de sensibilisation du grand public à la gestion des déchets. Dès 2003, des outils pédagogiques tels que des guides pratiques, des affiches ou encore des ateliers dans les écoles ont été développés pour expliquer les enjeux du tri sélectif et de la réduction des déchets. Ces initiatives, régulièrement renouvelées, ont favorisé la prise de conscience écologique et l'appropriation des consignes de tri par la population.

Chaque année depuis 2013, Chartres métropole organise une opération de ramassage des déchets sauvages dans les communes, « l'Agglo fait son nettoyage de printemps », complétée par des actions ludiques et pédagogiques, attirant des milliers de participants de tous âges, qui se mobilisent ainsi concrètement pour l'amélioration de leur cadre de vie.



## Valorisation et nouvelles filières

La valorisation et le traitement final des déchets a mobilisé des investissements importants. Ainsi, dès 2005, Chartres métropole a engagé une modernisation de ses installations de traitement, avec notamment la mise en conformité de son usine d'incinération des déchets, avec valorisation énergétique et production d'électricité, la construction d'un quai de transfert pour optimiser le transport des déchets, le renouvellement de sa flotte de camions-bennes...

En parallèle, la collectivité adapte en continu ses équipements et ses services de collecte aux évolutions technologiques et réglementaires, toujours dans une optique de réduction des déchets : réajustement et simplification des consignes de tri sélectif (emballages et papiers collectés ensemble depuis 2011), intégration de nouvelles filières (déchets électriques et électroniques et déchets de soins médicaux depuis 2007, meubles en déchetterie depuis 2016, collectes d'amiante depuis 2022...).

En 2013, Chartres métropole s'est lancée un nouveau défi : la vente à ses habitants, à tarif préférentiel, de composteurs individuels et, plus récemment, de lombricomposteurs. 7 000 foyers en sont équipés.





***“Chartres métropole adapte en continu ses équipements et ses services de collecte en fonction des besoins. >>>”***



## CHARTRES MÉTROPOLE TRAITEMENT ET VALORISATION À L'ŒUVRE

En 2019, Chartres métropole a créé sa filiale locale Chartres métropole Traitement et Valorisation (CMTV).

Pour garantir la propreté du territoire, CMTV assure notamment la collecte des déchets, en porte-à-porte et en apport volontaire, le tri et la valorisation des déchets à recycler, l'exploitation et le développement de l'usine de valorisation énergétique de Mainvilliers, la gestion des cinq déchetteries du territoire, ainsi que la sensibilisation et l'information des usagers, notamment pour encourager la réduction et la valorisation des déchets.



CHARTRES MÉTROPOLE  
**TRAITEMENT ET  
VALORISATION**

*“5 déchetteries  
sont donc à la disposition  
des habitants du territoire,  
gratuitement. >>>*

### 5 déchetteries à votre service

Alors uniquement composée des 7 communes de la zone urbaine, Chartres métropole gère en 2001 deux déchetteries, installées à Champhol et à Lucé. Devenant au fil du temps sous-dimensionnée et ne répondant plus aux attentes et besoins des usagers, celle de Lucé ferme en 2017. Pour la remplacer, Chartres métropole a construit une déchetterie des temps modernes à Chaunay, hameau de Fontenay-sur-Eure, pour un investissement de 2,7 millions d'euros.

Chartres métropole reprend les déchetteries de Saint-Aubin-des-Bois et Dammarie en 2015, puis celle de Roinville-sous-Auneau en 2021, trois communes qui ont rejoint l'Agglomération.

Aujourd'hui, Chartres métropole et son bras armé Chartres métropole Traitement et Valorisation (voir encadré) gèrent en régie l'exploitation de 5 déchetteries mises à la disposition des habitants du territoire, gratuitement, et une plateforme de déchets végétaux réservés aux professionnels.

## Prévention : tout un programme !

Au fil des années, la politique de prévention des déchets a pris une place croissante, et s'est inscrite dans un cadre : le Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés de Chartres métropole. Le second programme, adopté en 2022, se fixe pour objectif d'ici fin 2026 une diminution de 7 % (soit 40 kg/habitant) de la production de déchets ménagers et assimilés, sur la base de 6 axes déclinés en 14 actions concrètes.

En somme, la gestion des déchets conduite par Chartres métropole depuis 2001 s'appuie sur une démarche progressive, fondée sur la modernisation des équipements, la sensibilisation du public et la valorisation maximale des déchets. Une politique cohérente et efficace, qui contribue à la préservation de l'environnement et à la qualité de vie des habitants, tout en maintenant le cap d'une administration exemplaire et responsable.



**606 kg**  
DE DÉCHETS COLLECTÉS  
PAR HABITANT PAR AN



**7 000**  
FOYERS ÉQUIPÉS  
DE COMPOSTEURS



**82 864**  
TONNES DE DÉCHETS  
COLLECTÉS



**30** CAMIONS  
DE COLLECTES



**271 651**  
PASSAGES EN DÉCHETTERIE



## HABITAT, COHÉSION SOCIALE, JUSTICE

# AMÉLIORER VOTRE QUOTIDIEN

**R**énover l'habitat, renforcer la cohésion sociale et promouvoir le vivre ensemble : autant de domaines dans lesquels Chartres métropole intervient pour le bien-être de ses habitants.

## Amélioration de l'habitat : bien chez soi

Principal outil de définition de la politique de l'habitat sur le territoire de Chartres métropole, le Programme local de l'habitat (PLH), récemment mis à jour en 2021, vise à anticiper les besoins à venir en termes de logements et de places d'hébergement, et à établir des programmes d'actions pour réhabiliter le parc social et privé. À ce titre, l'Agglomération dispose de plusieurs leviers.

Au travers des Opérations programmées de l'amélioration de l'habitat (OPAH), mises en place entre 2008 et 2013, puis entre 2013 et 2021, Chartres métropole est intervenue sur l'habitat dégradé, la production de logements à loyers maîtrisés, l'adaptation des logements aux personnes à mobilité réduite, et la remise sur le marché des logements vacants.

Au total, **798** projets (68% de rénovation énergétique, 26% d'adaptation à la perte d'autonomie, 5% de remise en état de logements dégradés, et 1% de logement locatif) ont été financés dans le cadre des OPAH. Chartres métropole, avec l'Agence nationale de l'habitat, Action logement et les caisses de retraite, a accordé **6,1** millions d'euros de subventions, sur un total de 14 millions. Les autres subventions provenant d'entreprises locales.

Chartres métropole intervient également en matière de logement social. Elle a pour objectifs de soutenir la production de logements sociaux, d'améliorer le parc social existant et d'adapter les logements aux besoins des ménages.

Entre 2012 et 2025, **2 354** logements réalisés par des bailleurs sociaux ont été subventionnés par Chartres métropole, soit une enveloppe de **6,4** millions d'euros.



**“Améliorer son logement,  
c’est un moyen de faire des économies,  
et d’y rester plus longtemps.➤➤**

## CHARTRES RÉNOV’HABITAT : GUICHET UNIQUE AU SERVICE DE TOUS

Chartres métropole a créé en 2018 Chartres Rénov’Habitat, sa Plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE). Gratuite, elle conseille les habitants pour tous leurs projets de travaux d’économie d’énergie et d’adaptation du logement au vieillissement.

Entre 2018 et 2022, 6 184 conseils à destination de 4 259 ménages ont été prodigués.

Chartres Rénov’Habitat apporte des conseils sur les aspects techniques, financiers et réglementaires, propose des aides financières et un accompagnement personnalisé en fonction des besoins, assure la mise en relation avec les partenaires et artisans, et réalise la gestion et le suivi des dossiers de financements.



## LA THERMOGRAPHIE, OUTIL PRÉCIS ET PRÉCIEUX

Depuis 2012, Chartres Rénov’Habitat organise chaque hiver dans les communes de l’Agglo les « balades thermographiques ». Les habitants parcourent les rues de leur commune, accompagnés d’un animateur muni d’une caméra thermique qui identifie les défauts d’isolation des logements. Il présente ensuite les solutions possibles et aides existantes pour y remédier. Les balades thermographiques ont déjà été organisées dans 53 communes de Chartres métropole.

En complément, des campagnes de thermographie aérienne sont également menées.



## Politique de la Ville : encourager le vivre-ensemble

Politique nationale de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers défavorisés et leurs habitants, la Politique de la Ville est mise en œuvre au niveau local par Chartres métropole au moyen du Contrat de Ville (2015-2022). À travers ce dernier, l'Agglomération soutient les associations des quartiers Politique de la Ville qui œuvrent pour la citoyenneté, l'égalité femme-homme, l'emploi, l'insertion, la formation, l'éducation...

La Mission locale, elle, accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle en les aidant dans leurs recherches de formation, d'emploi, et dans les aspects de la vie quotidienne. Entre 2016 et 2020, **1 794** jeunes y ont été accueillis.

La Clause d'insertion est un outil d'insertion sociale et professionnelle permettant de lutter contre le chômage et les exclusions dans les appels d'offres publics en favorisant l'accès à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles. Durant la période du Contrat de Ville, **533** personnes en ont bénéficié.

*“Politique de la ville : agir au quotidien  
dans les quartiers défavorisés. >>>*



*“Au Point Justice,  
6 000 personnes  
bénéficient  
chaque année  
de conseils juridiques  
gratuits. >>*

### La justice accessible à tous

En 2004, Chartres métropole a créé, en partenariat avec le ministère de la Justice, un Point d'Accès au Droit (devenu Point-justice en 2022). Gratuitement, confidentiellement et anonymement, toute personne, sans conditions de ressources, peut y obtenir gratuitement des informations et conseils juridiques, et y rencontrer des professionnels du Droit.

Depuis 20 ans, le Point-justice accueille chaque année plus de **6 000** personnes. Un succès et une longévité favorisés par les engagements de ses fidèles partenaires.



# SANTÉ : AUX PETITS SOINS

**L**a santé est une préoccupation majeure des habitants. Même si la politique de santé ne relève pas des compétences des collectivités mais de l'État, Chartres métropole met en place depuis 2019 une stratégie globale. Ses objectifs ? Prendre soin des professionnels installés sur le territoire, et en attirer d'autres.

## Contrat Local de Santé : le cadre

Porté conjointement par l'Agence régionale de Santé (ARS) et Chartres métropole, le Contrat Local de Santé, adopté en 2020, fédère l'ensemble des acteurs du territoire (professionnels, élus, population) dans un projet commun au service de la santé des habitants. Il a pour vocation de participer à la réduction des inégalités de santé et se décline en actions de promotion, de prévention, d'accompagnement médico-social, de mise en valeur et d'accès au parcours et à l'offre de soins disponibles sur le territoire.

À peine adopté, le Contrat Local de Santé a fait la preuve de son efficacité quand il s'est agi de mettre en place un centre de vaccination à ChartrExpo lors de l'épidémie Covid. 186 345 injections y ont été réalisées. Un important travail a également été mené pour organiser la vaccination des seniors dans les communes, avec créneaux réservés et transport assuré. Des sessions de vaccinations ont aussi été assurées dans différentes communes.

## Une motion comme remède

En 2022, le Conseil Communautaire de Chartres métropole a adopté une motion visant à développer l'offre médicale du territoire. Parmi les grands axes, la demande de classement du territoire en Zone d'intervention prioritaire, une charte de non concurrence entre les communes de l'Agglo concernant l'accueil des professionnels de santé, le développement de maisons de santé pluridisciplinaires, la création d'une bourse pour les étudiants en médecine en échange de leur engagement d'installation sur le territoire, ou encore le renforcement du partenariat avec les professionnels de santé.

## Des projets concrets

Des projets concrets sont déjà en cours. Le 28 novembre 2024, Chartres métropole et le Conseil de l'Ordre des Médecins ont accueilli les jeunes internes en médecine et les médecins du territoire pour leur présenter des initiatives locales : l'installation d'une maison de santé pluridisciplinaire dans le quartier Pôle gare à l'horizon 2026, et le dispositif de télémédecine assistée, qui pourrait être déployé en 2025 (*voir aussi Votre Agglo #137, janvier 2025*).



## FINANCEMENTS D'ÉQUIPEMENTS DE POINTE

Chartres métropole soutient le haut niveau de compétence et d'équipement des établissements de santé du territoire.

En 2023, une subvention de **120 000 €** a été versée aux Hôpitaux de Chartres pour l'achat d'un amplificateur de brillance et d'un générateur de dialyse.

En 2024, **500 000 €** ont été versés pour participer au financement de l'achat d'un 3<sup>e</sup> scanner.

Le budget 2025 de Chartres métropole prévoit une subvention pour un second appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM) pour les Hôpitaux de Chartres.



# SÉCURITÉ : POUR UNE AGGLO APAISÉE

**V**ivre en sécurité est une attente légitime des habitants. Chartres métropole s'emploie au quotidien à faire de l'Agglomération un territoire apaisé. C'est une priorité absolue, et ça marche.

## L'unité, gage de votre sécurité

Chartres métropole pilote le Conseil intercommunal de la sécurité et de la prévention de la délinquance et de la radicalisation (CISPDR). Une instance qui réunit depuis 2001 notamment le préfet d'Eure-et-Loir, les forces de l'ordre (Police Nationale et Gendarmerie Nationale), les autorités judiciaires, mais aussi l'Éducation Nationale, les bailleurs sociaux, les sociétés de transports publics ou encore les maires de l'Agglomération.

Tous ces acteurs coopèrent étroitement et travaillent main dans la main au quotidien pour agir efficacement pour la tranquillité des habitants.

## Un travail d'équipe

Au fil des années, sous l'égide du CISPDR de Chartres métropole, les différents acteurs se sont employés à renforcer leur coopération, pour toujours plus de sécurité.

Ces missions ont par exemple pris corps de façon concrète et régulière avec des opérations de contrôles menées avec la Police et la Gendarmerie dans les bus et cars scolaires du réseau de transports publics de Chartres métropole, la création d'une brigade de réservistes de la Gendarmerie Nationale pour sécuriser les transports en zone rurale, ou encore la mise en œuvre d'une coopération opérationnelle renforcée entre les différentes polices municipales des communes de la zone urbaine.





**“Une coopération étroite  
et un travail au quotidien  
pour agir efficacement  
pour la tranquillité  
des habitants. >>**

### **Vidéoprotection : une stratégie qui porte ses fruits**

Dès 2005, le maire de Chartres, Jean-Pierre Gorges, a mis en place des caméras de vidéo-protection à Chartres. Mais la délinquance ne connaît pas de frontières... Très vite, le dispositif a été étendu aux grands axes structurants de l'agglomération, dans les zones d'activités, puis, de manière progressive, dans toutes les communes de Chartres métropole qui le souhaitaient.

20 ans après, ce sont aujourd'hui près de **600 caméras** qui couvrent l'ensemble du territoire.

En 2023, Chartres métropole a aménagé à l'hôtel de Ville et d'Agglomération un Centre de supervision intercommunal, qui récupère et centralise les images des différentes caméras, offrant davantage de réactivité et de souplesse pour les opérateurs et les enquêteurs.

La vidéoprotection est un dispositif efficace, utilisé et plébiscité par les autorités locales.

**“Chartres métropole,  
la promesse d'un territoire  
où il fait bon vivre... >>**

### **Et demain ?**

Si les autorités se félicitent régulièrement des chiffres de la délinquance dans l'Agglomération, qui a par exemple traversé sans incident majeur les graves émeutes nationales de juin 2023, la vigilance reste toujours de mise, car la sécurité n'est jamais acquise.



Chartres métropole étudie donc différentes pistes pour renforcer son dispositif, notamment le recours à l'IA via des caméras d'intelligence augmentée, capables d'analyser des situations en temps réel et d'anticiper les infractions. Le développement du réseau privé C'Chartres 5G permettra en outre de déployer plus facilement et à moindre coût les caméras en zone rurale.

# UNE STRATÉGIE QUI A RENFORCÉ L'ATTRACTIVITÉ



**La pierre angulaire du succès de Chartres métropole depuis 2001, c'est le développement économique, première des compétences des Agglomérations.**

**Ici, le parti pris a consisté à s'occuper d'abord des entreprises déjà installées, à les accompagner et à réunir les conditions de leur développement. Pour les entreprises, pour leurs salariés, et pour leurs familles. Une recette qui a porté ses fruits, et qui a du même coup donné envie à d'autres entreprises de rejoindre ce territoire, devenu dynamique et attractif.**

**Aujourd'hui, l'agglomération de Chartres est celle qui connaît le plus fort développement économique dans la région Centre-Val de Loire.**



# LA BELLE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

**E**n près de 25 ans, l'Agglomération de Chartres est devenue celle de la région Centre-Val de Loire qui connaît le plus fort développement économique. Un chiffre illustre cette dynamique : les entreprises ont prévu d'investir 3 milliards d'euros localement dans les années à venir, avec pas moins de 1 500 nouveaux emplois à la clé. Le résultat d'une stratégie cohérente menée depuis 2001.

## Une priorité : le développement endogène

Dès son élection comme président de Chartres métropole en 2001, Jean-Pierre Gorgès fixe le cap : considérant que chercher à attirer des entreprises à coup de subventions ne fonctionne pas, il mise sur le développement « endogène ». Le principe ? S'occuper en priorité des entreprises déjà installées dans l'agglomération, en étant à l'écoute de leurs besoins, en les accompagnant au quotidien, en les mettant en synergies les unes avec les autres, en modernisant les zones d'activités... Toute une stratégie qui doit les encourager à investir pour se développer, à créer de l'emploi... et à faire émerger une dynamique et un écosystème qui donnent, de fait, envie aux entreprises extérieures de rejoindre l'aventure.

Une stratégie de bon sens : le développement économique est la première des compétences de l'Agglomération. Les ressources financières de Chartres métropole viennent en effet principalement des impôts économiques versés par les entreprises. Cette richesse peut ensuite être investie dans les grands équipements, les services et le cadre de vie, qui font l'attractivité d'un territoire où il fait bon vivre et s'épanouir.

Un cercle vertueux, donc. Et une réussite partagée.

***“L'Agglomération de Chartres est celle qui connaît le plus fort développement économique dans la région Centre-Val de Loire. >>>***





## Des parcs d'activités modernisés

Dès le début des années 2000, un important travail est mené pour dynamiser, moderniser et développer les zones d'activités. Pour monter en gamme, l'Agglomération investit massivement et développe des infrastructures foncières et immobilières de qualité, adaptées aux besoins des entreprises de toutes tailles (industries, services, logistique, artisanat, commerce, etc.), tout en intégrant les dimensions de services (desserte en transports renforcée...), d'accompagnement et d'animation économique.

Un choix qui porte ses fruits : surnommé en 2001 « jachère d'entreprises », avec une seule société alors installée, le plus grand parc d'activités géré par Chartres métropole au nord-est de Chartres, le Jardin d'entreprises porte enfin bien son nom : il est aujourd'hui rempli, et a fait l'objet de plusieurs extensions successives.

À l'ouest, un autre grand parc a vu le jour, les Pôles Ouest, et de nombreuses parcelles ont été aménagées dans les différentes zones d'activités gérées par l'Agglomération.

## Cosmétique et pharmaceutique : 2 filières stratégiques

Capitale de la Cosmetic Valley, Chartres métropole est depuis 30 ans un partenaire et soutien actif de Cosmetic Valley, le pôle de compétitivité français de la filière parfumerie-cosmétique. De nombreux fleurons du secteur se sont installés, se sont développés, et se développent encore sur le territoire : Puig, Guerlain, Parfums Christian Dior, Groupe Coty, Alban Muller/Croda, Reckitt...

Chartres métropole a également mis en place un partenariat stratégique ambitieux avec le cluster Polepharma, qui structure la filière industrielle (bio)pharmaceutique française et accompagne sa transformation depuis 20 ans. L'Agglomération compte notamment sur son territoire le géant danois Novo Nordisk (voir par ailleurs), installé à Chartres depuis le début des années 1960, ou encore Pharmaplan.

Ces deux filières stratégiques entraînent dans leur dynamique tout un écosystème de sous-traitance industrielle.

En 2023, Chartres métropole a été labellisée Territoires d'Industrie (voir encadré)

## TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Le 9 novembre 2023, Chartres métropole a été labellisée Territoires d'Industrie par l'État. Volet territorial de la politique nationale au chevet de la réindustrialisation, ce programme donne carte blanche aux territoires les plus industriels du pays pour bâtir leur stratégie de développement industriel.

« Chartres métropole Territoire d'Industrie » 2023-2027 est piloté par Chartres métropole, Novo Nordisk et Cosmetic Valley, en étroite collaboration avec l'État et la région Centre-Val de Loire.

Il repose sur 4 axes stratégiques :

- accélérer la **transition écologique et énergétique** ;
- faire des territoires des écosystèmes d'**innovation** ambitieux ;
- lever les freins au recrutement et développer les **compétences** dans les territoires industriels ;
- mobiliser un **foncier** adapté aux enjeux et besoins des industriels comme des collectivités.



## Territoires d'industrie

Chartres Métropole



*« Label Territoires d'Industrie :  
une carte blanche pour bâtir  
la stratégie du développement  
industriel local. >>> »*



**30** PARCS  
D'ACTIVITÉS



TAUX DE CHÔMAGE :

**6,1 %**  
(7,4 % AU NIVEAU NATIONAL)



**11 200**  
ENTREPRISES



**3 milliards €**  
L'INVESTISSEMENT PRÉVU  
PAR LES ENTREPRISES LOCALES  
DANS LES ANNÉES À VENIR



**60 000**  
EMPLOIS



*“Les entreprises locales s’apprêtent à investir 3 milliards d’euros et à créer 1 500 emplois sur le territoire. >>>*





***“ Le 101 – Cité de l’innovation,  
tout un écosystème propice  
à l’émergence des jeunes pousses,  
entreprises de demain. >> ”***

## 101 : booster d'innovation

La Direction Innovation, Compétitivité, Stratégies de Chartres métropole s'emploie à conforter la compétitivité et l'attractivité du territoire et à identifier les leviers futurs de développement, en soutenant l'innovation et l'entrepreneuriat, l'industrie et les filières d'excellence, et en accompagnant les projets et programmes économiques structurants à fort impact.

Cette direction est installée et gère le 101 – la Cité de l'innovation, créée en 2016 par Chartres métropole. Dédiée à l'innovation, à l'entrepreneuriat et au monde du digital, elle est notamment composée de 2 incubateurs (la Fabrique de la Beauté et la Fabrique de Territoire), d'un hôtel d'entreprises, d'un pôle numérique avec C'Chartres Innovations Numériques, d'un data center...

On y retrouve des conseillers spécialisés, des porteurs de projets, des jeunes entreprises innovantes, des tuteurs, des partenaires techniques et financiers... Tout un écosystème propice à l'émergence des jeunes pousses, entreprises de demain. 85 start-ups innovantes y ont été incubées depuis 2021.

### Cadr'ent : l'espace de vie des entreprises

En 2023, le pôle Développement Économique, Compétitivité, Emploi et Innovation de Chartres métropole s'est réorganisé pour répondre au mieux aux enjeux économiques du territoire.

Guichet unique des acteurs économiques, la Direction Parcours Entreprises a pour mission de renforcer le développement endogène en accompagnant toutes les entreprises locales dans leurs projets et besoins quotidiens : accompagnement à l'installation, recherche foncière et immobilière, mise en relation avec les partenaires, recherche de financements, développement, recrutement et gestion des compétences, mise en œuvre de la clause sociale...

Ce pôle accueille les entreprises au cœur de Chartres, place des Halles, au Cadr'Ent : l'espace de vie Entreprises.



## ET DEMAIN ?

### UNE MAISON INTERNATIONALE DE LA COSMÉTIQUE

Au cœur de Chartres, face à la cathédrale, Chartres métropole, en étroite collaboration avec Cosmetic Valley, va donner naissance à la Maison Internationale de la Cosmétique, symbole de l'ancrage du pôle de compétitivité, sur le long terme, au cœur du territoire.

Les professionnels de la filière cosmétique et parfums pourront ainsi se mettre au travail dans ce lieu de référence international, d'exception, d'innovation et de valorisation des savoir-faire français dans ces domaines.

# FORMER ET CONSERVER NOS TALENTS : UN TRAVAIL STUDIEUX

**S**i Chartres n'est pas une ville universitaire, Chartres métropole fait office de bon élève en soutenant activement l'enseignement supérieur dans l'Agglomération. L'enjeu est de taille : il s'agit de développer une offre en adéquation avec les besoins des entreprises locales, et de conserver nos jeunes talents sur le territoire.

## Une offre de formation variée

Avec aujourd'hui 16 établissements d'enseignement supérieur répartis sur son territoire, proposant 91 formations diplômantes à 2 500 étudiants, l'Agglomération dispose d'une offre de qualité dans des domaines variés : cosmétique, pharmaceutique, tertiaire, numérique, agricole, médico-social...

*“Ces dernières années,  
de nouvelles offres  
d'enseignement supérieur  
ont émergé dans  
l'Agglomération.”* >>

## Adéquation étudiants/entreprises

À partir de 2001, Chartres métropole a fait le choix de promouvoir le développement économique endogène, c'est-à-dire de donner la priorité aux entreprises déjà installées.

Dans la même logique, Chartres métropole s'est donc attachée en parallèle à ce que l'offre d'enseignement supérieur locale soit en adéquation avec les besoins du tissu économique local. C'est tout l'enjeu du dialogue quotidien qui est mené à la fois avec les universités de la Région, les directeurs d'établissements d'enseignement et les entreprises : les étudiants doivent pouvoir trouver ici une bonne formation, un stage en entreprise, puis du travail. Les entreprises doivent quant à elles pouvoir trouver ici les profils dont elles ont besoin. C'est un cercle vertueux.



| AMPHI    | HEU     | HEU     | HEU     |
|----------|---------|---------|---------|
| AMPHI 1  | 10h-12h | 13h-15h | 16h-18h |
| AMPHI 2  | 10h-12h | 13h-15h | 16h-18h |
| AMPHI 3  | 10h-12h | 13h-15h | 16h-18h |
| AMPHI 4  | 10h-12h | 13h-15h | 16h-18h |
| AMPHI 5  | 10h-12h | 13h-15h | 16h-18h |
| AMPHI 6  | 10h-12h | 13h-15h | 16h-18h |
| AMPHI 7  | 10h-12h | 13h-15h | 16h-18h |
| AMPHI 8  | 10h-12h | 13h-15h | 16h-18h |
| AMPHI 9  | 10h-12h | 13h-15h | 16h-18h |
| AMPHI 10 | 10h-12h | 13h-15h | 16h-18h |

AMPHI THÉÂTRE



## Soutien financier et organisationnel

L'accompagnement que Chartres métropole apporte aux établissements d'enseignement supérieur est autant financier qu'organisationnel. L'Agglomération entretient depuis 2001 un lien étroit avec l'IUT, et depuis 2015 avec Polytech, antennes de l'Université d'Orléans. Cela se traduit par une subvention annuelle de 260 000 euros pour Polytech, et 90 000 euros pour l'IUT, qui sert notamment à l'achat de matériels d'enseignement en adéquation avec ceux utilisés par les entreprises industrielles locales. Chartres métropole porte également la Capacité en droit, en partenariat avec l'Université d'Orléans, et travaille avec l'ensemble des structures et organismes de formation du territoire (Campus de la CCI, Campus IBCBS, IFSanté, Campus Natur'Alim...).

## Attractivité renforcée

Ces dernières années, grâce à l'accompagnement de Chartres métropole, et à l'attractivité grandissante du territoire, de nouvelles offres d'enseignement supérieur ont émergé dans l'Agglomération.

Citons par exemple, Polytech, qui propose depuis 2015 une formation en génie industriel appliqué à la cosmétique, à la pharmacie et à l'agroalimentaire, ou l'IBCBS, campus international des métiers de la cosmétique et de la beauté, implanté depuis 2018. Chartres et Orléans étaient en concurrence pour accueillir ces deux spécialités. S'y sont ajoutés récemment Sup/Cosmétique, établissement spécialisé dans la formation en alternance pour les métiers de l'industrie cosmétique et pharmaceutique, en 2023, et La Manu, école supérieure des métiers du numérique, en 2024.

## APRÈS L'EFFORT...

L'accueil des étudiants n'est pas seulement studieux. Il leur faut aussi pouvoir se loger, se déplacer, se divertir, se cultiver, se dépenser...

Les étudiants voyagent gratuitement sur le réseau de transports publics de Chartres métropole. Ils bénéficient également de tarifs réduits dans les différents équipements culturels et de loisirs (salles de spectacles, méd'Athèque, l'Odyssée...) et dans certains clubs sportifs.

L'offre de logements est adaptée aux besoins étudiants, avec cinq résidences, des studios meublés, des chambres en location chez les particuliers...

Chartres métropole s'associe enfin aux universités et établissements pour organiser des événements festifs d'intégration.

## L'évolution suit son cours

L'agglomération chartraine est celle qui connaît aujourd'hui le plus fort développement économique dans la Région Centre-Val de Loire. Des entreprises, grandes et petites, investissent massivement dans notre agglomération, avec à la clé des centaines d'emplois qualifiés. En lien étroit avec les universités de la région et les établissements, Chartres métropole s'emploie activement à ce que les offres de formations évoluent, s'adaptent, et répondent à ces besoins. Pour les entreprises et pour les jeunes du territoire.

**“Les étudiants doivent pouvoir trouver ici  
une bonne formation, un stage en entreprise,  
puis du travail.  
Quant aux entreprises, elles doivent trouver  
les profils dont elles ont besoin.  
C’est un cercle vertueux. >>**



## FICHE PRATIQUE



**16**

ÉTABLISSEMENTS



**2500**

ÉTUDIANTS



**91**

FORMATIONS  
DIPLÔMANTES



**5,6 M€**

versés en soutien aux  
établissements d’enseignement  
supérieur depuis 2001





# TOURISME : LA VOIE ROYALE

**R**iche d'une histoire bimillénaire, Chartres et son agglomération ont su s'imposer comme une destination touristique de premier plan. Portée par le rayonnement d'une cathédrale inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, où Henri IV fut sacré Roi en 1594, l'ex-Autricum antique a su, en seulement deux décennies, consolider ses acquis grâce à une offre plurielle et stimulante, constamment renouvelée.

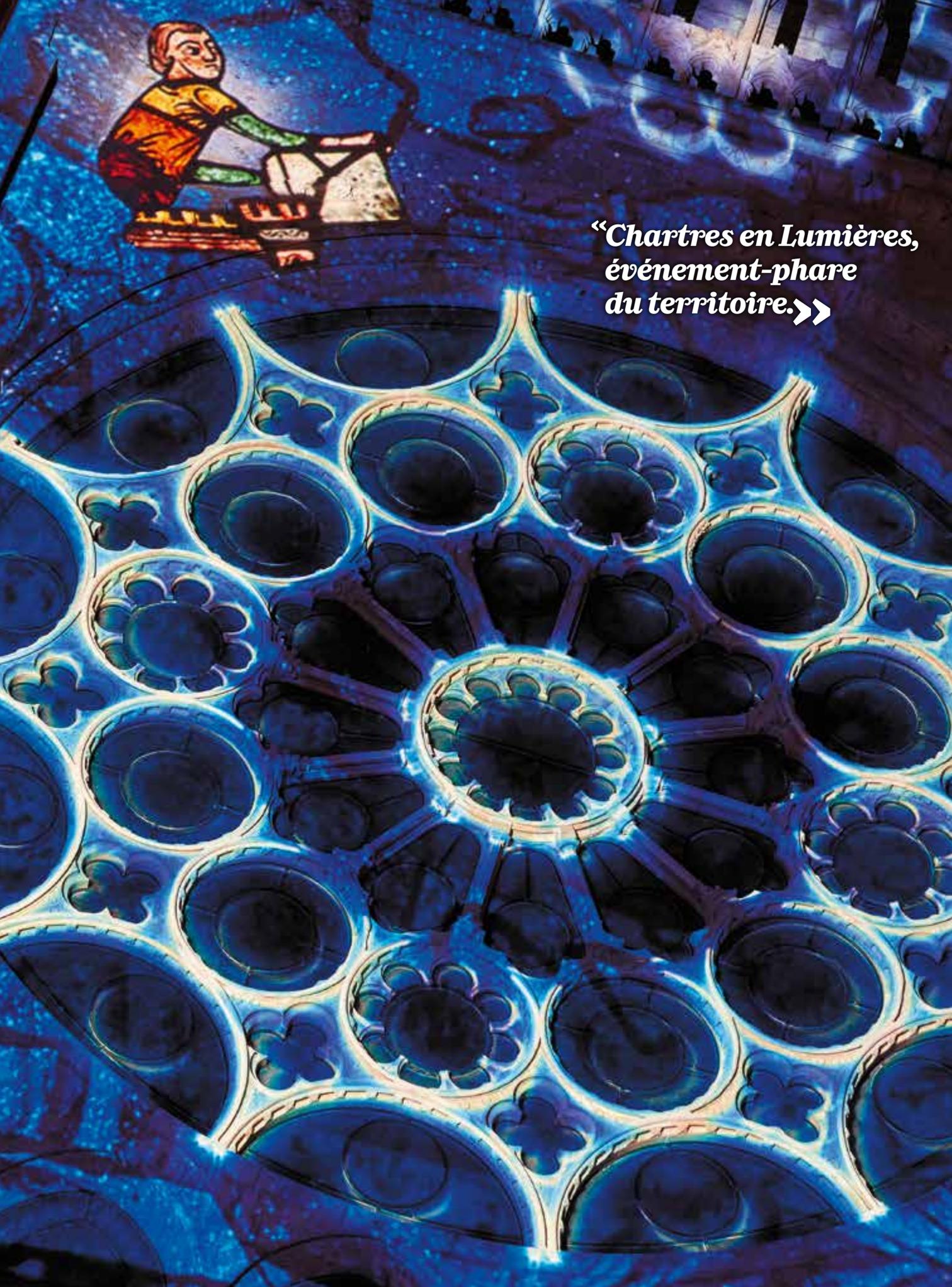
## Et la lumière fût...

De 2001 à 2017, l'Office de Tourisme est rattaché à la Ville de Chartres, sous une forme associative. Sous l'impulsion de Jean-Pierre Gorges, élu maire de Chartres en 2001, une politique visant à valoriser son patrimoine historique et à renforcer son attractivité touristique est mise en œuvre. Des monuments emblématiques sont restaurés, le centre-ville est réaménagé pour favoriser les circulations douces, des espaces verts sont créés...

Ces efforts contribuent à faire de Chartres une destination prisée pour des courts séjours, attirant une clientèle française et internationale.

Clou du spectacle : créé en 2003, Chartres en Lumières sublime, chaque année, la cité des Carnutes grâce à l'illumination d'une vingtaine de ses monuments les plus emblématiques. Gratuit et apprécié de tous, cet événement qui brille de 1 000 feux connaît depuis un succès retentissant, attirant des millions de visiteurs, et contribuant pour beaucoup au magnétisme touristique de l'agglomération chartraine.

*“Une offre qui s'étoffe  
pour répondre  
aux attentes.➤➤*



*“Chartres en Lumières,  
événement-phare  
du territoire.▶▶*

## Professionalisation

2017 marque une étape importante pour le tourisme local. L'Office de Tourisme se restructure en EPIC (Établissement public industriel et commercial) et devient intercommunal. Désormais baptisé C'Chartres Tourisme, l'organisme rayonne à l'échelle des 66 communes qui composent l'agglomération. Dès 2020, il revêt la forme d'une société publique locale, synonyme de professionnalisation, d'une meilleure coordination des actions touristiques au niveau intercommunal, et de la prise en compte d'actionnaires minoritaires.

Ces transformations successives permettent à C'Chartres Tourisme de répondre et s'adapter aux besoins croissants du secteur touristique, en renforçant sa structure, et en optimisant la promotion du territoire. En 2022 et 2023, l'Office prend la gestion de plusieurs équipements touristiques de premier plan : le camping de Chartres – qui fait l'objet de nombreux travaux et voit sa fréquentation exploser –, la Maison Picassiette – redynamisée, qui devient un produit d'appel local incontournable – et la conciergerie, aménagée au pied de la cathédrale.

## Accueil premium, offres étoffées et digitalisation

Installé depuis 2009 à la Maison du Saumon, bâtiment emblématique du 15<sup>e</sup> siècle, C'Chartres Tourisme étoffe progressivement son offre, proposant des visites guidées immersives ou théâtralisées axées sur l'héritage religieux, l'histoire médiévale, l'art, des visites à thèmes de la cathédrale, ou encore la découverte du patrimoine des communes de l'Agglomération.

En 2019, C'Chartres Tourisme digitalise ses services en créant sa billetterie en ligne, une plateforme digitale et une application, qui contribuent à faciliter l'accès à ses produits touristiques et à ceux de ses partenaires.

En parallèle, en complément du tourisme de loisirs, C'Chartres Tourisme booste le tourisme d'affaires, via l'organisation ciblée de séminaires, congrès et autres rassemblements professionnels d'envergure.



## La nature en majesté

Autre atout gagnant : la place de choix accordée au tourisme vert, reflet de l'engagement constant de Chartres métropole en faveur de la biodiversité et du développement durable. En témoignent notamment les nombreux aménagements réalisés dans le cadre du Plan Vert, au bord de la rivière, propices aux randonnées, balades à vélo, et même aux promenades en canoë !

Chartres et son Agglomération trouvent aisément leur place au carrefour de nombreux itinéraires vélos renommés, comme la Véloscénie Paris-Mont-Saint-Michel.

## ET DEMAIN ?

Le futur s'annonce plein de belles surprises. C'Chartres Tourisme s'apprête à devenir un véritable tour operator, avec la création de produits touristiques complets et expérientiels, comprenant visites, offres de restauration et hébergements, grâce notamment à la création d'une conciergerie 2.0, véritable plateforme de location en coopération avec les hôtels et chambres d'hôtes du territoire.

Mais préparez-vous aussi à en prendre plein les yeux avec la création imminente de « Chartres en Lumières Indoor », show interactif et immersif inédit sur l'Histoire de Chartres, qui prendra ses quartiers au cellier de Loëns.

D'autres projets sont dans les tuyaux, comme un parcours de mise en valeur du Canal Louis XIV, œuvre inachevée de Vauban, dont plusieurs vestiges subsistent dans l'agglomération.

Quant à l'Office de Tourisme proprement dit, il emménagera prochainement dans de nouveaux locaux au pied de la cathédrale, pour parfaire sa connexion avec les flux de visiteurs.

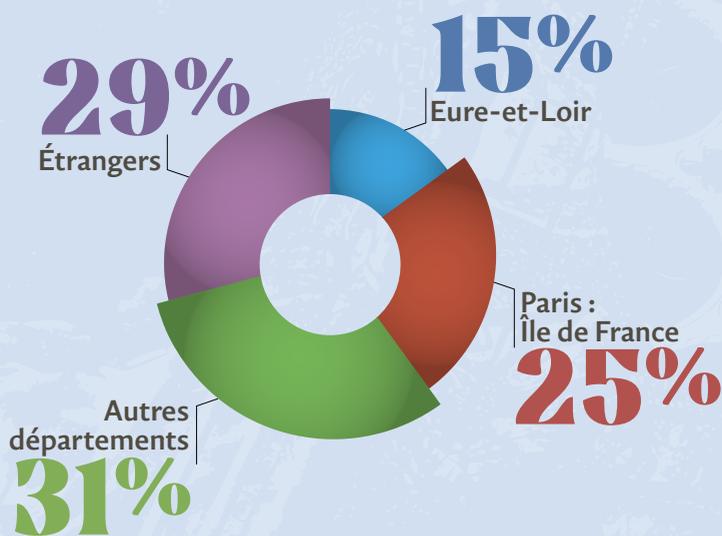
Autant de sujets sur lesquels nous reviendrons très prochainement dans ce magazine...



**“Chartres et son agglomération sont devenues une destination prisée, attirant une clientèle française et internationale. >>**

## FICHE PRATIQUE

### ORIGINES DES VISITEURS À L'ACCUEIL DE C'CHARTRES TOURISME



**+40%**

la fréquentation à l'Office de tourisme en 2023 par rapport à 2022



**480 000\***

le nombre de nuitées tous hébergements confondus en 2024 sur le territoire de Chartres métropole



**3,8** le nombre moyen de nuitées enregistrées au camping en 2024

\* source : plateforme de gestion de la taxe de séjour. Ne sont pas incluses les données des opérateurs numériques (airbnb, booking, gîte de France, etc.).



**C'Chartres**  
**ARCHÉOLOGIE**

# BÂTIR L'AVENIR À PARTIR DE NOS RACINES

**L**a direction de l'Archéologie de Chartres métropole est reconnue à l'échelle nationale comme l'un des plus importants services d'archéologie de collectivité. En vingt ans, elle a étudié près de 300 hectares de terrains et participé aux grandes avancées techniques et méthodologiques de l'archéologie préventive.

## L'archéologie : un atout

Le service archéologique de la Ville de Chartres est né en 2003 avec la loi sur l'archéologie préventive. Dès le départ, l'idée n'est pas simplement de se plier aux exigences réglementaires, mais de faire de l'archéologie un atout. De transformer ce qui pouvait être un frein pour les projets d'aménagement en un outil de souplesse. Quinze ans plus tard, en 2018, le service est devenu intercommunal en rejoignant Chartres métropole, passant de six agents à plus de 40 collaborateurs permanents aujourd'hui, ce qui en fait l'un des plus importants services archéologiques en France géré par une collectivité locale. Son nom ? C'Chartres Archéologie.

C'Chartres Archéologie intervient sur des diagnostics de terrain et du bâti ancien, mais aussi sur des fouilles préventives et programmées. Ses compétences couvrent les périodes du Néolithique à l'époque contemporaine et de nombreuses spécialités : céramologie, archéozoologie, anthropologie, etc.

## 20 ans de croissance et de montée en expertise

En vingt ans, C'Chartres Archéologie a traité près de 300 hectares de terrains prescrits par l'État et participé aux grandes avancées techniques et méthodologiques de l'archéologie préventive : des photographies à la perche à l'utilisation des drones, des dessins techniques uniquement à la main à la modélisation en 3D...

Dotés également d'un laboratoire de restauration et d'un service de valorisation, ses services sont présents sur toutes les étapes de la chaîne patrimoniale, de la découverte des vestiges à leur présentation au public. 200 000 objets provenant de fouilles réalisées dans l'agglomération sont aujourd'hui précieusement conditionnés, inventoriés et étudiés.

***“En vingt ans, C’Chartres Archéologie a traité près de 300 hectares de terrains et participé aux grandes avancées techniques et méthodologiques de l’archéologie préventive. >>***



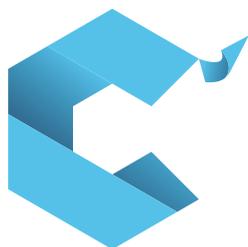
### **Services aux communes**

C’Chartres Archéologie offre aux communes de l’agglomération une très bonne réactivité pour les diagnostics, afin de leur faciliter la réalisation de projets d’aménagement importants, comme à Amilly, Mignières, Lucé...

Plus largement, C’Chartres Archéologie développe un rôle de conseil et d’ingénierie, afin de pouvoir accompagner les communes, particulièrement les communes rurales, dans leurs projets patrimoniaux relatifs à l’archéologie.



***“Transformer ce qui peut être un frein pour les projets d’aménagement des communes en un outil de souplesse. >>***



# Chartres

# À VOTRE MARQUE, PRÊTS, C'CHARTRES !

**S'**appuyant sur une stratégie de politique endogène qui a porté ses fruits pendant de nombreuses années, Chartres métropole a franchi un cap en 2016 en lançant sa marque de territoire : C'Chartres. Cette démarche ambitieuse a contribué à faire évoluer sa notoriété et son image. La naissance d'une marque partagée s'inscrit dans une nouvelle dynamique et traduit un territoire en mouvement qui rayonne à l'extérieur !

## Un territoire de marque

Chartres métropole est un territoire animé d'un état d'esprit bâtisseur, qui aime les challenges et se réinvente chaque jour. Ses services renforcés, ses investissements et ses nombreuses réalisations modernisent son image, renforcent son attractivité, embellissent son cadre de vie.

Chartres métropole, c'est la promesse d'un territoire où il fait bon vivre.

La marque C'Chartres s'appuie sur cinq piliers pour faire rayonner le territoire bien au-delà de ses frontières : tourisme, économie, cadre de vie, sport, grands évènements.

L'image du territoire s'appuie sur ses forces, traduites par les valeurs de la marque : audace, ténacité, inventivité, transmission, continuité, sérénité.

## Ambassadeurs C'Chartres : ambassadeurs de cœur

La marque C'Chartres rassemble tous les acteurs locaux qui œuvrent au quotidien pour l'attractivité du territoire de Chartres métropole : entreprises, associations, artisans, clubs sportifs...

La marque traduit la capacité à faire ensemble et concrétise la fierté d'appartenance au territoire.

Derrière cet étendard sont fédérés les acteurs qui s'engagent pour faire de Chartres une métropole rayonnante et attractive.





**«C'Chartres : des acteurs locaux fiers de faire rayonner leur territoire.»**

### **Bienvenue au club !**

C'est dans cet esprit que le Club des Ambassadeurs C'Chartres a été créé en 2016.

Tout au long de l'année, il propose des événements réseaux aux ambassadeurs. Ces moments conviviaux permettent les rencontres et la découverte du territoire à travers des activités diverses : visites d'entreprises, rencontres sportives, découvertes des points forts du territoire en matière d'animation touristique (Chartres en Lumières, Musée des Beaux-arts...), visites des grands chantiers de Chartres métropole (le Colisée, l'Illiade...).

Les ambassadeurs ont pour rôle de porter les couleurs de la marque au-delà du territoire.

**À ce jour, le club compte plus de 350 ambassadeurs engagés.**

**«Chartres métropole, la promesse d'un territoire où il fait bon vivre...»**



### **Une marque bien entourée**

La marque C'Chartres s'associe à de nombreux partenaires locaux pour faire rayonner son territoire : Flora Coquerel (Miss France 2014), Stéphane Bern, Jean-Louis Aubert, Gastronom geek... En 2022, le sport et le handisport ont par exemple été mis à l'honneur avec une grande exposition parrainée par le judoka David Douillet.

Pour rendre visible ses actions, la marque s'est également entourée du Musée de l'Air et de l'Espace, du Comité Miss Eure-et-Loir, de sportifs de haut niveau...





**C'CHARTRES, C'EST...**



**+ de  
350  
AMBASSADEURS**



**+ de  
50  
CLUBS SPORTIFS**

**Plus d'infos : [c-chartres.fr](http://c-chartres.fr)**



# RACONTER LES BELLES HISTOIRES DU TERRITOIRE

**D**epuis son lancement en 2021, Chartres TV s'est imposée comme média dédié à l'expression des habitants et à la mise en lumière des richesses locales. Guidée par une ligne éditoriale singulière, la web TV de Chartres métropole se démarque en donnant la parole aux talents, aux passionnés et aux acteurs du territoire.

## Une web TV par et pour les habitants

« Une TV pour les habitants, faite par les habitants car la vedette, c'est le territoire », annonçait Jean-Pierre Gorges, président de Chartres métropole, au lancement du média. Depuis, Chartres TV poursuit cette approche inédite, sans journaliste à l'image ni intervention politique. À travers des récits authentiques, la chaîne valorise ceux qui font vibrer l'agglomération. L'ambition de Chartres TV est claire : mettre en valeur les habitants, leurs initiatives et leurs histoires, tout en reflétant l'identité d'un territoire en constante évolution.

**“À l'image,  
pas de journaliste  
ou de politique :  
la vedette,  
c'est le territoire.➤➤**

## Une programmation riche et variée

Avec un nouveau reportage chaque semaine, Chartres TV s'intéresse à tous les sujets sous forme de portraits ou documentaires inédits. Vous pouvez ainsi suivre un fromager dans son quotidien, découvrir les ambitions d'un jeune pilote de karting ou rentrer dans un char américain avec son propriétaire. Depuis le site internet de la web TV vous avez le choix entre plusieurs thématiques :

- **Culture** : portraits d'artistes, sessions musicales et immersions dans les lieux patrimoniaux emblématiques.
- **Découverte** : portraits de passionnés et récits d'aventure.
- **Histoire** : décryptages historiques, archives, ou témoignages inédits.
- **Vie économique** : artisans, success stories ou innovations, autant d'éclairages sur les acteurs économiques qui façonnent l'avenir du territoire.



**« Un dispositif technique envié par les autres collectivités. »**

### Le sport à l'honneur

Chartres TV consacre une part importante de sa programmation au sport, en offrant une visibilité exceptionnelle aux équipes élites du territoire. Football, basket masculin et féminin, volley, rugby, tennis de table : chaque mois, les amateurs peuvent suivre en direct les matchs à domicile de leurs équipes chartraines favorites ! Les retransmissions proposent un dispositif multi-caméra envié par les autres collectivités et apprécié par les spectateurs. Cerise sur le gâteau : les matchs sont commentés sur place et en direct par des commentateurs et consultants sportifs passionnés.

### Une stratégie mix-média

Pour partager ces aventures sportives et humaines, l'équipe technique et éditoriale de Chartres TV mobilise de nombreux outils innovants. Grâce à son site internet et son application mobile, vous pouvez regarder sans publicité et gratuitement tous les contenus vidéos et même recevoir les notifications des derniers ajouts. Pour les plus connectés, Chartres TV publie toutes ses vidéos sur Youtube, Facebook, X et LinkedIn. En bonus, retrouvez sur Instagram les coulisses des tournages et de l'équipe.

En trois ans, Chartres TV est devenue bien plus qu'une simple web TV : elle est le miroir d'un territoire vivant et en mouvement.

## CHARTRES TV, C'EST...



**Plus d'infos : [www.chartrestv.fr](http://www.chartrestv.fr)**

Application disponible sur Android et Apple Store



# CETTE TERRE, C'EST VOTRE TERRE, ENGAGEZ-VOUS DANS SA RÉUSSITE !

## La cohérence du projet est essentielle

Vingt-cinq ans. C'est à la fois une longue route et une étape. En un quart de siècle, Chartres métropole a démontré que le succès ne relève ni du hasard ni de l'improvisation. Il repose sur une vision claire, une cohérence assumée, et une persévérance à toute épreuve.

Tous les projets qui ont abouti ont suivi ce fil conducteur : respecter le rythme des habitants, comprendre leurs attentes, répondre à leurs besoins, en tenant compte de la sociologie et de la démographie du territoire. Et surtout, après avoir dit ce que nous allions faire, faire ce que nous avons dit.

Ici, C'Chartres, ce n'est pas seulement une carte postale ou un carrefour économique stratégique. C'est une terre d'opportunités où tradition et innovation se rencontrent, un territoire où chaque projet s'inscrit dans une vision à long terme, consolidée par des choix ambitieux et assumés.

Ce que nous avons construit ensemble repose sur une approche cohérente et rigoureuse, qui a su évoluer en fonction des besoins et des défis. En poursuivant avec constance et ambition, nous nous assurons que chaque initiative, chaque projet s'inscrit dans un développement réfléchi et durable. C'est ainsi que nous garantirons un avenir toujours plus dynamique et audacieux pour Chartres métropole.

***“Dans les mois qui viennent, nous continuerons à dévoiler les projets qui façonneront notre avenir. >>>”***





*« Nous allons créer un Pôle Universitaire tourné vers l'Industrie. Les 3 milliards d'euros d'investissements privés vont générer la création de 1 500 emplois industriels. Autant favoriser la jeunesse de notre territoire. »*

**“En 25 ans, Chartres métropole a démontré que le succès ne relève ni du hasard ni de l'improvisation. Il repose sur une vision claire, une cohérence assumée, et une persévérance à toute épreuve. >>>**

### **Nous entrons dans un âge d'or, à nous de transformer l'essai**

Aujourd'hui, nous avons franchi un cap. Chartres métropole entre dans un âge d'or, et c'est à présent que nous devons transformer l'essai. Nous sommes allés à fond, maintenant, on va accélérer ! L'attractivité du territoire est une réalité tangible : de plus en plus d'entreprises choisissent de s'y implanter, attirant des actifs et des familles qui viennent ici chercher un emploi, un cadre de vie de qualité et des perspectives. 1 500 emplois nouveaux vont se créer, à Chartres métropole, dans les années à venir.

Voilà pourquoi nous devons anticiper l'installation de nombreuses familles sur notre territoire. Car il est toujours préférable de vivre à proximité de son lieu de travail, et nous allons connaître un afflux important de nouveaux habitants. Comme toujours, nous anticipons ce mouvement démographique. Et dans le même temps, nous veillons à maintenir cet équilibre sociologique qui fait la force et l'attractivité de notre territoire.

Alors, nous construirons davantage de logements, d'infrastructures, de services : nous devons accompagner cette dynamique en investissant dès maintenant dans les équipements et les compétences qui garantiront la réussite de demain.

**“Nous sommes allés à fond, maintenant, on va accélérer! >>>**

### **Investir dans la formation supérieure et l'innovation**

Pour la réussite de ce projet, nous devons capitaliser sur notre énergie collective. Dans les années à venir, nous assumons pleinement le choix d'investir dans des domaines stratégiques, parfois au-delà de nos compétences traditionnelles. Nous travaillerons main dans la main avec les acteurs du territoire et d'ailleurs, notamment pour le développement de l'enseignement supérieur – de Bac-3 à Bac+5. L'objectif ? Donner aux jeunes les moyens de se former ici et attirer de nouveaux talents pour répondre aux besoins de nos entreprises.

Alors, nous allons créer un Pôle Universitaire tourné vers l'Industrie, car nous avons gagné le pari de l'attractivité. Derrière les 3 milliards d'euros d'investissements privés qui affluent sur Chartres métropole, il y a la création de 1 500 emplois industriels. Et ces emplois, il faudra les pourvoir avec des compétences. Autant favoriser, à cette occasion, la jeunesse de notre territoire.

En formant dès aujourd'hui les jeunes aux métiers industriels de demain, nous consolidons l'avenir économique du territoire et garantissons des débouchés locaux en parfaite adéquation avec les besoins des entreprises implantées ici. Il s'agit d'un projet d'envergure, inspiré de l'excellence française qui, autrefois, a vu naître les grandes écoles des Mines à proximité des bassins miniers.

L'innovation sera également au cœur de notre vision de Chartres métropole, dans la continuité de nos actions engagées. Nous croyons en une simplification des services grâce à l'intelligence artificielle, avec le développement d'un véritable assistant virtuel destiné à faciliter les démarches administratives et à organiser le quotidien de chacun, en lien avec nos entreprises publiques locales. Un territoire plus simple à vivre, plus fluide, plus réactif : c'est cette ambition qui nous guide.

**« Tous les projets qui ont abouti ont suivi ce fil conducteur : respecter le rythme des habitants, comprendre leurs attentes, répondre à leurs besoins, en tenant compte de la sociologie et de la démographie du territoire. Et surtout, après avoir dit ce que nous allons faire, faire ce que nous avons dit. »**

### **Un engagement fort pour la santé**

La santé est l'affaire de plusieurs acteurs, au premier chef desquels l'État, mais nous avons d'ores et déjà pris nos responsabilités en engageant des investissements là où nous pouvions agir. Et nous allons poursuivre cet engagement avec détermination. Car la santé, au même titre que la sécurité, est une composante essentielle d'un territoire apaisé.

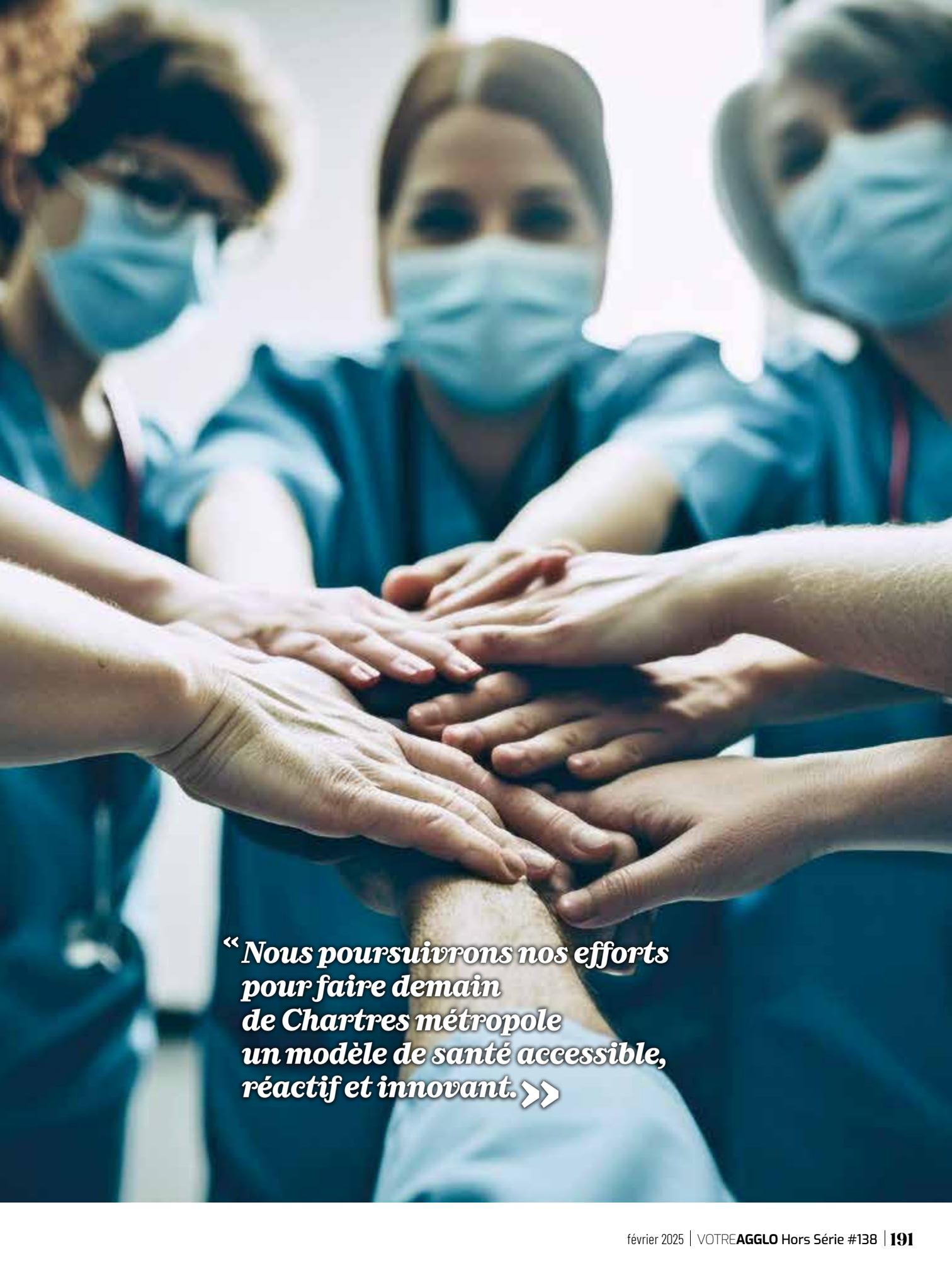
Nous avons investi pour renforcer les infrastructures de soins, moderniser les équipements et accompagner l'installation de professionnels de santé sur le territoire. Nous avons favorisé le développement de nouvelles structures de proximité, pour garantir un accès aux soins de qualité à tous les habitants. Mais nous devons aller plus loin, afin d'anticiper et d'accompagner les besoins croissants de notre population.

Notre ambition, c'est de renforcer notre système de santé en développant des formations dédiées aux soignants. Nous devons faire le pari des infirmières : en investissant dans leur formation et en structurant des dispositifs innovants, nous renforcerons notre capacité à répondre aux besoins de notre territoire. Plus nous renforcerons notre maillage d'infirmières et de professionnels de santé de proximité, plus nous garantirons un accès rapide et efficace aux soins pour tous. Et avec la télémédecine, ces infirmières vous apporteront un médecin directement chez vous.

C'est pourquoi nous travaillons en concertation avec tous les acteurs de bonne volonté, ceux qui portent des idées crédibles et réalisables, que nous pouvons soutenir activement. Nous allons doper les formations dans le domaine de la santé et structurer un réseau efficace. Ce modèle permettra de répondre efficacement aux défis actuels et futurs.

Dans cette dynamique, un futur EHPAD nouvelle génération sera construit à Rechèvres, pour accompagner les anciens de notre territoire dans des conditions beaucoup plus confortables et surtout plus humaines. Ce sera un projet vraiment construit au plus proche des besoins de nos aînés et de leurs familles. Encore un pas de plus, un équipement important qui renforcera notre offre de santé et notre engagement envers toutes les générations.

Notre ambition est claire : anticiper, structurer et pérenniser un système de soins solide et efficace, à l'image de ce que nous avons toujours fait pour notre territoire. Nous poursuivrons nos efforts, aux côtés de tous ceux qui partagent cette vision, pour faire demain de Chartres métropole un modèle de santé accessible, réactif et innovant.



***« Nous poursuivrons nos efforts  
pour faire demain  
de Chartres métropole  
un modèle de santé accessible,  
réactif et innovant. »***



**“Plus que jamais, nous avons besoin de l’intelligence collective, des idées, des énergies de toutes et tous pour faire de Chartres métropole un modèle de développement harmonieux, équilibré et durable. >>**

### **Et il y aura toujours des projets...**

Bien sûr, les projets ne s’arrêteront pas là. La construction imminente de la Maison Internationale de la Cosmétique renforcera le rayonnement d’une filière d’excellence déjà bien ancrée dans notre ADN. Cette infrastructure viendra consolider un secteur stratégique de notre territoire, en facilitant les synergies entre les grandes entreprises et les jeunes talents émergents.

Un nouvel Office de Tourisme, pensé comme un « tour operator » de territoire, ouvrira bientôt ses portes, avec l’objectif de structurer et de valoriser notre offre touristique comme jamais auparavant. Ce sera un véritable carrefour de promotion et de dynamisation de notre patrimoine, au service de tous ceux qui contribuent à faire vivre et rayonner notre territoire.

Et dans les mois qui viennent, nous continuerons à dévoiler les projets qui façonneront notre avenir. Certains, déjà en gestation, verront bientôt le jour et « tomberont en marche », apportant avec eux leur lot de transformations et d’opportunités nouvelles. Soyons prêts à les accueillir, à les accompagner et à en faire les moteurs de notre prospérité collective.

### **Chartres métropole, c’est vous ! Construisons ensemble...**

D’autres enjeux majeurs nous attendent. Nous devons poursuivre nos efforts pour améliorer la qualité de vie, améliorer notre durabilité et assurer une croissance harmonieuse de notre territoire. Cela passe par des infrastructures modernes, des énergies renouvelables et une attention toujours plus grande à votre environnement. Nous avons déjà lancé une transformation en profondeur de nos réseaux d’eau et d’assainissement pour anticiper les besoins de demain.

Mais cet avenir ne peut pas être écrit sans vous. Depuis 25 ans, Chartres métropole se développe par vous, pour vous, avec vous. Comme tous les six ans, la mise à jour du SCoT sera une opportunité pour chacun de s’impliquer, de contribuer aux réflexions qui façonneront le territoire de demain. Plus que jamais, nous avons besoin de l’intelligence collective, des idées, des énergies de toutes et tous pour faire de Chartres métropole un modèle de développement harmonieux, équilibré et durable.

Nous sommes à un tournant décisif. L’élan est là, la dynamique est forte, et l’avenir s’écrit aujourd’hui. Ensemble, poursuivons cette belle aventure.

***Parce que C’Chartres !***

**Jean-Pierre GORGES**  
*Président de Chartres métropole*

Nous avons voté contre le budget 2025 de l'agglomération, même si ce budget comporte de bonnes mesures : les fonds de concours pour les projets des communes et le début de l'EHPAD de Rechèvres... enfin !

Mais nous ne voyons pas se traduire dans ce budget une réponse aux enjeux d'aujourd'hui : limiter, à notre échelle, le changement climatique, lutter contre la perte de biodiversité, adapter autant que possible notre agglomération aux bouleversements présents et à venir tout en luttant contre les inégalités.

Ce qui est fait dans ce domaine est pour nous tout à fait insuffisant :

- Les actions pour des économies d'énergie sont vues uniquement comme des moyens de réduire les dépenses de fonctionnement ; elles devraient, selon nous, être beaucoup plus ambitieuses, d'autant que le budget général bénéficie d'un reversement de dividendes de la part de Synelva de 3,5 M d'€, qui aurait pu permettre de lutter contre la précarité énergétique en finançant la rénovation énergétique du parc de logements publics.

- Alors que l'Eure-et-Loir détient le triste record du plus gros acheteur de pesticides contenant des substances cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques et des perturbateurs endocriniens, très toxiques pour la santé, le budget ne prévoit que 100 000 € pour des acquisitions foncières destinées à protéger les aires de captage.
- Encore 590 000 € versés au budget aérodrome : un équipement d'un autre âge...

Nous ne partageons pas l'objectif de réduire toujours plus les dépenses de fonctionnement au profit de l'investissement. Nous sommes favorables à plus d'investissement humain pour un service public de qualité et de proximité.

L'accompagnement des entreprises et de la vie économique est nécessaire mais nous pensons qu'un investissement de 11 735 000 € pour la maison internationale de la cosmétique est démesuré au détriment des activités essentielles, en premier lieu l'alimentation. Il nous semble indispensable de soutenir ceux et celles qui s'engagent localement pour produire une alimentation de qualité.

**Jean-François Bridet, Brigitte Cottereau et Olivier Maupu**

*Conseillers communautaires Chartres Ecologie*

*Courriel : contact@chartresecologie.fr*

## L'A154-A120 est-elle toujours d'utilité publique ?

Alors que le dossier A154-A120 suit « normalement son cours », le résultat de la procédure d'appel d'offre auprès des concessionnaires candidats devant être connu en 2025, on doit s'interroger : poursuivre ce vieux projet autoroutier est-il toujours pertinent ?

Les arguments socio-économiques avancés lors de l'enquête publique en 2016, sur le développement du fret routier ou sur le « grand contournement ouest parisien », seront-ils toujours valables en 2026, si les travaux débutent, alors que les prévisions de circulation sont obsolètes et que la transition écologique des transports s'est imposée aux politiques ? Les engagements environnementaux (dont les mesures Éviter Réduire Compenser) de l'étude d'impact de 2015 seront-ils encore

défendables, alors que les effets du changement climatique se sont accélérés en une décennie ?

Rappelons-le : les autoroutes ne désenclavent pas les territoires et ne résolvent pas les problèmes de circulation routière. Le développement économique de l'Eure-et-Loir est le plus tonique de la Région, sans l'autoroute A154. Est-ce un paradoxe, ou l'aveu d'un insoutenable mensonge ?

L'exemple de l'A69, dont la justice réexamine l'autorisation environnementale, nous rappelle un fait : les carences du projet A154-A120, dénoncées publiquement et rappelées par le commissaire enquêteur, ne passerons pas le cap des recours devant le tribunal, tant il sera difficile pour le concessionnaire d'améliorer un projet mal-né.

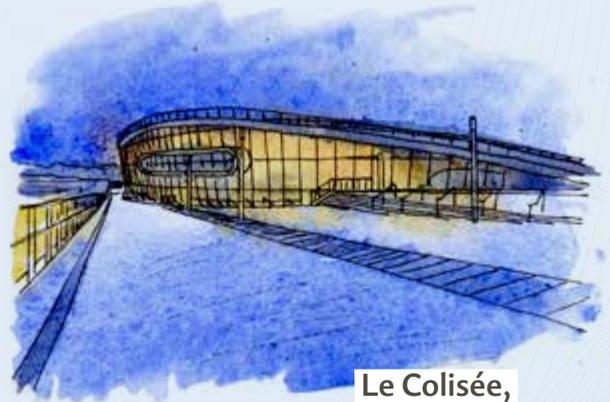
**Grégoire Bailleux, maire de Gasville-Oisème.**

*Note : une erreur s'est glissée dans notre numéro précédent, où le titre de la tribune de M. Bailleux ne correspondait pas au texte qu'il avait adressé à la rédaction.*





**L'Odysée,**  
complexe aquatique-patinoire



**Le Colisée,**  
complexe culturel et sportif



**Autricum,**  
hôtel de Ville et d'Agglomération



**L'Illiad,**  
parc des expositions

# Une Agglo équipée pour les 50 prochaines années : C'Chartres!



**Aérodrome**



**Unité de restauration collective**



**Centrale biomasse**



**Station d'épuration**